



COMMUNE DE  
MONTREUX



**RAPPORT DE GESTION 2014**  
de la Municipalité à l'intention du Conseil communal





COMMUNE DE  
MONTREUX

## **RAPPORT No 12/2015**

### **de la Municipalité de Montreux au Conseil communal**

sur

la gestion communale durant l'année 2014

Date proposée pour la rencontre

entre

la CoGest et la Municipalité :

le 2 juin 2015 à 18 h. 00

à la Villa Mounsey, rue du Marché 8, à Montreux



# Table des matières

<b>CONSIDERATIONS GENERALES</b> .....	<b>1</b>
---------------------------------------	----------

## **ADMINISTRATION GENERALE**

### **LA COMMUNE**

Conseil communal .....	2
Votations .....	9
Registre civique .....	11
Municipalité .....	11
Les collaborations intercommunales .....	16
Jumelages, pactes d'amitié, protocoles d'entente, relations internationales .....	18
Administration générale.....	21
Projets particuliers .....	22
Naturalisations .....	23
Communication .....	24
Archives de Montreux.....	24
Office de la population .....	26

## **FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

### **LES MOYENS**

Finances.....	29
Finances et chiffres 2014 (budget) .....	29
Liquidités et emprunts.....	30
Plan d'action 2014.....	31
Assurances .....	32
Informatique.....	32
Personnel communal .....	34
Service des ressources humaines .....	42

## **SECURITE, MOBILITE ET ESPACES PUBLICS**

### **LES COORDINATIONS**

Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) .....	46
Centre Social Intercommunal et Agence intercommunale d'assurances sociales.....	46
Transports publics et Mobilité .....	46
Voirie, Espaces verts .....	47
Voirie .....	48
Espaces verts.....	52

# Table des matières

## URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS

### LE TERRITOIRE

Service de l'urbanisme.....	58
Aménagement du territoire.....	58
Police des constructions.....	64
Autres tâches.....	68
Travaux Publics.....	69
Gestion des infrastructures .....	69
Gestion du territoire .....	72
Environnement .....	73
Projets – Chantiers.....	75

## DOMAINES, BÂTIMENT ET SPORT

### LES INSTALLATIONS

Secrétariat des locations.....	81
Terrains et bâtiments locatifs .....	81
Chalets et alpages.....	83
Bâtiments publics et administratifs .....	85
Bâtiments scolaires primaires et secondaires.....	86
Lieux de culte .....	89
Entretien des installations sportives et bains publics .....	90
Parking du Marché et gestion de parkings en ouvrage .....	90
Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux.....	91
Office du sport et des installations sportives .....	92
Énergie.....	97
Forêts.....	103

## ECONOMIE, CULTURE ET TOURISME

### LES ACTIVITES

Economie .....	107
Culture .....	110
Tourisme .....	118
Autres institutions .....	120
Bibliothèque municipale.....	124

# Table des matières

## **AFFAIRES SOCIALES, FAMILLES ET JEUNESSE LES GENERATIONS**

Office du logement.....	128
REME (Réseau Enfance Montreux et Environs).....	129
Autres tâches de la Direction .....	130
Animation Jeunesse.....	131
Ecoles .....	136
Le Conseil d'établissements Montreux-Veytaux (CET) .....	136
Etablissements primaires et secondaires de Montreux-Ouest et de Montreux-Est.....	136
Conseillère Ecole-Famille .....	140
Service de Santé Scolaire.....	140
Vœux et observations sur la gestion 2013 émis.....	142
par la Commission de gestion du Conseil communal.....	142

N. B. : Afin de simplifier la lecture du rapport de gestion, vous trouverez entre parenthèses, à titre comparatif, les chiffres reflétant les résultats de l'année 2013, par exemple : rapport de gestion 2014 (2013).



# **RAPPORT**

## **de la Municipalité de Montreux**

### **au Conseil communal**

#### **sur la gestion communale durant l'année 2014**

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les communes, de l'article 34 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et de l'article 100, al. 3, du Règlement du Conseil communal du 6 septembre 2006, la Municipalité a l'honneur de vous présenter le rapport No 12/2015 sur sa gestion durant l'exercice 2014.

### **CONSIDERATIONS GENERALES**

Comme l'année dernière, la Municipalité a réalisé un rapport de gestion dit « grand public », qui ne reprend que les principaux éléments qui ont occupé l'administration durant l'année 2014.

Le présent rapport, par contre, décrit dans le détail les activités des différents services et permet de comparer les chiffres des années 2013 et 2014. Destiné prioritairement au Conseil communal, il est également un document important pour la documentation des archivistes.

La Municipalité relève que la marche de l'administration s'est déroulée normalement et elle tient à exprimer sa reconnaissance à tous les membres du personnel communal<sup>1</sup>, pour son travail et son engagement, qui ont généralement donné entière satisfaction.

---

<sup>1</sup> Par souci de lisibilité, les termes génériques masculins sont le plus souvent employés dans le rapport. Ils désignent aussi bien les hommes que les femmes.

# **ADMINISTRATION GENERALE**

## **LA COMMUNE**

### **Conseil communal**

En 2014, l'organisation du Conseil communal a été la suivante :

Présidents :	Mme Irina GOTE, jusqu'au 30 juin M. Emmanuel GETAZ, dès le 1 <sup>er</sup> juillet
1 <sup>er</sup> Vice-président :	M. Emmanuel GETAZ, jusqu'au 30 juin M. Lionel WINKLER, dès le 1 <sup>er</sup> juillet
2 <sup>ème</sup> Vice-président :	M. Lionel WINKLER, jusqu'au 30 juin M. Christian BÉCHERRAZ, dès le 1 <sup>er</sup> juillet
Scrutateurs :	Mme Patricia VOUILLOZ, jusqu'au 30 juin M. Pablo MENZI, jusqu'au 30 juin Mme Bibiana STREICHER, dès le 1 <sup>er</sup> juillet M. Anthony HUYS, dès le 1 <sup>er</sup> juillet
Scrutateurs suppléants :	Mme Bibiana STREICHER, jusqu'au 30 juin M. Anthony HUYS, jusqu'au 30 juin M. Julien KUNDERT, dès le 1 <sup>er</sup> juillet M. Edgar SCHNEIDER, dès le 1 <sup>er</sup> juillet
Secrétaire :	Mme Charlotte CHEVALLIER
Secrétaire suppléante :	Mme Jacqueline BURRI GAINAT
Huissier :	M. Jean-Michel TALON
Huissier suppléant :	M. Patrick TALON

Dans le tableau ci-dessous, les différents partis politiques représentés au sein du Conseil communal de Montreux sont abrégés comme suit :

IND : Indépendants ;

VER : Les Verts ;

ML : Montreux Libre ;

PLR : Parti Libéral-Radical ;

PS : Parti Socialiste ;

UDC : Union Démocratique du Centre.

### Liste des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2014

1	ALLENBACH Christian	VER	26	FEMIA Bruno	SOC	51	JORGE José	SOC	76	POSTERNAK Michel	PLR
2	AUBORT Patrick	PLR	27	FILIPPONE Joseph	PLR	52	JOST Marcel	UDC	77	PRIVET Christophe	ML
3	BARBEY Stéphane	VER	28	FORCLAZ Jean-Marc	PLR	53	KAMMER Jean-Bernard	SOC	78	RADULJICA Olivier	SOC
4	BAUMANN Juliane	UDC	29	FURRER Grégoire	PLR	54	KIALA Jean Jacques	SOC	79	RAMIQI Kastriot	PLR
5	BÉCHERRAZ Christian	SOC	30	GAIGNAT Christian	UDC	55	KREBS Yann	PLR	80	ROCHAT Jean Daniel	UDC
6	BLANC Olivier	VER	31	GAILLET Prisca	SOC	56	KUNDERT Julien	VER	81	SCHÄRER Quentin	ML
7	BONGARD Michel	VER	32	GAY Claude-Pascal	PLR	57	KUNDERT Yves Laurent	VER	82	SCHMID Bernard	PLR
8	BORLAT Alain	PLR	33	GÉTAZ Emmanuel	ML	58	LA ROSA Gian Franco	PLR	83	SCHNEIDER Edgar	UDC
9	BUCHET Catherine	BULLIARD UDC	34	GFELLER Olivier	SOC	59	LAUBER FÜRST Susanne	ML	84	SCHOENEICH Heinz	PLR
10	BÜHLER Anne-Lise	PLR	35	GIULIANO Angelo	PLR	60	LAZAR Constantin	SOC	85	SIGNORI Marie	VER
11	BÜRKI Christian	SOC	36	GOLAZ Denis	SOC	61	LUDER Tal	ML	86	SILLERI Domenico	SOC
12	CALVO Felice	SOC	37	GONZALEZ Francis	PLR	62	MANZINI Daniel	SOC	87	SPAHN Pierre-André	PLR
13	CHESSEX Jérôme	PLR	38	GORI Mario	SOC	63	MARCO Gilles	IND	88	STÄGER Alexandre	ML
14	CHEVALLEY Julien	PLR	39	GOSEWINKEL Rolf	PLR	64	MEICHTRY Charles	PLR	89	STREICHER Bibiana	PLR
15	CHEVALLEY René	UDC	40	GOTE Armin	SOC	65	MEICHTRY Franco	UDC	90	THIYAGARAJA Ganes	SOC
16	CHEVALLIER Charlotte	SOC	41	GOTE Irina	SOC	66	MENZI Pablo	UDC	91	TSCHOPP Bernard	PLR
17	CHIARADIA Florian	VER	42	GRANATO Michel	PLR	67	MILLER Nick	PLR	92	TSCHOPP Dian Sari	ML
18	CORNARO Yves	PLR	43	GRANGIER Carole	PLR	68	MUGGLI Marcel	SOC	93	TSCHOPP Vincent	ML
19	CORNAZ Susanne	PLR	44	GRET Bernard	PLR	69	MÜLLER Magdalena	VER	94	VAIRAVANATHAR Saseenthiran	SOC
20	DEGERAB Bassam	VER	45	GROGNUZ Patrick	PLR	70	NEFF Amiira	SOC	95	VERME Enzo	SOC
21	DEMARTINI Laurent	PLR	46	HALDY Vincent	ML	71	NIQUILLE Francis	PLR	96	VERNIER Christian	PLR
22	DEPALLENS Yves	PLR	47	HESS Yanick	PLR	72	NUSSBAUM Pierre-Yves	SOC	97	WALTHER Eric	VER
23	DESPOND Florian	PLR	48	HUYS Antony	SOC	73	PABST Cyril	PLR	98	WINKLER Lionel	PLR
24	DIOP Alioune	ML	49	IMHOF Alain	SOC	74	PIEMONTESI Jean-Baptiste	PLR	99	ZAKINE Franklin	UDC
25	FEISSLI Carolanne	SOC	50	JAHANGIRI Ahmad	SOC	75	POCHON François	PLR	100	ZULAUF Michel	SOC

Le Conseil communal a enregistré les démissions de :

M. Jean-Richard BAYS (PLR), Mme Marcelle BRÜCHER (ML), M. Mario DI SESSA (SOC), M. Kevin GRAU (PLR), Mme Sabine LEYVRAZ (SOC), M. Claudio MAMMARELLA (SOC), M. Aurelio MASTROPAOLO (VER), M. Jean-Pierre SCHMID (PLR), M. Raphaël TANNER (UDC), M. Rudolf THOMANN (PLR), Mme Patricia VOUILLOZ (VER).

Le Conseil communal s'est réuni douze fois, dont trois séances extraordinaires, le nombre de Conseillers communaux présents aux séances a varié de 54 (76) à 82 (90) personnes, générant ainsi une participation moyenne de 68 % (82,5 %).

Durant ces séances, le Conseil communal a notamment traité des objets suivants :

## Préavis, rapports-préavis et rapports 2014

Numéro	Texte
1/2014	Rapport relatif à la situation et la politique du logement à Montreux et réponses à la motion transformée en postulat de Mme Irina Gote « Pour la création d'appartements protégés pour nos aînés, notamment sur le site de l'Hôpital de Montreux », pris en considération le 8 décembre 2010, aux postulats de M. Olivier Mark « Définissons un véritable « Objectif logement » communal, pour que les Montreusiens puissent rester à Montreux, à long terme aussi », pris en considération le 2 février 2011 et de M. Christian Bécherraz « demandant à la Municipalité de présenter un rapport sur la diversité et l'utilisation des aides au logement à disposition des Montreusiennes et des Montreusiens afin d'éviter les « trous » dans le filet social », pris en considération le 23 mai 2012 ;
2/2014	Préavis relatif à la signature d'un contrat de prestations général avec la Fondation Apollo, portant sur le logement de transition et le logement communautaire ;
3/2014	Préavis relatif à la participation des dix communes de la Riviera au financement du stade régional d'athlétisme de la Saussaz ;
4/2014	Rapport relatif à la réponse à la motion transformée en postulat de M. Olivier Mark, pris en considération le 19 juin 2010 « Pour rétablir la sécurité à Montreux » ;
5/2014	Rapport relatif à la réponse au postulat de M. Alexandre Staeger : « " <i>Puer, puerum, pueri, puero</i> " ou la déclinaison du concept " <i>Puero</i> " mis au point par la Division prévention de la criminalité de la police cantonale est-elle digne d'intérêt dans nos contrées de la Riviera ? » ;
6/2014	Préavis relatif à la révision du Règlement du Conseil communal du 6 septembre 2006 et réponses à la proposition de Mme Irina Gote de modification de l'art. 62 du règlement du Conseil communal, afin d'introduire, comme au Grand Conseil, la possibilité de ne pas développer oralement les interpellations, prise en considération le 15 juin 2011, à la proposition de M. Christophe Privet « Pour une adaptation du règlement du Conseil communal suite à l'introduction du site Internet », prise en considération le 30 janvier 2013 ;
7/2014	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 130'000.-- pour le réaménagement du trottoir au droit du bâtiment communal situé à la Grand'Rue 73, la réfection de l'arrêt des transports publics et la pose d'un abribus ;
8/2014	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 2'191'000.-- au maximum pour le réaménagement de l'avenue de Belmont et du carrefour avec la rue de la Gare, la construction de trottoirs et la mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux ;
9/2014	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 408'000.-- au maximum pour la mise en conformité du système de traitement des eaux usés au Col de Jaman ;
10/2014	Rapport de la Municipalité de Montreux sur sa gestion durant l'année 2013 ;
11/2014	Préavis relatif aux comptes 2013 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) ;

## Préavis, rapports-préavis et rapports 2014

<b>Numéro</b>	<b>Texte</b>
12/2014	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 988'500.-- au maximum pour l'assainissement des passages à niveau sur les lignes du Montreux Oberland Bernois et de la société Transports Montreux-Vevey-Riviera, situés sur le territoire de la Commune de Montreux ;
13/2014	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de Fr. 18'156'000.-- au maximum, sous déduction de la participation des communes de la Riviera et la subvention du Fonds du sport vaudois, pour la réalisation d'un complexe sportif sur le site de la Saussaz à Chailly ;
14/2014	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit complémentaire d'entretien du patrimoine administratif d'un montant de Fr. 58'000.-- pour le réaménagement des anciens locaux de l'ex-direction des écoles primaires sis au collège Etraz afin d'en permettre l'utilisation par le service PPLS (psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire) ;
15/2014	Préavis relatif aux comptes communaux 2013 ;
16/2014	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 560'000.-- au maximum, sous déduction de subvention et participation à recevoir, pour financer l'assainissement de onze installations de chauffage de bâtiments communaux ou entretenues par la Commune, afin de les rendre conformes aux normes de l'OPair (ordonnance sur la protection de l'air), aux normes de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) ou de renouveler des installations obsolètes dont la fiabilité ne peut plus être assurée ;
17/2014	Préavis relatif à l'adoption des comptes 2013 du Fonds culturel Riviera ;
18/2014	Préavis relatif à la proposition développée par le Bureau et par la Commission Communication et organisation visant à réactualiser le temps de travail de la secrétaire du Conseil communal et sur le volet communication publique du Conseil communal de Montreux, déposé par la voie de l'urgence au sens de l'art. 80 RCom ;
19/2014	Préavis relatif à la demande d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 1'170'000.-- au maximum, sous déduction de subventions cantonales à recevoir, pour la construction, sur la parcelle No 403 de la Commune de Rennaz, d'un hangar à bois permettant le stockage optimal des plaquettes de chauffage ;
20/2014	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 1'021'000.-- au maximum, sous déduction de la participation de la Commune de Veytaux, pour la construction d'un abri à dameuse, d'une salle de pique-nique avec WC publics et l'adaptation de la passerelle du téléski ainsi que de trois pylônes sur le site de Jaman ;
21/2014	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 280'000.-- au maximum, sous déduction de subventions et participations à recevoir, pour les travaux de sécurisation du terrain sis sur la parcelle No 6023, située sur la route de Sonchaux, suite au glissement survenu le 30 mai 2013 ;

## Préavis, rapports-préavis et rapports 2014

Numéro	Texte
22/2014	Préavis relatif au projet d'arrêté d'imposition pour les années 2015 et 2016 ;
23/2014	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit budgétaire complémentaire de Fr. 85'000.-- au maximum pour financer une étude sur l'avenir de la ligne du funiculaire Territet – Mont-Fleuri, son maintien, son éventuelle prolongation ou sa désaffectation ;
24/2014	Préavis relatif au budget 2015 de la Communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman CIEHL ;
25/2014	Préavis relatif au budget 2015 du Fonds culturel Riviera ;
26/2014	Préavis relatif au budget communal ordinaire pour 2015 ;
27/2014	Rapport-préavis à la réponse au postulat de M. Maximilien Graf, pris en considération le 1 <sup>er</sup> septembre 2010, « Afin de sauver et de dynamiser le marché de Montreux, institution plus que centenaire et par là même, favoriser les producteurs et artisans régionaux » et à l'octroi d'une subvention annuelle de Fr. 20'000.-- en faveur du nouveau marché de Montreux ;
28/2014	Rapport-préavis relatif à la mise en place d'une structure d'exploitation et de fonctionnement de type « Maison de Quartier » avec secteurs « Jeunesse » et « Pour tous » dans le bâtiment « Jaman 8 », sis rue de Jaman 8, à Clarens, à la création d'un poste d'un EPT de coordinateur, de 1,2 postes EPT d'animateur socioculturel et d'un poste de 0.5 EPT de secrétariat, à un crédit complémentaire au budget 2015 pour les charges de personnel de Fr. 366'500.-- et de Fr. 73'500.-- pour les charges de biens, services et marchandises, et réponse à la motion de M. Jean-Marc Forclaz « demandant à la Municipalité de procéder à une réflexion de fond sur un centre socioculturel à caractère régional » ;
29/2014	Préavis relatif à la demande d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 100'000.-- au maximum pour l'intégration de panneaux solaires photovoltaïques dans le cadre de la réalisation d'un complexe sportif sur le site de la Saussaz à Chailly ;
30/2014	Préavis relatif à l'octroi du crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 500'000.-- au maximum pour la rénovation et l'aménagement de la villa La Coccinelle, rue des Vaudrès 10, à Clarens, en logement communautaire ;
31/2014	Préavis relatif à l'octroi d'une subvention de Fr. 95'000.-- en faveur de l'organisation de la Fête des Narcisses en mai 2015, d'un crédit budgétaire complémentaire de Fr. 52'500.-- pour le réaménagement du sentier des Narcisses du Cubly, d'un crédit budgétaire complémentaire de Fr. 20'000.-- pour la réalisation d'un char « Montreux » pour le corso fleuri ainsi que d'une subvention de Fr. 195'000.-- en faveur de l'organisation de la 34 <sup>ème</sup> Fête Fédérale de Musique en juin 2016.

## Motions, postulats et propositions

- Postulat de M. le Conseiller Olivier RADULJICA « Pour un soutien à la démarche easyvote » ;
- Proposition de M. le Conseiller Olivier BLANC visant à instituer un règlement sur la restitution de la taxe au sac ;
- Motion de M. le Conseiller Christophe PRIVET « L'enfer de la Rue du Pont est pourtant pavé de bonnes intentions » ;
- Motion de M. le Conseiller Christophe PRIVET « Pour la transparence des rémunérations dans le secteur subventionné Montreusien » ;
- Postulat de M. le Conseiller Luder TAL « Pour une relocalisation des sculptures de la place du Marché, afin de mieux les mettre en valeur » ;
- Postulat de M. le Conseiller Luder TAL « Pour que Freddie cesse de tourner le dos aux montreusiens à son insu » ;
- Postulat de M. le Conseiller Emmanuel GETAZ « Montreux a-t'il raté le train des grands investissements muséaux vaudois ? » ;
- Postulat de M. le Conseiller Gilles MARCO « Equité : l'exécutif a les services d'une juriste à plein temps, Mme Corinne Martin et un avocat conseil, M<sup>e</sup> Jean-Samuel Leuba pour défendre les intérêts des autorités et fonctionnaires soit 400 personnes. Demande que le législatif puisse avoir l'appui juridique de deux avocats conseil pour défendre les autres habitants de la Commune de Montreux soit 25'000 personnes » ;
- Postulat de M. le Conseiller Bassam DEGERAB « Incitons nos jeunes à se familiariser avec les rouages de la gestion des affaires communales en organisant un conseil communal des jeunes, une fois par année » ;
- Postulat de M. le Conseiller Gilles MARCO « Demande de l'application de la Loi fédérale sur le principe de la transparence dans l'administration : Qui peut justifier que plus de 40 millions sont investis en salaire pour seulement 400 fonctionnaires ? Qui peut justifier que seulement 50 millions sont investis en projets pour les autres 25'000 habitants ? Qui peut justifier que près de 50 millions sont investis pour un nombre inconnu d'inscrits sociaux ? Requête qu'une récapitulation mensuelle des dépenses communales soit visible sur Internet ? » ;
- Postulat de M. le Conseiller Emmanuel GETAZ « Pour un poste de police au centre de Montreux » ;
- Postulat de M. le Conseiller Patrick AUBORT « Pour mettre à disposition des toitures de bâtiments communaux afin de permettre de produire de l'énergie photovoltaïque dans un esprit d'une collaboration public-privé » ;
- Motion de Mme la Conseillère Bibiana STREICHER « Amélioration des voies de communications piétonnières entre la gare et la Grand'Rue » ;

- Motion de Mme la Conseillère Irina GOTE « Pour le développement de la mobilité douce sur les hauts de la Commune » ;
- Postulat de M. le Conseiller Alioune DIOP « L'étude de la mise en place d'un dispositif de Fitness en plein air » ;
- Postulat de M. le Conseiller Christian ALLENBACH « Quelle politique d'intégration dans la Commune de Montreux » ;
- Postulat de Mme la Conseillère Catherine BUCHET BULLIARD « Pour un accès et un croisement facilité lors de l'affluence du col de Jaman » ;
- Postulat de M. le Conseiller Alexandre STAEGER « La Commune de Montreux peut-elle bénéficier du marché libre de l'électricité » ;
- Postulat de M. le Conseiller Alexandre STAEGER « Pour plus de transparence dans les soutiens accordés aux manifestations ».

Sur l'ensemble de ces dix-neuf objets, six motions, un postulat et une proposition n'ont pas été pris en considération par le plénum du Conseil communal. Deux postulats et une motion ont été retirés par leur auteur. Deux postulats et une motion ont été transmis à la Municipalité pour étude et rapport. Les autres motions et postulats déposés durant l'année sont en cours d'examen.

Par ailleurs, il a été répondu séance tenante ou par écrit à 21 (27) interpellations. L'une d'entre elle a été transmise directement à l'Hôpital Riviera pour objet de sa compétence.

## **Votations**

En 2014, les électeurs de la Commune ont été convoqués à quatre (quatre) reprises, à savoir pour :

- 4 votations fédérales :
  - 9 février :
    - objet No 1 : Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire ? (Contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour les transports publics », qui a été retirée) ;
    - objet No 2 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Financer l'avortement est une affaire privée – Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base » ?
    - objet No 3 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Contre l'immigration de masse » ?

- 18 mai :
  - objet No 1 : Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 19 septembre 2013 concernant les soins médicaux de base ? (Contre-projet direct à l'initiative populaire « Oui à la médecine de famille », qui a été retirée) ;
  - objet No 2 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants » ?
  - objet No 3 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour la protection de salaires équitables (Initiative sur les salaires minimums) » ?
  
- 28 septembre :
  - objet No 1 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration ! » ?
  - objet No 2 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour une caisse publique d'assurance-maladie » ?
  
- 30 novembre :
  - objet No 1 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux) » ?
  - objet No 2 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles » ?
  - objet No 3 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Sauvez l'or de la Suisse (Initiative sur l'or) » ?
  
- 1 (1) votation cantonale :
  - 18 mai :
    - Initiative populaire : Acceptez-vous l'initiative populaire « Sauvez Lavaux » qui propose de modifier la loi du 12 février 1979 sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux) ?
    - Contre-projet : Acceptez-vous comme contre-projet du Grand Conseil la loi du 21 janvier 2014 modifiant la loi sur le plan de protection de Lavaux du 12 février 1979 ?
    - Question subsidiaire : Si l'initiative et le contre-projet sont acceptés par le peuple, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?

## Registre civique

- établissement de duplicata des cartes de vote : 5 (9) ;
- établissement des nouvelles cartes de vote : 313 (234) ;
- préparation des élections et votations :
  - mise à jour du rôle des électeurs :
    - départs et décès : 1'047 (1'119) ;
    - arrivées et retours : 825 (847) ;
    - personnes suisses nées en 1996 : 151 (161) ;
    - personnes étrangères ayant le droit de vote sur le plan communal : 3'924 (3'931) ;
- contrôle des signatures des initiatives et des référendums : 1'865 (2'480) ;
- établissement d'actes de mœurs : 22 (21).

## Municipalité

Pour l'année 2014, la Municipalité a été constituée comme suit :

Syndic :	M. Laurent WEHRLI
1 <sup>er</sup> Vice-président :	Mme Edith WILLI, jusqu'au 30 juin M. Pierre ROCHAT, dès le 1 <sup>er</sup> juillet
2 <sup>ème</sup> Vice-président :	M. Pierre ROCHAT, jusqu'au 30 juin Mme Jacqueline PELLET, dès le 1 <sup>er</sup> juillet
Conseiller municipal :	M. Alain FEISSELI
Conseiller municipal :	M. Christian NEUKOMM
Conseillère municipale :	Mme Jacqueline PELLET
Conseiller municipal :	M. Pierre ROCHAT
Conseiller municipal :	M. Caleb WALTHER
Conseillère municipale :	Mme Edith WILLI

## **Séances municipales**

La Municipalité a tenu 41 séances ordinaires dont 7 séances prolongées et 6 séances assignées à l'étude du projet de budget 2015. Les séances ordinaires ont notamment été consacrées à la réorganisation de l'administration communale, à l'état des lieux et à la mise à jour des règlements communaux, à l'examen de préavis et de rapports, à l'étude de projets, à l'adjudication de travaux, à la délivrance de permis de construire et d'autorisations diverses, à l'engagement du personnel, au versement des différentes subventions, à la suite à donner aux recours.

La Municipalité s'est réunie à l'occasion de deux séminaires, de trois jours chacun, respectivement aux mois de mars à Villars-sur-Ollon et de novembre à Sannenmöser.

## **Sujet approfondis, séances spéciales, visites**

Par ailleurs, la Municipalité a participé aux diverses réunions avec les Municipalités du District Riviera Pays-d'Enhaut.

Elle a dialogué et reçu en délégation, tout au long de l'année, différents représentants des Autorités fédérales et cantonales.

## **Principales activités**

Dans le cadre de ses fonctions, M. Laurent Wehrli, Syndic et Député au Grand Conseil vaudois, qu'il a présidé jusqu'au 30 juin 2014, a notamment participé aux Conférences des Syndics du District de la Riviera Pays-d'Enhaut.

La Municipalité s'est entretenue au niveau communal avec des présidents ou des membres de diverses associations, sociétés locales, présidents des sociétés et associations de villages, comités, syndicats, fondations, notamment avec les membres du Conseil d'administration du Casino Barrière Montreux S.A., du Centre de Congrès Montreux S.A., des Fondations du Montreux Jazz Festival, du Montreux Comedy Festival, du Septembre musical et du Marché de Noël, ainsi qu'avec les partenaires du tourisme montreuisien et régional.

## **Presse**

La Municipalité a tenu diverses conférences de presse, sans compter les points de presse, auxquels elle convie traditionnellement les journalistes le vendredi qui précède chaque séance du Conseil communal et les différentes interventions dans les journaux, à la radio ou à la télévision.

## **Préfecture**

Conformément à la Loi sur les communes, M. Roland Berdoz, Préfet du District de la Riviera Pays-d'Enhaut, a procédé à l'inspection annuelle de la Commune de Montreux, le 21 novembre 2014.

Au cours de sa visite, M. le Préfet contrôle, consulte et vise l'ensemble des procès-verbaux et registres de l'administration communale en présence de la secrétaire municipale, d'une part, s'entretient avec les membres de la Municipalité sur des problèmes d'intérêts généraux et des points particuliers, d'autre part.

Il a effectué sa traditionnelle visite des alpages en compagnie d'une délégation municipale dans le courant de l'été.

La Municipalité tient à relever les excellentes relations entretenues avec la Préfecture dans le cadre de son rôle de relais avec les Autorités cantonales.

## **Manifestations**

Durant l'année sous revue, 927 (995) demandes de manifestations ont été traitées, y compris les octrois de vins d'honneur, de demandes de feux d'artifices ou du 1<sup>er</sup> août, dont 237 (278) avec délégation ou représentation municipale lors de congrès, d'expositions, d'assemblées générales, extraordinaires ou autres.

La Municipalité a notamment organisé et participé à :

- La co-organisation des 75 ans de la Chanson de Montreux, le 10 mai ;
- la journée de l'Union des Communes Vaudoises, le 24 mai ;
- la réception officielle en l'honneur du 48<sup>ème</sup> Montreux Jazz Festival, le 11 juillet;
- la cérémonie officielle de la Fête nationale suisse du 1<sup>er</sup> août ;
- la réception officielle en l'honneur des résidents du Moyen-Orient, le 20 août ;
- la réception officielle du Septembre musical, le 28 août ;
- la co-organisation de la journée officielle de la Bénichon, aux hôtes d'honneur de la Commune de Belfaux le 31 août ;
- la réception officielle des jeunes citoyens, des jeunes étrangers de 18 ans ayant le droit de vote sur le plan communal, des nouveaux bourgeois et des nouveaux Suisses et / ou Vaudois résidant à Montreux, le 10 septembre ;
- la séance et au cocktail dînatoire à l'occasion de la rencontre avec les Gouverneurs et présidents des Sociétés de villages, le 1<sup>er</sup> octobre ;
- la co-organisation de la cérémonie du souvenir, le 2 novembre ;
- la réception officielle en l'honneur des sportives et sportifs méritants, le 12 novembre ;
- le repas dans le cadre de la rencontre de la Municipalité avec la Conférence des chefs de service, le 17 novembre ;

- la co-organisation de la réception officielle du Marché de Noël, le 22 novembre ;
- au repas de fin d'année du personnel, le 5 décembre ;
- la co-organisation de la réception officielle de la 25<sup>ème</sup> édition du Montreux Comedy Festival, le 6 décembre ;
- l'inauguration du pavillon des Villes jumelées ou partenaires, le 13 décembre ;
- la cérémonie de la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du Stade d'Athlétisme de la Saussaz, à Chailly, le 17 décembre.

## **Séances**

La Municipalité a participé :

- à la rencontre de la Municipalité avec les Syndics honoraires et les Conseillers municipaux honoraires de Montreux, le 13 janvier ;
- à une séance publique de présentation des futurs travaux de l'avenue Belmont, le 8 avril ;
- à une rencontre avec les CFF SA, le 2 mai ;
- à une rencontre avec la Municipalité de Saanen, le 14 novembre.

Par ailleurs, elle a siégé :

- avec la Commission de naturalisation à 12 (13) reprises ;
- avec la Conférence des Chefs de service à quatre reprises, le 10 février, le 12 mai, le 6 octobre et le 17 novembre ;
- aux 2 (2) rencontres de la Municipalité avec la CoGest, en mai et en juin ;
- à la rencontre avec les Gouverneurs et Présidents des Sociétés de villages, le 1<sup>er</sup> octobre ;
- lors de la séance de la Municipalité et des membres de la COFIN, le 30 septembre.

Enfin, elle a participé :

- à la séance inter municipale Vevey – La Tour-de-Peilz – Montreux ;
- au Bouquet de chantier de la Maison de Quartier, à Clarens ;
- aux rapports de fin d'année du Corps de police et de l'ORPC, ainsi que du Service de Défense Incendie et de secours Montreux-Veytaux (SDIS) ;
- aux rencontres de l'Union des Communes Vaudoises ;
- à diverses assemblées générales ordinaires ou extraordinaires.

## Représentations

La Municipalité a été représentée :

- lors du Lunch de Printemps de Montreux-Vevey Tourisme (MVT), le 14 mars ;
- lors du Montreux Miniature show, les 15 et 16 mars ;
- lors des 50 ans du Montreux Choral Festival, le 26 avril ;
- lors du 29<sup>ème</sup> Volley Masters, les 28 mai et 1<sup>er</sup> juin ;
- lors des 80 ans du Montreux Grand Prix, du 4 au 7 septembre ;
- lors de la 10<sup>ème</sup> édition de la Route Gourmande, le 13 septembre 2014 ;
- lors de l'inauguration du Montreux Jazz Café et du Funky Claude's Bar, le 24 septembre ;
- lors du 10<sup>ème</sup> anniversaire du Montreux Art Galery, le 5 novembre ;
- lors du concours suisse de Brass Band, les 29 et 30 novembre ;
- lors des championnats suisses de gymnastique, les 6 et 7 décembre ;
- à diverses visites de chantier et d'entreprise ;
- aux anniversaires de 89 (84) nonagénaires et plus particulièrement de 16 (17) centenaires ;
- lors des foires de Brent et des Planches, lors des nuits et de la Fête officielle au village de Chernex, de la Fête du pain à Tavel et lors de diverses manifestations villageoises ;
- lors des promotions des différents établissements scolaires publics ou privés, primaires, secondaires ou professionnels, de remise de prix ;
- aux concerts et spectacles, inaugurations diverses, salons, compétitions sportives, congrès.

## Montreux salue la mémoire de Jean-Jacques Cevey

M. Jean-Jacques Cevey est décédé dans la nuit du 11 au 12 mai 2014. Les Autorités de Montreux tiennent, par la présente, à honorer et à saluer la mémoire de leur ancien Syndic et Bourgeois d'honneur.

Figure marquante de la Commune, né en 1928, il a œuvré en qualité de Syndic de 1969 à 1988, et fut nommé Bourgeois d'honneur en janvier 1988. Son engagement et son amour de la Commune ont toujours été un exemple et une motivation pour tous, son départ représente une grande perte pour la Commune de Montreux.

Licencié en droit, Docteur honoris causa de l'Université d'Aix-Marseille, journaliste et homme politique, il fut l'un des acteurs enthousiastes de la fusion des communes des Planches et du Chatelard, qui a donné naissance, en 1962, à la Commune de Montreux dans sa forme actuelle.

Soutenu par son épouse et sa fille, il fut notamment Député au Grand Conseil vaudois (1966-1976), Président du Parti radical vaudois (1972-1980), Conseiller national pendant 24 ans (1967-1991 – président en 1987), Président de l'Institut suisse de recherche expérimentale sur le cancer (1972-1993), Président de l'organisation de Suisses de l'étranger (1992-1998- Président d'honneur dès 1999), Président de l'Office national suisse du tourisme (1980-1994), Président d'honneur de l'Office du Tourisme du Canton de Vaud, ainsi que Président des Fondations Leenaards et Jean Planque.

Jean-Jacques Cevey a donné, sans compter, son temps, son énergie et son intelligence en faveur des collectivités communales, cantonale et fédérale et Montreux a eu le privilège de bénéficier de ses compétences largement reconnues.

## **Les collaborations intercommunales**

Le tableau ci-après représente de manière synthétique les collaborations intercommunales dans lesquelles la Commune de Montreux est impliquée.

Les activités en lien avec ces collaborations se trouvent dans les dicastères concernés.

Par ailleurs, chacune des institutions fait l'objet d'un descriptif détaillé qui figure sur le site [www.sai-riviera.ch](http://www.sai-riviera.ch).

Nous pouvons toutefois citer les principaux objets qui ont été traités sur un plan intercommunal en 2014 :

- le suivi des travaux menés par la CORAT, qui s'inscrivent dans la suite du projet d'agglomération Rivelac ;
- le suivi de l'étude d'opportunité et de faisabilité d'une ou de plusieurs fusion(s) et / ou d'une gouvernance régionale au sein des dix communes de la Riviera ;
- installations sportives d'importance régionale sur la Riviera.

## LES COLLABORATION INTERCOMMUNALES

INSTITUTIONS	COMMUNES												
	St-Saphorin	St-Légier	Blonay	Corseaux	Corsier	Chardonne	Jongny	Vevey	La Tour-de-Peilz	Montreux	Veytaux	Villeneuve	Autres communes
Fonds culturel Riviera													
Conservatoire Montreux-Vevey-Riviera													
Fonds intercommunal sports/jeunes													
Montreux-Vevey-Tourisme													Lavaux
Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera													
Inspection de chantiers													
Taxe intercommunale de séjour													
PROMOVE													
CORAT													
CTI (commission technique intercommunale)													Lutry
CIEHL													
ASR (Police Riviera + CSU + PCI + SDIS + ORPC)													
Commission prévention Riviera													
Addiction, Action communautaire, Travail Social (AACTS)													
SIGE													Périmètre variable selon les tâches
Gederiviera													
SATOM ( + ancienne SA Compost )													Noville, Rennaz, Roche, Chexbres, Puidoux, Rivaz, district d'Aigle, Pays-d'Enhaut, Bas Valais
VMCV SA													
CICG													Bourg-en-Lavaux, Noville, Rennaz, Roche, Chexbres, Puidoux, Rivaz, Saint-Saphorin, Aigle, Bex, Chessel, Lavey-Morcles, Leysin, Noville, Ollon, Yvorne, Bas Valais
Organisation hospitalière régionale													
Convention utilisation des installations sportives													
Groupement de défense contre la grêle à Lavaux													Lavaux
Forum des municipalités													
SAI													
CSD (Conférence des syndic du district)													
Transports Montreux-Vevey-Riviera SA													
Conférence intermunicipale													
Eglise Evangélique réformée de langue allemande de Montreux													Noville, Rennaz, Chessel
SDIS													
Fondation de la ville de Montreux pour l'équipement touristique													
Domaine skiable des hauts de Montreux (Jaman)													
Bibliothèque intermunicipale													
Collecte des déchets													
REME (Réseau Enfance Montreux & Environs)													
Equipements sportifs													
Signalisation routière													
Sociétés de sauvetage													
Morgue													
Routes et quais communs													
Stand de tir de Villeneuve													Roche, Chessel, Noville, Villeneuve
DPS Plate-forme Montreux-Veytaux													
Cercle scolaire primaire Montreux-Veytaux													
Cercle scolaire secondaire Montreux													Noville, Rennaz, Roche, Chessel

\*pour une vision plus globale, veuillez vous référer au site [www.sai-riviera.ch](http://www.sai-riviera.ch)

## **Jumelages, pactes d'amitié, protocoles d'entente, relations internationales**

### **Réunion avec les Ambassadeurs et les Consuls, fêtes nationales**

La Municipalité a été conviée par différents Ambassadeurs et Consuls pour des séances de travail. Elle a également été représentée à diverses fêtes nationales. Citons principalement, l'Arabie Saoudite, la Belgique, la Chine, l'Égypte, les États-Unis, la Finlande, la France, la Géorgie, la Hongrie, l'Irlande, le Japon, le Koweït, la Lituanie, le Qatar, la Roumanie, la Russie, la Slovénie, Singapour et la Wallonie (région de Belgique).

Diverses réunions se sont tenues avec la Consule générale de France, en vue de favoriser la mise en place du bureau électoral des électeurs français au sein des locaux communaux.

### **Visites**

En février 2014, à la demande du Président des Résidents du Moyen-Orient, un voyage a été organisé en l'honneur de M. L. Wehrli, Syndic, en Arabie Saoudite, afin de lui faire rencontrer différentes familles et personnalités du monde politique et économique.

Le 23 avril 2014, M. L. Wehrli, Syndic, a été reçu par le Secrétaire Général Ban Ki-moon à l'ONU-New York pour un échange sur la conférence sur la Paix en Syrie, Genève II, tenue à Montreux en janvier 2014.

Le 30 avril 2014, M. L. Wehrli, Syndic, s'est déplacé à Bakou, Azerbaïdjan, en vue de présenter les candidatures aux championnats d'Europe de Taekwondo senior. Cette démarche a été couronnée de succès et la compétition se tiendra à Montreux en 2016.

Le Premier Ministre de Jordanie est venu à Montreux les 7 et 8 juin 2014, afin de découvrir notre région et d'échanger sur diverses problématiques liées aux Résidents du Moyen-Orient, avec M. L. Wehrli, Syndic.

A la demande de l'Ambassade de Suisse à Abu Dhabi, un voyage a été organisé du 20 au 23 octobre 2014 dans les Emirats Arabes Unis. Celui-ci a permis à M. L. Wehrli, Syndic, de rencontrer les représentants du monde politique, économique et touristique de cette région, les familles des résidents du Moyen Orient qui séjournent régulièrement à Montreux, ainsi que des membres de la Communauté indienne.

Deux délégations japonaises de Chiba sont venues, une en septembre (urbanisme et marché de Noël) et une en décembre 2014 (parcs et jardins, marché de Noël), dans le cadre des échanges du jumelage.

Un nombre important de délégations chinoises de différents Districts chinois a été reçu tout au long de l'année par M. L. Wehrli, Syndic, et divers thèmes ont été abordés selon leurs intérêts respectifs.

## **Protocole d'accord « Memorandum of Understanding » - Dallas (USA)**

Un protocole d'accord a été signé en date du 17 avril 2014 avec la ville de Dallas (USA). Les échanges toucheront principalement les domaines de l'éducation, de la culture, du tourisme et la promotion de différentes manifestations et conférences internationales.

### **Echanges de jeunes étudiants**

Du 24 juillet au 5 août 2014, un groupe de quatre étudiants chinois de Xicheng et leur accompagnateur a été accueilli, pour la première fois, dans des familles montreusiennes.

En retour, les étudiants suisses sont partis, du 11 au 25 octobre 2014, à Xicheng (Chine). Durant les deux séjours, des visites ont été organisées par chaque pays. Un accord d'échange d'étudiants a été signé à Xicheng.

Du 28 juillet au 11 août 2014, un groupe de quatre étudiants japonais de Chiba et leur chaperon a été reçu dans des familles d'accueil montreusiennes. Diverses activités ont été organisées à leur attention. Les jeunes étudiants suisses partiront au Japon l'été 2015.

La Municipalité a été représentée aux festivités du 21 septembre 2014, relatives au 30<sup>ème</sup> anniversaire des échanges linguistiques entre la Gutenbergschule de Wiesbaden et les écoles de Montreux.

### **Arbre - statues**

Un arbre a été planté à Clarens dans le cadre du « Peace Week project 2014 - Yugi Miyata – Sofia Bulgaria » en collaboration avec la Municipalité et l'Association Haïdra.

Afin de fêter le bicentenaire de la naissance du belge Adolphe Sax, une statue a été offerte, le 5 juillet 2014, par la Belgique et la Wallonie-Bruxelles et installée sur les quais de Montreux. L'inauguration a été précédée d'une parade de 180 saxophonistes et d'un concert.

Une statue « La Clef de Sol », créée par M. Pascal Bettex, a été offerte par la Commune de Montreux, envoyée et inaugurée à Xicheng (Chine), en vue d'être placée dans un ruban de zone verte entourant ce district et réservé à l'usage des villes Amies et des Jumelages.

Une statue représentant Igor Stravinski a été offerte à Montreux par la Russie et a été dévoilée, le 25 octobre 2014, en présence de M. Pierre Helg, Ambassadeur de Suisse à Moscou, M. Vassily Nebenzia, Vice-ministre des Affaires étrangères de Russie, M. Alexandre Golovine, Ambassadeur de la Fédération de Russie à Berne et M. Frederik Paulsen, Consul honoraire de Russie de Lausanne, sur les quais de Montreux.

Un spectacle de ballet et une réception organisée dans le cadre des 70 ans de MGIMO Université de Russie a suivi la partie officielle.

## Manifestations

La Conférence internationale pour la Paix en Syrie – Genève II, présidée par le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, s'est tenue le 22 janvier 2014 à Montreux. Un important dispositif de sécurité a été mis en place autour du Fairmont le Montreux Palace et au 2m2c, pour accueillir les différentes représentations et le centre de presse. La Municipalité de Montreux a été sollicitée notamment pour l'accueil, le protocole et le centre des médias.

La Capeline de Menton a été reçue les 9, 10 et 11 mai 2014, dans le cadre des 75 ans de la Chanson de Montreux, assistant à leur concert de Gala et à diverses activités organisées par la Commune de Montreux. En particulier, une visite des serres communales avec la délégation des jardiniers de Menton et le groupe folklorique, dans le but de débiter divers projets communs de créations florales et d'aménagement de parcs, de partager les connaissances respectives et d'échanger des plantes et des arbres locaux.

En plus de l'habituelle cérémonie du 4 juin 2014, en l'honneur du Maréchal Mannerheim, à Territet, la Municipalité a notamment eu l'honneur, le 14 mai 2014, d'accueillir le chef des armées finlandaises et le commandant de corps, Dominique Andrey ; le 7 juin 2014, le Ministre de la Défense de la Finlande et le Conseiller fédéral, Ueli Maurer, en charge du même ministère en Suisse. Quelques autres cérémonies se sont également tenues dans ce cadre en 2014.

De nombreuses fêtes et cérémonies ont été organisées dans le cadre du 150<sup>ème</sup> anniversaire des relations diplomatiques entre le Japon et la Suisse, où la Municipalité a généralement été représentée. Nous pouvons en particulier citer la réception officielle de la Municipalité, suivie du concert d'Hiromi, lors de la Japan Night, qui s'est tenue le 11 juillet 2014 dans le cadre du Montreux Jazz Festival. Un grand nombre d'ambassadeurs et une délégation de Kawasaki étaient présents.

Citons également la célébration au Japon de la fête nationale du 1<sup>er</sup> août, avec un discours officiel de M. L. Wehrli, Syndic, en présence de l'Ambassadeur de Suisse au Japon et du Maire de Chiba, exceptionnellement organisée dans l'ancienne Ambassade Suisse de Chiba (Japon). Durant ce voyage, M. L. Wehrli, Syndic, a également assisté au Festival de musique classique de Kawasaki, a rencontré le maire d'Hiroshima dans le cadre de l'Association « Mayor for peace » et des discussions sur la déclaration de paix de Nagasaki.

La réception officielle des résidents du Moyen-Orient a eu lieu le 20 août 2014 au Fairmont le Montreux Palace.

Du 12 au 15 septembre 2014, la Municipalité a été représentée et a assisté au concours, à la parade et aux performances musicales lors du « Grosse Preis der Landeshauptstadt Wiesbaden 2014 ».

Elle a soutenu par sa présence les festivals montreuviens à l'étranger, permettant ainsi le renforcement des synergies en matière de promotion de Montreux. Elle a notamment été représentée avec le Montreux Jazz Festival, au Festival de Kawasaki, le 22 et le 23 novembre 2014, et avec le Montreux Comedy Festival, du 28 au 31 août 2014, au Festival de Busan (Corée).

En complément de la soirée officielle du Montreux Comedy Festival, elle a aussi été représentée lors de la soirée russe, le 6 décembre 2014, tenue dans le cadre du Montreux Comedy Festival.

Dans le cadre du Marché de Noël, les villes amies, jumelées et partenaires, à savoir, Menton (France), Wiesbaden (Allemagne), Chiba (Japon), Xicheng (Chine) et Satoraljaujhely (Hongrie), ont tenu des stands de produits de leurs régions ou pays et ont participé à la parade dans les rues de Montreux. L'inauguration du chalet de ces villes a remporté un vif succès, notamment auprès des différentes représentations diplomatiques et des milieux touristiques et économiques. De nombreux hommes d'affaires et artistes sont venus présenter leur société ou leur art, en vue de se développer et de prendre des contacts avec les représentants de notre région et de notre pays

## **Divers**

Diverses autres demandes de jumelages ont été reçues et étudiées tout au long de l'année, mais il n'a malheureusement pas été possible d'y donner une suite favorable.

## **Administration générale**

### **Préambule**

La Municipalité a pris acte avec regret de la démission au 31 août 2014 de Mme Corinne Martin, Secrétaire municipale en fonction depuis le 11 juin 2012, nommée au 1<sup>er</sup> septembre 2014 en qualité de Cheffe du Service des communes et du logement (SCL) au Département de l'Intérieur et de la Sécurité (DIS).

### **Intérim**

A la suite de ce départ, l'intérim a été assuré, sous la supervision de M. Laurent Wehrli, Syndic, par Mme Corinne Millasson, Secrétaire municipale adjointe, pour toutes les affaires relatives à la Municipalité et au Conseil communal jusqu'à l'entrée en fonction, au 1<sup>er</sup> février 2015, du nouveau titulaire, M. Olivier Rapin. Elle a été secondée dans cette tâche par Mme Sabine Chenaux, Adjointe administrative.

Aux tâches courantes de gestion s'est ajoutée l'organisation d'une élection complémentaire, à la suite de la démission de Mme Edith Willi, Conseillère municipale, annoncée le 8 octobre 2014.

### **Tâches principales**

Le service (secrétariat de la Municipalité et le greffe municipal) ont assumé principalement les tâches suivantes :

- préparation, ordre du jour et tenue des procès-verbaux des séances ordinaires et extraordinaires de la Municipalité ;
- rédaction et suivi de la correspondance de la Municipalité et de l'administration générale ;

- coordination, suivi et préparation de l'ordre du jour des séances du Conseil communal ;
- mise à jour des lois et règlements ;
- préparation et tenue de la Conférence des chefs de services communaux, présidée par la Secrétaire municipale, ainsi que, à titre intérimaire, par la Secrétaire municipale adjointe dès le 1<sup>er</sup> septembre 2014 ;
- rédaction du rapport de la Municipalité sur la gestion communale ;
- gestion de l'économat communal ;
- suivi et coordination des relations avec :
  - les Autorités fédérales ;
  - les Autorités et les départements cantonaux ;
  - la Préfecture ;
  - les Municipalités du Canton et du District de la Riviera Pays-d'Enhaut ;
  - les Municipalités des autres Cantons et des Districts voisins ;
  - les gouverneurs, les comités, les syndicats, les fondations, les associations et les sociétés locales.

## **Projets particuliers**

### **Dissolution des fractions de communes des Planches et de Sâles, Chêne et Crin**

Initiée en 2010 et poursuivie en 2013, la dissolution des fractions de communes des Planches et de Sâles, Chêne et Crin et l'octroi d'une concession partielle de distribution d'eau à l'Association du service des eaux du Maralley (SEM) ont fait l'objet d'un préavis voté par le Conseil communal en date du 2 octobre 2013. Madame la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro a approuvé l'octroi de la concession partielle de distribution d'eau à l'Association du service des eaux du Maralley le 19 décembre 2014, dernière étape d'un long processus.

### **Piliers publics**

Débutée en 2008, la réflexion relative à la rénovation et au remplacement des piliers publics existants sur la Commune de Montreux, ainsi qu'à la création de deux nouveaux piliers a abouti le 2 octobre 2013 par l'approbation par le Conseil communal d'un préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement de quelque Fr. 110'000.-- pour effectuer ces travaux. Ceux-ci ont été achevés en 2014.

## Naturalisations

Le greffe municipal a assumé diverses tâches en lien avec les demandes de bourgeoisie de Montreux et de naturalisation suisse et vaudoise dans la Commune de Montreux, facilitées fédérales, facilitées cantonales ou ordinaires.

En 2014, le greffe municipal a distribué 225 (257) formulaires d'enregistrement d'Etat-civil aux ayants-droits, en vue de déposer une demande de naturalisation suisse et vaudoise dans la Commune de Montreux. Ces formulaires ne sont plus pris en compte dans le traitement des dossiers en cours, ce qui explique la baisse enregistrée.

A noter que pour répondre aux nouvelles directives cantonales, seul un formulaire d'état civil est remis par famille, indépendamment du nombre de dossiers et de personnes y relatifs.

328 (566) dossiers en cours ont été traités durant l'année 2014, représentant 443 (764) personnes, dont 152 (293) demandes déposées par des hommes et 176 (273) par des femmes, comprenant 5 (7) époux, 34 (65) épouses, 37 (59) garçons et 39 (67) filles.

<b>Auditions</b>	<b>Total personnes auditionnées</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>1ère audition</b>	<b>2ème audition</b>	<b>3ème audition</b>
Francophones	20	9	11	18	4	1
Allophone	60	26	34	54	16	1
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>35</b>	<b>45</b>	<b>72</b>	<b>20</b>	<b>2</b>

Pour l'année sous revue, 158 personnes sont devenues suisses, vaudoises et montreusiennes. Elles se répartissent comme suit :

<b>Mesure</b>	<b>Demande</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>Conjoint-e</b>		<b>Enfants</b>	
				<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>
Art. 8 LDCV	60	32	28		12	7	11
Art. 22 LDCV	13	7	6				
Art. 25 LDCV	15	5	10			4	4
Art. 27 LN	32	14	18				
<b>Total</b>	<b>120</b>	<b>58</b>	<b>62</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>15</b> <sup>2</sup>

4 (20) demandes ont été refusées ou retirées en cours de procédure et 1 (3) suspendue.

<sup>2</sup> Art. 8 LDCV : naturalisation ordinaire ; Art. 22 LDCV : Naturalisation facilitée cantonale des jeunes de la 2<sup>ème</sup> génération ; Art. 25 LDCV : naturalisation facilitée cantonale des étrangers nés en Suisse ; Art. 27 LN : naturalisation facilitée fédérale ; art. 30 LN : naturalisation facilitée fédérale des Confédérés.

## **Communication**

En 2014, la communication a poursuivi son travail d'information tant en direction du public qu'à l'interne. L'équipe, formée d'une responsable à 70 %, d'une assistante à 50 % et d'une éditrice Web/community manager à 50 %, a géré les tâches suivantes :

- site internet : la fréquentation du site poursuit sa courbe à la hausse, avec 50 à 100 visiteurs chaque jour. Le site mobile fait encore mieux puisqu'il reçoit entre 150 et 200 visites quotidiennes. L'agenda, la rubrique déchets, la piscine et les offres d'emploi sont les thématiques les plus prisées ;
- réseaux sociaux : la page Facebook officielle de la Commune de Montreux compte à ce jour presque 800 mentions « j'aime », soit le double de l'année dernière. Le nombre de publications hebdomadaires s'élève à cinq en moyenne ;
- panneaux électroniques : plus de 280 visuels ont été affichés sur les trois panneaux d'entrée de ville, dont une grande majorité annonçant des manifestations organisées par les sociétés locales ;
- « Vivre à Montreux » : quatre éditions du bulletin d'information communal, ainsi qu'une version brève d'un document intitulé « rapport de gestion » ont été remis à la population en tout-ménage, soit cinq publications au total ;
- relations médias : des relations suivies ont été maintenues avec les médias tout au long de l'année. Points de presse, communiqués, « InfoMunis », réponses aux questions et invitations diverses ont permis d'informer la presse et de nourrir les échanges. La communication a en outre rédigé des articles pour diverses revues, dont « Migros Magazine », « Point Commune » ou « L'Expat ».

Sur le plan interne, deux éditions du bulletin d'information destiné au personnel ont été transmis aux collaborateurs. On peut également signaler que les préparatifs de l'intranet, qui sera mis en ligne en 2015, ont passablement occupé les collaboratrices de la communication.

## **Archives de Montreux**

Les archives de Montreux assument la mission légale de collecte, conservation et mise à disposition de documents et de dossiers produits par les Autorités et l'administration communale. Ceux-ci peuvent remonter jusqu'à l'année 1269. Elles rassemblent également des archives privées, émanant de familles ou de collectivités locales, des documents iconographiques, ainsi que des collections de journaux régionaux.

## **Personnel**

Le personnel des archives communales a été épaulé en 2014 par cinq stagiaires : une stagiaire-historienne de l'art et quatre stagiaires apprentis assistants en information documentaire.

## **Archives courantes et intermédiaires**

En 2014, les archives communales ont accueilli 44 (46) mètres linéaires (ml) de versements des services communaux suivants : Administration générale 8 (55) ml, Domaines, bâtiments, sports 8 ml, Centre social intercommunal 28 ml.

Par ailleurs, les archives de Montreux ont coordonné, pour l'année sous revue, la destruction de documents en provenance de tous les services communaux pour un total de 3,9 (4,9) tonnes, en vertu des lois et règlements en vigueur.

Enfin, l'élaboration d'instruments de gestion des dossiers a été entamée dans l'optique de systématiser les procédures liées à la gestion des dossiers d'activité et de rendre la production documentaire plus efficiente. L'Administration générale fait office de service pilote pour ce projet.

## **Fonds privés**

Les archives de Montreux ont réceptionné 7 (12) nouveaux fonds privés ce qui porte leur nombre à 225 (218). Les archives ont par ailleurs entamé la refonte de la politique d'acquisition concernant les fonds privés avec pour objectif d'accueillir dorénavant majoritairement des dons, au détriment des dépôts de fonds.

Les grands fonds privés de la Commune ont été particulièrement mis en valeur en 2014. Le fonds Charlie Chaplin a servi à documenter une exposition au musée de l'Elysée à Lausanne. Le fonds Théodore Strawinsky a été exposé au musée de Carouge (GE). Enfin, les photographies provenant du fonds Horst Tappe ont fait l'objet d'une exposition à la Maison de l'écriture à Montricher (VD).

## **Classement d'archives et inventaires**

Les archives de Montreux poursuivent leur travail d'inventaire. En 2014, 848 (275) notices d'inventaires ont été saisies. Une partie de ces inventaires sont librement consultables sur internet, d'autres sont protégées par un mot de passe.

Au cours de l'année 2014, les archives de Montreux ont actualisé l'inventaire des œuvres d'art de la Commune. Ainsi, ce sont plus de 450 tableaux et sculptures qui ont été détaillés, décrits et localisés. Ce travail a permis à l'Organisation régionale de protection civile, section Protection des Biens culturels, de mettre à jour la liste des œuvres et objets historiques prioritaires pour l'évacuation en cas de sinistre. Le projet s'est terminé avec la mise en place de procédures garantissant la bonne tenue à jour de cet inventaire.

## **Consultations, visites et conférences**

La salle de lecture a connu une fréquentation quotidienne moyenne de plus de 2,2 (3,2) lecteurs, avec un total de 543 (781) visites enregistrées dont 112 (111) nouveaux lecteurs.

Les archives de Montreux ont accueilli et fourni de la documentation à de nombreux étudiants et chercheurs, notamment des étudiants d'un séminaire de l'Université de Lausanne en histoire du tourisme. Le personnel des archives a par ailleurs accueilli les participants à un séminaire de l'Institut Universitaire Kurt Bösch, de Sion.

Enfin, l'archiviste adjoint a présenté le travail des archives de Montreux sur la plateforme [www.archivescommunales-vd.ch](http://www.archivescommunales-vd.ch) lors de deux conférences, à Lausanne et à Locarno.

## **Recherches historiques**

Le travail de recherche historique a permis de répondre à 62 (43) demandes de particuliers en 2014. Celles-ci concernent des recherches généalogiques, des demandes liées au patrimoine bâti ou à des lieux montreusiens, ainsi que des questions relatives aux célébrités ayant séjourné dans la région.

## **Restauration et numérisation**

En marge de la mise à jour de l'inventaire des œuvres d'art, les archives communales ont confié divers mandats à des restaurateurs d'art, notamment en vue de la décoration de la salle des mariages.

Enfin, en 2014, les archives de Montreux ont confié un premier lot de journaux locaux, dont la dégradation avancée ne permettait plus de consultation, à une entreprise de numérisation.

## **Office de la population**

Dans le cadre de ses fonctions, l'Office de la population a répondu, par le biais d'un guichet virtuel, à plus de 2'590 (2'774) mouvements, ainsi qu'à 686 (550) demandes de renseignements et d'attestations.

Cet outil moderne améliore sensiblement la collaboration avec les écoles privées, telles GIHE et le groupe SEG, qui comprend HIM et SHMS<sup>3</sup>, le Châtelard, Monte Rosa, Surval, ainsi que St-Georges, en facilitant l'inscription de quelque 2'313 (2'410) étudiants.

## **Mutation**

Les différentes mutations enregistrées sont au nombre de 19'293 (20'784).

Celles-ci comptabilisent les 4'050 (4'192) arrivées, les 3'496 (3'482) départs, les 1'302 (1'404) déménagements, les 479 (509) changements de nom, les 79 (100) séparations, les 158 (195) naturalisations, les 48 (69) divorces, les 97 (101) mariages, les 215 (174) naissances, les 215 (256) décès enregistrés et les 9'154 (10'302) permis étrangers enregistrés.

---

<sup>3</sup> GIHE : Glion Institute of Higher Education (Ecole hôtelière); SEG : Swiss Education Group (gestion hôtelière et touristique) ; HIM : Hotel Institute Montreux ; SHMS : School of Swiss Hotel Management.

## **Loi sur l'harmonisation des registres (LHR)**

Les exigences liées à la LHR continuent à engendrer une importante charge de travail supplémentaire au quotidien pour la tenue à jour des données et compliquent considérablement les démarches administratives liées à la prise de résidence ou au déménagement d'un habitant.

Une partie de ces tâches relevant également du service de l'urbanisme, une concertation entre les deux directions est en cours, afin de définir la répartition des actions.

## **NAVIG**

Un nouveau processus de commande de cartes d'identité a été mis en application par la Commune au 1<sup>er</sup> octobre 2014 afin de répondre au projet NAVIG, dirigé par fedpol. Il consiste en une nouvelle procédure électronique qui simplifie les démarches dans le procédé de demande initié par le citoyen et permet de gagner du temps.

## **La population**

Au 31 décembre 2014, la Commune de Montreux compte : 26'407 (26'125) habitants.

### Quelques constatations

Les 26'478 (26'125) habitants se répartissent ainsi :

- 26'072 (25'773) habitants inscrits en résidence principale (habitants ayant déposés leurs papiers sur la commune) soit :
  - 13'842 (13'779) suisses, soit 53,09 % (53,4 %) ;
  - 12'230 (11'994) étrangers, soit 46,91 % (46,54 %).

Sont compris dans les 26'072 (26'125) habitants, les 2'313 (2'410) étudiants inscrits en résidence principale.

- 335 (352) habitants en séjour (habitants inscrits en résidence secondaire et qui ont déposé leurs papiers dans une autre commune), soit :
  - 263 (258) suisses, soit 78,51 % (73,30 %) ;
  - 72 (94) étrangers, soit 21,49 % (26,70 %).

Le nombre d'habitants de moins de 15 ans s'élève à 3'478 (3'370) personnes, soit 1'749 (1'709) garçons et 1'729 (1'661) filles.

Par rapport au 31 décembre 2013, la population montreuusienne a augmenté de 282 (506) personnes, soit :

- augmentation de la population suisse inscrite de 68 (107) personnes ;
- augmentation de la population étrangère inscrite de 214 (399) personnes.

Les habitants suisses sont principalement d'origine :

- vaudoise avec 3'957 personnes enregistrées ;
- bernoise avec 1'575 personnes enregistrées ;
- fribourgeoise avec 1'235 personnes enregistrées ;
- valaisanne avec 997 personnes enregistrées.

Les habitants étrangers sont principalement originaires :

- de France avec 1'902 personnes enregistrées ;
- du Portugal avec 1'849 personnes enregistrées ;
- d'Italie avec 1'501 personnes enregistrées ;
- de Chine avec 899 personnes enregistrées.

#### **Tableau d'évolution de la population depuis 2009**

	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<u>Population en résidence principale</u>						
<b>Total des Suisses établis</b>	<b>13'754</b>	<b>13'735</b>	<b>13'757</b>	<b>13'666</b>	<b>13'779</b>	<b>13'842</b>
<b>Total des étrangers établis</b>	<b>10'978</b>	<b>11'149</b>	<b>11'316</b>	<b>11'587</b>	<b>11'994</b>	<b>12'230</b>
<b>Population établie</b>	<b>24'732</b>	<b>24'884</b>	<b>25'073</b>	<b>25'253</b>	<b>25'773</b>	<b>26'072</b>
<u>En séjour (secondaire)</u>						
– du Canton de Vaud	68	59	53	59	58	54
– Confédérés	228	197	220	205	200	209
– Etrangers	96	101	104	102	94	72
<b>Total en séjour</b>	<b>392</b>	<b>357</b>	<b>377</b>	<b>366</b>	<b>352</b>	<b>335</b>
<b>Population résidente inscrite</b>	<b>25'124</b>	<b>25'241</b>	<b>25'450</b>	<b>25'619</b>	<b>26'125</b>	<b>26'407</b>

# **FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES**

## ***LES MOYENS***

### **Finances**

#### **Activités et organisation du service**

L'effectif du service des finances est resté inchangé durant l'année 2014. Le poste d'adjoint a été repourvu au printemps à la suite du départ de son titulaire. Ce changement a retardé quelque peu le développement et la mise en place des procédures propres au service, sans toutefois affecter le bouclage des comptes et les tâches liées au budget.

Rappelons que le service des finances effectue principalement les activités liées à la tenue des comptes, telles que la comptabilité générale - avec comme échéance importante la clôture et le budget - ainsi que les comptabilités annexes que sont les débiteurs, les créanciers et les salaires.

Certaines de ces tâches sont également effectuées pour :

- l'Association Sécurité Riviera (ASR) ;
- la Fondation de la Saison culturelle de Montreux ;
- la Taxe intercommunale de séjour ;
- la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique ;
- la Fondation d'accueil collectif pour les enfants de Montreux et environ (FACEME).

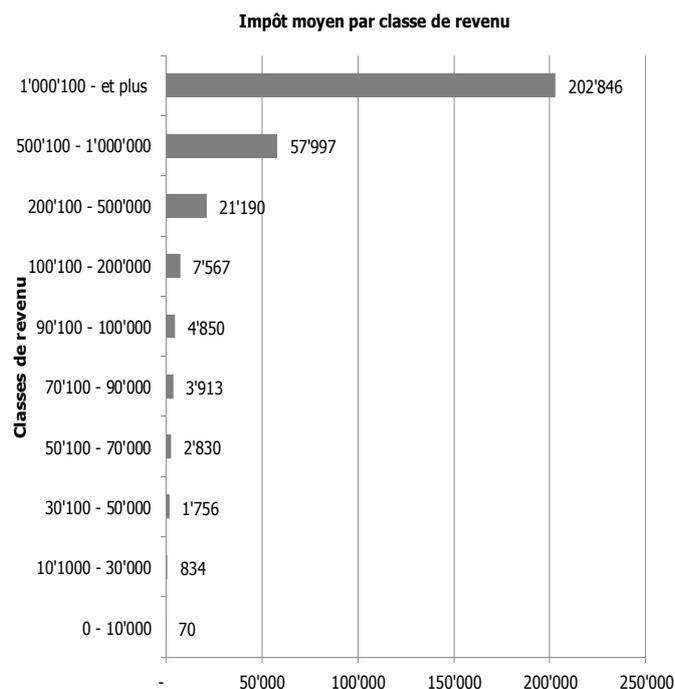
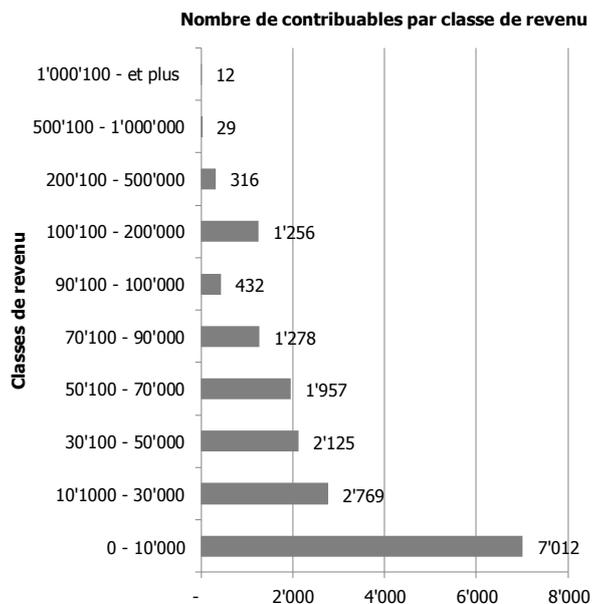
Précisons également que le service des finances apporte son soutien dans des projets comme la facturation des prestations du Réseau Enfants de Montreux et Environ (REME) et, bien entendu, dans celui de la facturation des taxes forfaitaires qui résultent du règlement sur les déchets communaux.

Une analyse des impôts sur les chiens a permis de déceler des opportunités d'améliorations dans la manière de procéder à sa perception. Une rencontre avec la « Recette d'impôt du district » a permis de poser les bases de la procédure en cours.

#### **Finances et chiffres 2014 (budget)**

Montreux c'est :

- un budget de plus de 135 millions de francs ;
- des investissements de près de 50 millions de francs ;
- une marge d'autofinancement de 2,5 millions de francs ;
- des recettes fiscales qui représentent 63 % des recettes totales ;
- plus de 17'000 contribuables.



Les détails des comptes communaux et du budget sont présentés dans les préavis dédiés aux comptes et au budget.

La comptabilité c'est également :

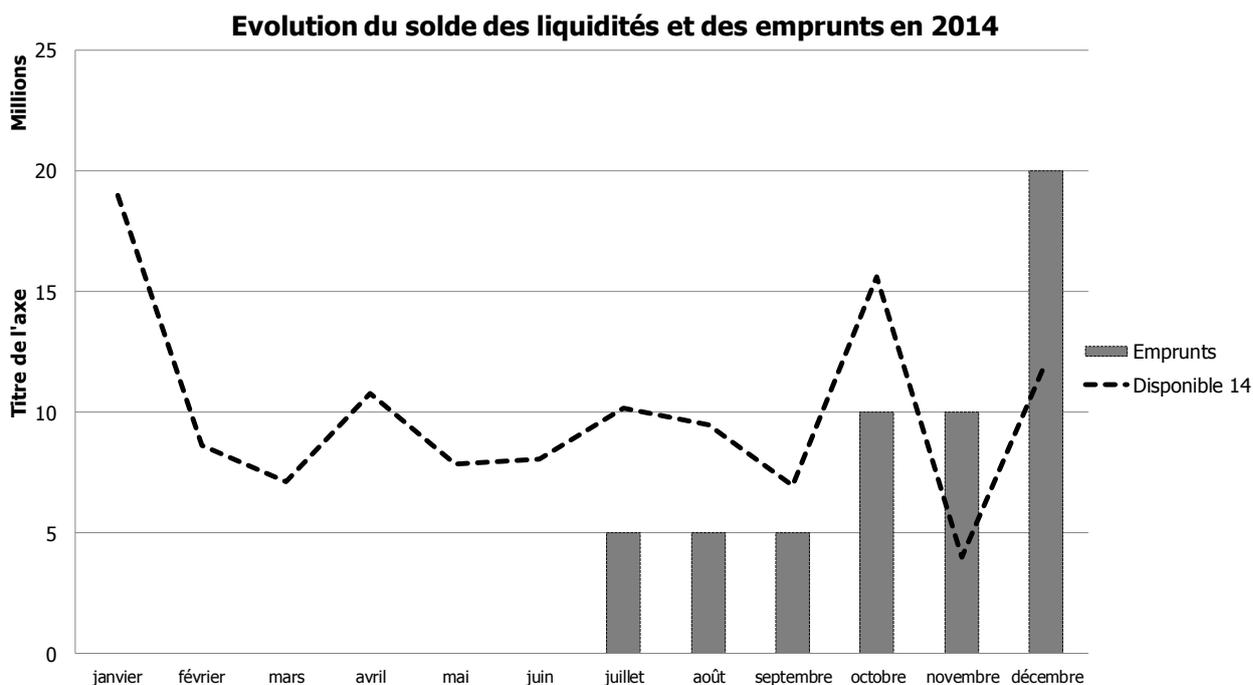
- 26'330 factures émises ;
- 14'274 factures reçues ;
- 27'381 écritures du Grand livre.

## Liquidités et emprunts

Ces dernières années, la Commune de Montreux a financé ses investissements grâce à un excédent de liquidités résultant des recettes extraordinaires des années antérieures.

En 2014, des investissements importants ont contraint le service des finances à recourir à l'emprunt. Comme indiqué sur le tableau ci-dessous, le montant total emprunté en fin d'année s'élevait à 20 millions de francs.

Les conditions du marché monétaire étant très attractives, en particulier pour le court terme, ces emprunts ont été conclus pour de courtes périodes. Ils sont renouvelables. Le taux d'emprunt fixé au 31 décembre est de 0,12 % pour une durée de trois mois.



## Plan d'action 2014

Dans le cadre de l'analyse des comptes, l'organe de révision a émis des commentaires sur le système de contrôle interne (SCI) et sur le plan d'action mis en place par la Municipalité. La réorganisation du service n'a pas permis la réalisation du plan d'action qui prévoyait la finalisation de la majorité des processus pour fin 2013. Ceux-ci ont pu être présentés en partie à l'organe de révision lors de sa visite d'automne.

Les contrôles effectués au 30 septembre ont permis à l'organe de révision de procéder à divers contrôles dont notamment :

- des tests selon les directives du Département des Institutions et des Relations Extérieures (DIRE) ;
- des tests de transactions sur les salaires ;
- la revue de la concordance entre Comptes d'investissements et Comptes de Bilan.

La bonne collaboration avec les différents services communaux a également été mentionnée durant ces contrôles.

Enfin, notons que, lors de ses travaux, l'organe de révision, outre son rôle de surveillant, rempli parallèlement un rôle de conseiller. Des recommandations sont ainsi émises lors de chaque visite et un suivi quant à la réalisation de celles-ci est effectué.

## **Assurances**

Le service des finances coordonne l'administration des diverses polices d'assurances et la gestion des sinistres. Si l'activité générale de la Commune est couverte par des assurances « cadre », en revanche les gros chantiers placés sous la responsabilité communale sont couverts par des contrats ad-hoc prévus pour la durée de ceux-ci.

Ainsi en 2014, des contrats spécifiques ont été conclus pour les chantiers de l'Aula du Collège de Montreux-Est (nouvelle salle du Conseil communal), du Parc Donner, de l'avenue Belmont, de la falaise Glion-Toveyre, du complexe sportif de la Saussaz et de la Maison de Quartier de Clarens.

## **Informatique**

Le centre informatique a vu une nouvelle cheffe, Mme Patricia Genoud, prendre ses fonctions en 2014 et apporter une écoute différente aux besoins des utilisateurs et des clients. Les entités ci-dessous lui confient tout ou partie de leur gestion :

- Commune de Villeneuve ;
- Association de communes Sécurité Riviera (ASR) ;
- Centre de Congrès Montreux SA (2m2c) ;
- Conservatoire de musique Montreux-Vevey-Riviera ;
- Promotion économique de la Riviera (PROMOVE) ;
- Taxe intercommunale de séjour ;
- Plateforme Extranet Riviera au profit de toutes les communes.

Ces mandats permettent au centre informatique une optimisation des coûts grâce aux revenus générés par ces prestations.

## **Commission municipale consultative du système d'information (CMCSI)**

La CMCSI s'est réunie à trois reprises. Outre l'analyse des coûts informatiques dans la phase de l'établissement des comptes et de celle du budget, la commission a pu prendre connaissance des projets en cours et de ceux à venir. Les réflexions et pistes d'améliorations échangées lors de ces rencontres apportent au centre informatique une vision externe et détachée du quotidien, qui lui permet ensuite de définir une politique globale cohérente.

## **Projets**

Le projet de saisie des données relatives à la gestion du temps de travail des collaborateurs de l'administration communale a occupé une bonne partie des ressources du centre informatique. Outre l'aspect technique, ce projet a permis de constater la bonne collaboration entre les services. Il a aussi révélé quelques lacunes dans la communication de l'avancement du projet et des nouveautés que celui-ci apporte dans le quotidien des collaborateurs. Ces observations permettront une meilleure approche lors des changements de programmes à venir.

Deux études ont été lancées en fin d'année, l'une sur le remplacement des programmes communaux et l'autre sur les possibilités de fusions des centres informatiques de Vevey et Montreux. La première fait suite à l'annonce par le fournisseur de logiciels communaux qu'il abandonnera en 2018 une partie de ses programmes, la seconde résulte de divers échanges au niveau régional sur les possibilités d'optimiser les coûts et les compétences dans un regroupement de centres informatiques.

Relevons que ces deux projets devraient déboucher sur le dépôt de préavis durant l'année 2015 et qu'ils donnent lieu à plusieurs échanges entre les utilisateurs de la Riviera.

## **Liaisons informatiques communales**

Une analyse des liaisons informatiques entre les divers bâtiments communaux a permis de déceler certaines lacunes. Une recherche d'optimisation technique a été faite et débouchera sur le dépôt d'un préavis pour couvrir ces besoins.

En sus des liaisons par fibre optique, une analyse des attentes de l'administration pour couvrir les besoins en liaisons sans fils dans les salles de conférences a été menée.

Enfin, il faut relever que le réseau public sans fils des quais a été revu. Après une mise au concours sur invitation, un nouveau fournisseur a remplacé et complété les antennes des quais. Il en résulte une meilleure couverture pour les utilisateurs, une adaptation selon les manifestations et des gains dans l'entretien annuel. Le déploiement et le renouvellement des antennes devraient se terminer au printemps 2015.

## Personnel communal

MOUVEMENT PENDANT L'ANNEE 2014

Les chiffres mentionnés ci-dessous ne comprennent pas le personnel temporaire, les stagiaires et le personnel sous contrat à caractère social (chômage, AI, IPT).

CHAPITRES	SERVICES	REPARTITION COMPTABLE D'EPT			
		EFFECTIF AU 31.12.2014	BUDGET 2014	BUDGET 2014 MODIFIE	BUDGET 2014 TOTAL
100	Conseil communal	0,70	0,30	+ 0,40	0,70
101	Municipalité	4,40	4,40		4,40
110	Greffe, Secrétariat municipal	12,30	15,30	- 2,00	13,30
113	Archives	1,75	2,75	- 1,00	1,75
130	Service ressources humaines	5,00	7,00	- 2,00	5,00
150	Economie, culture et tourisme	1,75	2,75	- 1,00	1,75
151	Bibliothèque municipale	4,76	6,56	- 1,80	4,76
170	Sport	1,50	1,50		1,50
171	Animation jeunesse	4,50	6,50	- 2,00	4,50
200	Administration et comptabilité	6,50	7,50	- 1,00	6,50
202	Centre informatique	3,00	4,00		4,00
300	Service administratif	13,44	16,44	- 3,00	13,44
321	Alpages	0,34	0,34		0,34
325	Forêts	12,40	17,00	- 4,60	12,40

CHAPITRES	SERVICES	REPARTITION COMPTABLE D'EPT			
		EFFECTIF AU 31.12.2014	BUDGET 2014	BUDGET 2014 MODIFIE	BUDGET 2014 TOTAL
350	Bâtiments locatifs	0,16	0,16		0,16
351	Bâtiments publics	6,15	6,65		6,65
352	Bâtiments scolaires	20,15	21,65	+ 0,05	21,70
353	Lieux de culte	2,16	2,16		2,16
354	Piscine de la Maladaire	10,57	12,22		12,22
355	Installations sportives	4,39	4,74		4,74
357	Parking du Marché	3,00	3,00		3,00
400	Service des travaux publics	10,50	13,00	- 1,00	12,00
401	Ports et amarrages	1,07	1,17		1,17
420	Service de l'urbanisme	8,00	8,10		8,10
430	Voirie	55,08	57,58	- 2,00	55,58
440	Espaces verts	34,40	39,40	- 5,00	34,40
450	Ordures et déchets	15,35	17,50	- 2,00	15,50
460	Réseaux d'égouts (EC + EU)	3,20	3,60		3,60
500	Administration des écoles	2,04	2,04		2,04
505	Accueil pour écoliers en milieu scolaire (APEMS)	3,74	3,74		3,74
521	Montreux-Est	0,82	3,82	- 3,00	0,82

CHAPITRES	SERVICES	REPARTITION COMPTABLE D'EPT			
		EFFECTIF AU 31.12.2014	BUDGET 2014	BUDGET 2014 MODIFIE	BUDGET 2014 TOTAL
523	Montreux-Ouest	0,60	3,60	- 3,00	0,60
620	Office de la population	9,30	16,30	- 7,00	9,30
700	Administration	2,15	3,15	- 1,00	2,15
710	Assurances sociales	4,00	4,50		4,50
711	Structure d'accueil familial de jour	1,20	1,20		1,20
712	REME	0,35	0,35		0,35
714	Jardins d'enfants de Montreux	4,84	4,84		4,84
715	Centre social intercommunal	24,70	24,70	+ 1,60	26,30
	<b>TOTAUX</b>	<b>300,26</b>	<b>351,51</b>	<b>- 40,35</b>	<b>311,16</b>

### Légende / Explications

Les apprentis et étudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC) sont, depuis cette année, soustrait de l'effectif du personnel communal.

CHAPITRES	COMMENTAIRES
100	+ 0,40 EPT préavis No 18/2014
110	1,00 EPT à repourvoir - 2,00 EPT (apprentis) transférés au chapitre No 110.3013
113	- 1,00 EPT (apprenti) transféré au chapitre No 113.3013
130	- 2,00 EPT (apprentis) transférés au chapitre No 130.3013
150	- 1,00 EPT (apprenti) transféré au chapitre No 150.3013

CHAPITRES	COMMENTAIRES
151	- 1,80 EPT (apprentis) transférés au chapitre No 151.3013
171	- 2,00 EPT (apprentis) transférés au chapitre No 171.3013
200	- 1,00 EPT (apprenti) transféré au chapitre No 200.3013
202	1,00 EPT à repourvoir
300	- 2,00 EPT (apprentis) transférés au chapitre No 300.3013 - 1,00 EPT (MPC) transféré au chapitre No 300.3013
325	- 0,60 EPT réorganisation de la section - 4,00 EPT (apprentis) transférés au chapitre No 325.3013
351	0,50 EPT à repourvoir selon préavis No 14/2012
352	1,55 EPT à repourvoir ; + 1,55 EPT préavis No 2/2013 ; - 0,50 EPT rapport-préavis No 18/2013 ; - 1,00 EPT (apprenti) transféré au chapitre No 352.3013
354	1,65 EPT à repourvoir
355	0,35 EPT à repourvoir
400	1,50 EPT à repourvoir - 1,00 EPT (apprenti) transféré au chapitre No 400.3013
401	0,10 EPT à repourvoir
420	0,10 EPT à repourvoir
430	0,50 EPT à repourvoir - 2,00 EPT (apprentis) transférés au chapitre No 430.3013
440	- 5,00 EPT (apprenti) transférés au chapitre No 440.3013
450	0,15 EPT à repourvoir ; - 2,00 EPT préavis No 18/2013
460	0,40 EPT à repourvoir
521	- 2,00 EPT (apprentis) transférés au chapitre No 521.3013 - 1,00 EPT (MPC) transféré au chapitre No 521.3013
523	- 3,00 EPT (apprentis) transférés au chapitre No 523.3013

<b>CHAPITRES</b>	<b>COMMENTAIRES</b>
620	- 5,00 EPT (apprentis) transférés au chapitre No 620.3013 - 2,00 EPT (MPC) transférés au chapitre No 620.3013
700	- 1,00 EPT (MPC) transféré au chapitre No 700.3013
710	0,50 EPT à repourvoir
715	1,60 EPT à repourvoir + 2,60 EPT nouvelle répartition de la dotation de l'Etat (EPT gérés par la Commune et financés par l'Etat) - 1,00 EPT (MPC) transféré au chapitre No 715.3013

### Récapitulation

<b>Personnel</b>	<b>Effectif au 31.12.2013</b>	<b>Effectif au 31.12.2014</b>
Personnel à plein temps (y compris apprentis et MPC pour les chiffres 2013)	267	226
Personnel à temps partiel	124	128
<b>TOTAL</b>	<b>391</b>	<b>354</b>

<b>Personnel</b>	<b>Effectif pendant l'année 2013</b>	<b>Effectif pendant l'année 2014</b>
Accueillantes en milieu familial	77	75
Personnel temporaire (traité pendant l'année)	766	847
Stagiaires (préapprentissage)	67	63
Engagements sociaux	18	9
<b>TOTAL</b>	<b>928</b>	<b>994</b>

\* Prise en compte du personnel engagé pour les écoles (surveillants brevetés, moniteurs camps de ski, sport scolaire facultatif, etc.).

## **Répartition des apprentis et des étudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC)**

- 31 (35) apprentis, dont :
  - 2 au greffe municipal (employé de commerce) ;
  - 1 aux archives de Montreux (agent en information documentaire) ;
  - 2 à la bibliothèque Montreux-Veytaux (agent en information documentaire) ;
  - 2 à l'animation jeunesse et camps de vacances (assistant socio-éducatif) ;
  - 1 au service des finances (employé de commerce) ;
  - 2 au service des domaines et bâtiments, sport (dessinateur CFC et employé de commerce) ;
  - 4 à la section forêts (forestier bûcheron) ;
  - 1 à la conciergerie (agent d'exploitation) ;
  - 1 au service des travaux publics (employé de commerce) ;
  - 1 à la section voirie (agent d'exploitation) ;
  - 5 à la section espaces verts (4 horticulteurs floriculture et 1 horticulteur paysagiste) ;
  - 2 à l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Est (employé de commerce) ;
  - 2 à l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest (employé de commerce) ;
  - 5 à l'office de la population (employé de commerce).
- 4 (5) étudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC), dont :
  - 1 à la Direction économie, culture et tourisme ;
  - 1 au service des domaines et bâtiments, sport ;
  - 1 à l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Est ;
  - 1 aux services sociaux.

Il est à relever que trois apprentis ont arrêté leur apprentissage en cours de formation et ne figurent pas sur ce décompte.

## Jubilés

26 (16) fonctionnaires ont atteint, par leur fidélité, un nombre important d'années d'activité au sein de l'administration. Le tableau ci-après donne la répartition suivante :

<b>20 ans</b>	<b>25 ans</b>	<b>30 ans</b>	<b>35 ans</b>	<b>40 ans</b>
9 (4)	12 (8)	4 (2)	1 (2)	0 (0)

## Pyramide des âges

Au 31 décembre 2014, le nombre de collaborateurs se situant dans la fourchette des moins de 20 à 55 ans et plus se monte à 354 (351), dont 149 (146) femmes et 205 (205) hommes. La moyenne d'âge générale se situe à 46,52 (46,01) ans, respectivement à 45,81 (45,16) ans pour les femmes et 47,04 (46,65) ans pour les hommes. 21 (17) collaboratrices ont entre 21 et 30 ans, alors que 17 (19) collaborateurs se situent dans la même tranche d'âge. 90 (85) personnes ont 55 ans et plus, dont 41 (34) femmes et 49 (51) hommes.

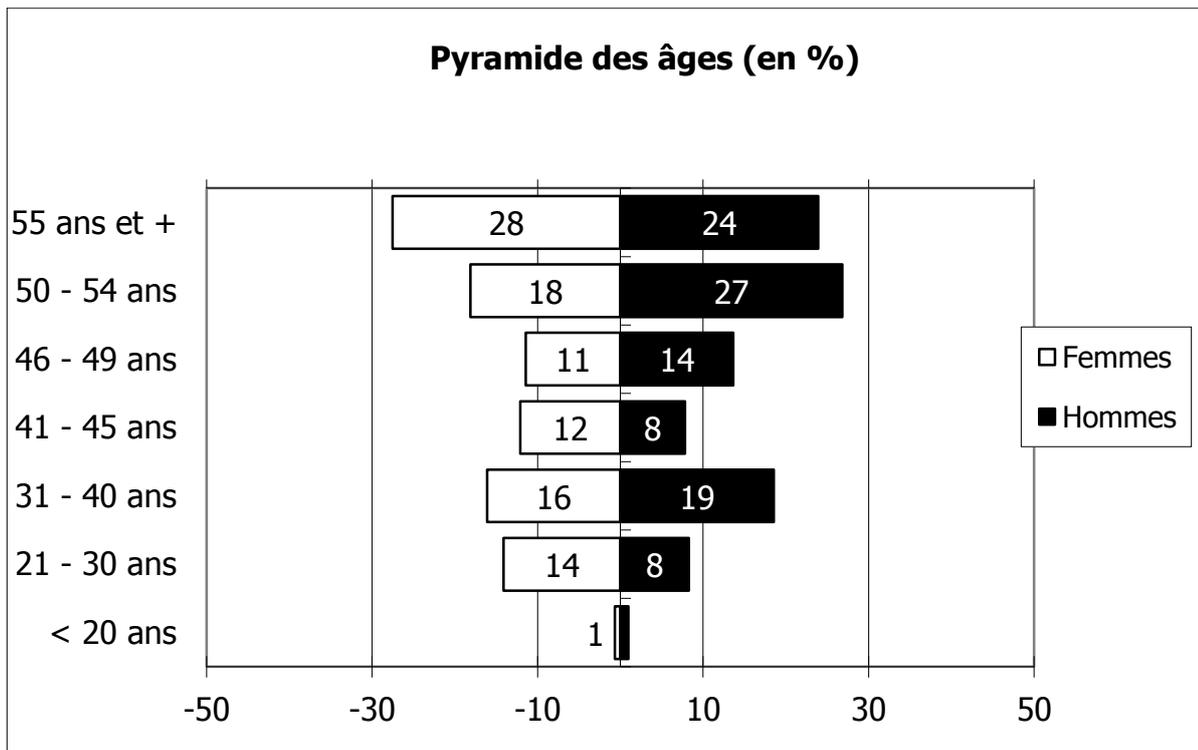
### Pyramide des âges (effectif au 31.12.2014)

<b>Classe d'âge</b>	<b>Nombre de collaborateurs</b>	<b>en %</b>	<b>Femmes</b>	<b>en %</b>	<b>Hommes</b>	<b>en %</b>
55 ans et +	90	25	41	28	49	24
50 - 54 ans	82	23	27	18	55	27
46 - 49 ans	45	13	17	11	28	14
41 - 45 ans	34	10	18	12	16	8
31 - 40 ans	62	17	24	16	38	18
21 - 30 ans	38	11	21	14	17	8
< 20 ans	3	1	1	1	2	1

<b>Total</b>	<b>354</b>	<b>100</b>	<b>149</b>	<b>100*</b>	<b>205</b>	<b>100*</b>
--------------	------------	------------	------------	-------------	------------	-------------

<b>Moyenne d'âge</b>	46.52	45.81	47.04
----------------------	-------	-------	-------

\* Les femmes représentent le 42 % (42 %) de l'effectif des collaborateurs et les hommes le 58 % (58 %).



### Taux de rotation

Le taux de rotation tient compte uniquement du personnel fixe (sans les apprentis et MPC), il est calculé comme suit :

Nombre de départs	58 (dont 2 départs en retraite et 30 transferts à l'Association Régionale d'Action Sociale)
Effectif au 31.12.2014	354
Effectif au 31.12.2013	+ <u>351</u>
Effectif moyen	$705 : 2 = 352,50$
Taux de rotation 2014	$58 : 352,50 \times 100 = 16,45 \% (11,41 \%)$
Taux de rotation 2014 (sans le transfert à l'ARAS)	$28 : 352,50 \times 100 = 7,94 \%$

## **Service des ressources humaines**

Les tâches permanentes de ce service peuvent se résumer de la manière suivante :

- traitement des cas d'engagement et de démission ;
- appui et réponse aux renseignements divers demandés par les autres services ;
- analyse et suivi des grilles d'évaluation ;
- participation aux séances avec la délégation municipale en charge des affaires du personnel ;
- organisation de formations spécifiques et suivi de la formation continue ;
- études relatives au règlement sur le statut du personnel communal et à son application ;
- gestion des contrats d'assurances maladie, accidents et caisse de pensions ;
- élaboration de statistiques et enquêtes diverses ;
- remise des attestations nécessaires pour l'obtention des prestations par les assurés, soit, pour 2014 :
  - 84 (98) déclarations d'accidents, dont :
    - 17 accidents professionnels et 41 accidents non professionnels pour le personnel fixe ;
    - 8 accidents professionnels et 8 accidents non professionnels pour le personnel auxiliaire ;
    - 6 accidents professionnels et 4 accidents non professionnels pour les apprenti(e)s et stagiaires ;
  - 195 (170) avis à la Caisse intercommunale de pension (CIP) ;
  - 86 (45) allocations pour perte de gain ;
- gestion administrative du personnel de la Fondation de la Saison culturelle de Montreux ;
- modernisation de la gestion du personnel et développement de procédures en matière de ressources humaines ;
- appui social aux collaborateurs ;
- suivi et appui divers aux retraités.

Le service des ressources humaines a établi de nombreuses attestations de gain intermédiaire et de l'employeur pour les caisses de chômage. Il a également dû donner des informations et des réponses dans ce domaine, notamment sous forme d'entretiens individuels.

Les 77 (81) postes à repourvoir ont suscité un afflux important de dossiers de candidatures. A relever que certains de ces postes ont fait l'objet de plusieurs parutions dans la presse et à l'Office régional de placement.

Les postes précités ont engendré 2'074 (2'256) offres d'emploi. En ajoutant 752 (593) offres spontanées, soit un total de 2'826 (2'849) dossiers enregistrés et traités.

Pour le surplus, il est à relever que 117 (68) certificats de travail ont été délivrés et 187 (220) propositions adressées à la Municipalité.

## **Formation**

76 (64) cours de formation continue ont été suivis durant l'année par 108 (162) employés, ce qui représente un total de 501,50 (341) jours comprenant aussi bien la formation générale, la formation des apprentis que la formation bureautique.

Ils ont permis aux collaborateurs et, en premier lieu, aux cadres de mieux maîtriser leur présent et leur avenir professionnel et de satisfaire tant aux exigences de leur fonction qu'au niveau de compétence requis par un service public offrant des prestations de qualité.

Les cours nécessaires au maintien des connaissances techniques et ceux imposés par des dispositions légales ont été suivis. Ils sont effectués sous la responsabilité des services.

## **Adaptation des traitements et rentes**

En conformité avec les articles 44 et 85 du règlement sur le statut du personnel communal, l'échelle des traitements adoptés par le Conseil communal en 2001 et les rentes n'ont pas été adaptées au 1<sup>er</sup> janvier 2014 selon décision municipale qui tient compte notamment de l'évolution du coût de la vie.

La Caisse intercommunale de pensions (CIP) n'a pas alloué d'indexation aux rentes des retraités communaux.

## **Sortie des apprentis et MPC**

Le 3 octobre 2014, les apprentis et MPC ont eu l'occasion de participer à une sortie sur le thème « gestion et valorisation des déchets et découverte de la philosophie orientale ».

## **Soirée du personnel**

Le vendredi 5 décembre, le service des ressources humaines a organisé, au Casino de Montreux, la traditionnelle soirée en faveur des collaborateurs communaux, laquelle a eu un grand succès.

## Commentaires généraux

L'année 2014 a vu la mise en place active du programme de gestion du temps de travail automatisé « Zeit », sous la conduite du centre informatique comme chef de projet et du service des ressources humaines comme responsable de la mise en application et en pratique sur le terrain et dans les différents services. Demandant l'implication d'une collaboratrice à 100 % durant de nombreux mois, le système de gestion individualisée du temps de travail « Zeit » poursuit son évolution au sein de la Commune de Montreux. Bien qu'ayant connu quelques inévitables défauts de jeunesse et demandé la ratification de modifications de la part de la Municipalité, notamment en ce qui concerne le règlement d'application du règlement sur le statut du personnel communal, la gestion informatisée du temps de travail commence à porter ses fruits et à être bien implantée dans l'administration communale.

Comme par le passé, l'année 2014 a engendré un nouvel accroissement important du nombre et du volume de dossiers à traiter. Des cas de plus en plus complexes ont émergé et le service des ressources humaines a dû faire face à une augmentation des cas de contestation de la part de collaborateurs ne donnant, parallèlement, pas satisfaction.

Dans ce contexte, le service des ressources humaines poursuit son évolution en développant un rôle de support, de conseil et de soutien aux différents services et aux collaborateurs, ceci dans un bon climat et un bon état d'esprit. Dans le même temps, les compétences, notamment juridiques, présentes au sein du service, ainsi que l'accompagnement, parfois nécessaire, d'un mandataire professionnel externe, ont permis de démontrer et de confirmer une justesse d'appréciation, notamment dans le traitement de quelques affaires litigieuses.

Le travail effectué au niveau du processus d'évaluation annuelle des collaborateurs continue de porter ses fruits et l'augmentation de la qualité des évaluations est à nouveau un fait marquant de l'année 2014. A cet égard, l'implication et le souci de bien faire des évaluateurs est une nouvelle fois à relever.

La formation et le développement professionnel continu des collaborateurs sont restés également une priorité de la Commune de Montreux. Ainsi, de nombreux collaborateurs ont pu bénéficier de formation continue durant l'année écoulée et ce, à leur grande satisfaction, ainsi qu'à celle de leur employeur.

Pour ce qui concerne la formation de base des apprentis, la Commune de Montreux est toujours une entreprise formatrice très impliquée puisqu'elle compte, à ce jour, 31 apprenti(e)s, dans neuf domaines professionnels différents, ainsi que quatre étudiant(e)s en maturité professionnelle commerciale. L'engagement des formateurs est une nouvelle fois à saluer. Parallèlement, la Commune de Montreux a également accueilli plusieurs civilistes, dans différents services, ainsi que des stagiaires.

Concernant l'effectif général, l'administration communale compte 226 collaborateurs à plein temps et 128 à temps partiel, il augmente donc de 3,16 équivalents plein temps (EPT) par rapport à l'année passée pour atteindre un total de 351,51 EPT. Cette augmentation s'explique pour l'essentiel par une augmentation des EPT relatifs à la formation et à l'acceptation de rapports-préavis.

Il convient également de préciser que l'ensemble du personnel de l'Agence intercommunale d'assurances sociales et du Centre social a quitté la Commune au 31 décembre 2014 et a été repris par l'ARAS, ce qui a créé un changement important.

## **Conclusion**

Service transversal, le service des ressources humaines doit composer avec les spécificités propres à chaque service et, néanmoins, maintenir une ligne cohérente dans la durée ; il n'est pas toujours aisé de rendre ces éléments compatibles. Le service des ressources humaines a toutefois l'objectif de continuer de développer ses compétences de support, de soutien et de conseil, au bénéfice de tous les services de l'administration communale.

# **SECURITE, MOBILITE ET ESPACES PUBLICS**

## ***LES COORDINATIONS***

### **Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS)**

En raison de l'intégration du SDIS à l'Association Sécurité Riviera au 1<sup>er</sup> janvier 2014, cette rubrique ne fera désormais plus partie du rapport de gestion communal.

### **Centre Social Intercommunal et Agence intercommunale d'assurances sociales**

Selon la législation cantonale, le centre social intercommunal (CSI) et l'agence intercommunale d'assurances sociales (AIAS) sont gérés par l'Association Régionale pour l'Action Sociale (ARAS).

Cependant, par convention, l'ARAS Riviera a confié, depuis sa création, une partie de la gestion des CSI et des AIAS de la Riviera aux communes-sièges. C'est ainsi que, en particulier, la Municipalité de Montreux a été employeur et responsable de la gestion du personnel du CSI et de l'AIAS situés sur le territoire communal. D'autres prestations, comme la conciergerie et la gestion du parc informatique, étaient également assurées par les services communaux. L'ensemble de ces prestations communales était financé par l'ARAS.

Comme expliqué dans la communication de la Municipalité du 21 novembre 2014, déposée lors de la séance du conseil communal du 3 décembre 2014, et afin de se conformer aux exigences du Canton, un processus de réorganisation a été initié, qui visait à intégrer le personnel au sein de l'ARAS Riviera.

Cette réorganisation est effective depuis janvier 2015 et les collaborateurs, représentant une trentaine d'EPT, ont formellement changé d'employeur, en étant transféré à l'ARAS.

### **Transports publics et Mobilité**

Le dossier des transports publics est directement géré par le Directeur sécurité, mobilité, espaces publics (SME) qui représente notre Autorité aux conseils d'administration du MVR SA et du VMCV SA.

Suite à l'acceptation par le peuple du « Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF) » et de la nouvelle stratégie de financement fédéral des entreprises de transport public qui en découle, le projet de rapprochement de ces deux sociétés n'a pas pu avancer comme souhaité par la Municipalité. Ces deux entreprises continuent activement à étudier, avec le MOB SA, la meilleure organisation possible pour disposer, sur la Riviera, d'un service de transport public de qualité et au plus près des besoins croissants de notre région.

Parallèlement à ces démarches liées à la structure des entreprises ayant leur activité sur la Riviera, les Municipalité de la région ont initié une étude plus large pour s'assurer d'une offre en transports publics en adéquation avec les besoins futurs de notre région. Si pour les chemins de fer seules les cadences peuvent être étudiées, les lignes de bus seront elles examinées et peut-être réadaptées. Ces études sont faites au niveau régional et prennent ainsi souvent plus de temps. Des enjeux communaux y sont naturellement incorporés, notamment le développement entre Chailly et Clarens (PPR, Projet des Grands Prés et stade de la Saussaz).

La fréquentation des transports publics reste bonne et des enquêtes ont montré que le taux de satisfaction de la clientèle est réjouissant. La zone tarifaire MOBILIS demeure un enjeu important, notamment pour établir les budgets. Diverses démarches porteront leur fruit pour 2015 déjà, comme l'achat de billet de bus par SMS et d'autres à plus long terme (arrivée des trains à deux étages sur la Commune, poursuite de la mise en application de la Loi sur l'égalité pour les handicapés ou encore stratégie de la flotte de véhicules du VMCV).

Des informations concernant les prestations proposées aux élèves de la Commune figurent dans la partie Ecole du présent rapport.

En 2014, la Commune de Montreux a versé 2'773 (2'654) subventions à l'achat d'abonnements annuels de transports publics dont 375 (384) pour de nouveaux abonnements, soit 13,5 % (14,5 %) des dossiers.

Suite à la décision du Conseil communal en 2012 de renouveler cette subvention, elle restera en vigueur jusqu'en 2016 y compris.

La Municipalité, représentée par la Direction sécurité, mobilité et espaces publics, en collaboration avec Sécurité Riviera, a accompagné les CFF et le MOB dans le suivi du programme de « parrains de gare », appelé RailFair. A ce jour, une petite dizaine de bénévoles ont été formés et assurent des services réguliers. Ils sont actifs à la gare de Montreux, ainsi qu'à celle de Vevey.

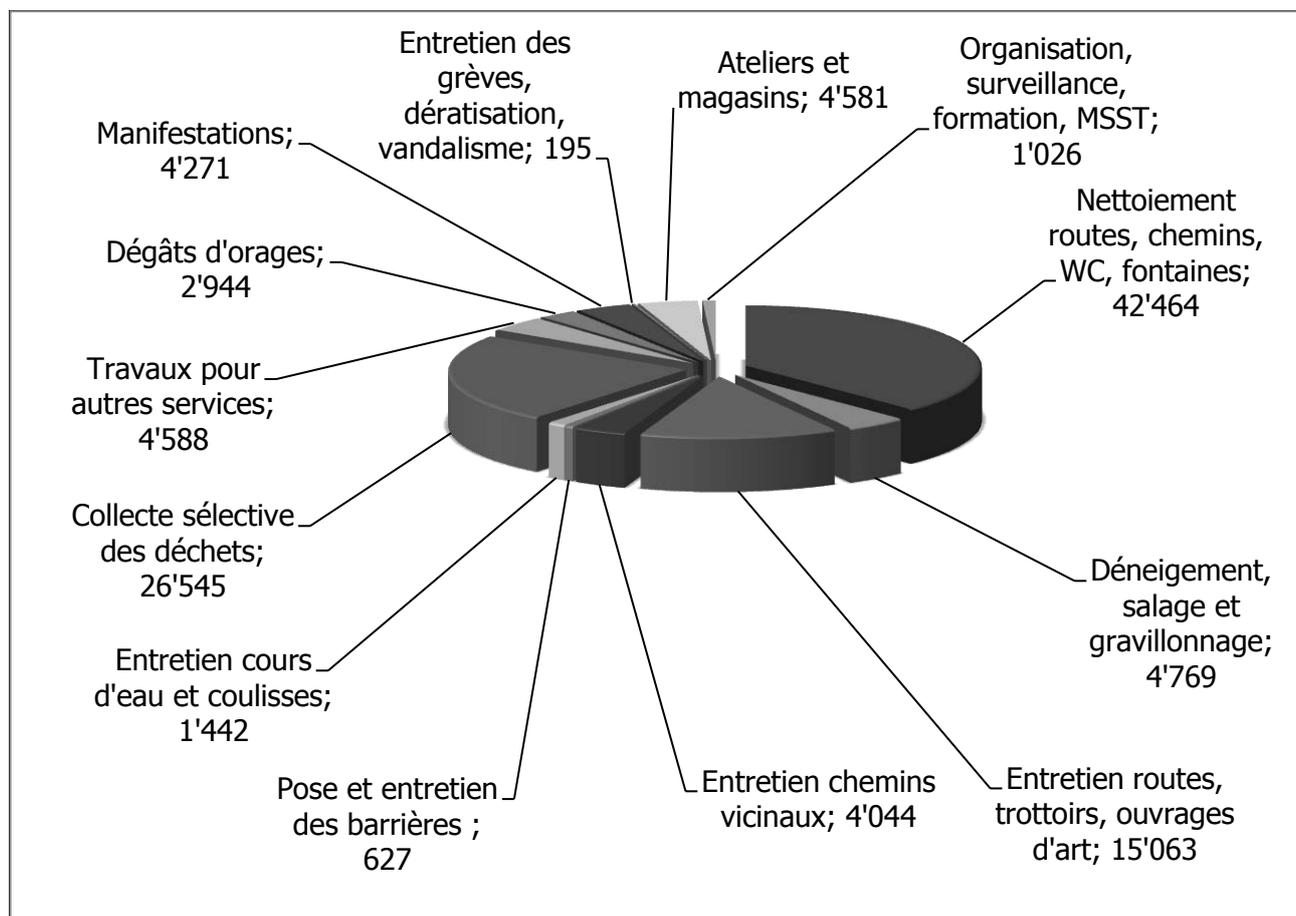
## **Voirie, Espaces verts**

Le service de la voirie et des espaces verts est principalement affecté à l'amélioration de la qualité de vie de la population montreusienne.

Que ce soit par la propreté de la ville, des villages, des surfaces publiques, des nombreuses zones de manifestations, par la récolte sélective des déchets, la déchèterie fixe et les déchèteries mobiles, par le déneigement, l'entretien et l'amélioration des voiries, des parcs, des zones de loisirs et de sports, des places de jeux, des espaces verts, ainsi que des cimetières, ce service est principalement orienté vers une « approche client-citoyen ».

## Voirie

112'557 (123'300) heures ont été effectuées afin d'assurer différentes prestations, selon le graphique ci-dessous :



Comme vous pouvez le constater sur le graphique ci-dessus, la voirie effectue des tâches variées. Elle est responsable, entre autres, du déneigement et du salage, de l'entretien des routes, des trottoirs, des sentiers pédestres, des barrières et des ouvrages d'art.

La voirie entretient également les rives du lac, les cours d'eaux, les aqueducs et les dépotoirs, les fontaines, ainsi que les toilettes publiques.

Des prestations importantes sont également fournies pour les nombreuses manifestations organisées sur le territoire communal, notamment le Montreux Jazz Festival, le Montreux Noël (20 ans), la Route Gourmande (20 ans), la Foire de Brent, la Foire des Planches, le Montreux Art Gallery (10 ans), le Montreux Comedy Festival (25 ans), le Montreux Grand Prix (80 ans), le Montreux Choral Festival (50 ans), la Chanson de Montreux (75 ans) et bien d'autres.

Des campagnes de dératisation, d'enlèvement des graffitis, ainsi que des réparations de dégâts dus au vandalisme sont réalisées régulièrement. De plus, le service de la voirie et des espaces verts est également à disposition des autres services communaux pour lesquels il effectue de nombreuses prestations.

## Hiver 2013 – 2014

Les interventions de déneigement ont généré 4'769 (8'623,75) heures de travail et 3'137,25 (4'695,75) heures de véhicules et machines. Avec les prestations des entreprises tierces, l'hiver 2013 – 2014 a engendré des dépenses pour un montant de Fr. 725'539,39 (Fr. 1'225'599.--, chiffre 2012 – 2013 corrigé).

Au niveau de l'approvisionnement en sel, le silo construit en 2013 remplit son office. Il garantit un approvisionnement de sel suffisant et fonctionne à satisfaction.

## Collecte sélective des déchets

L'introduction de la taxe au sac en 2014 a largement contribué à responsabiliser le comportement des citoyens face au tri des déchets ménagers, 9'835 (13'602) tonnes de déchets ménagers toute catégorie ont été collectées en 2014 (- 27,7 %).

3'877 (9'171) tonnes de déchets ont été acheminées à l'usine d'incinération de la SATOM SA en 2014 (- 57%). A noter que les déchets incinérables des entreprises et des manifestations ne sont plus collectés par la Commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.



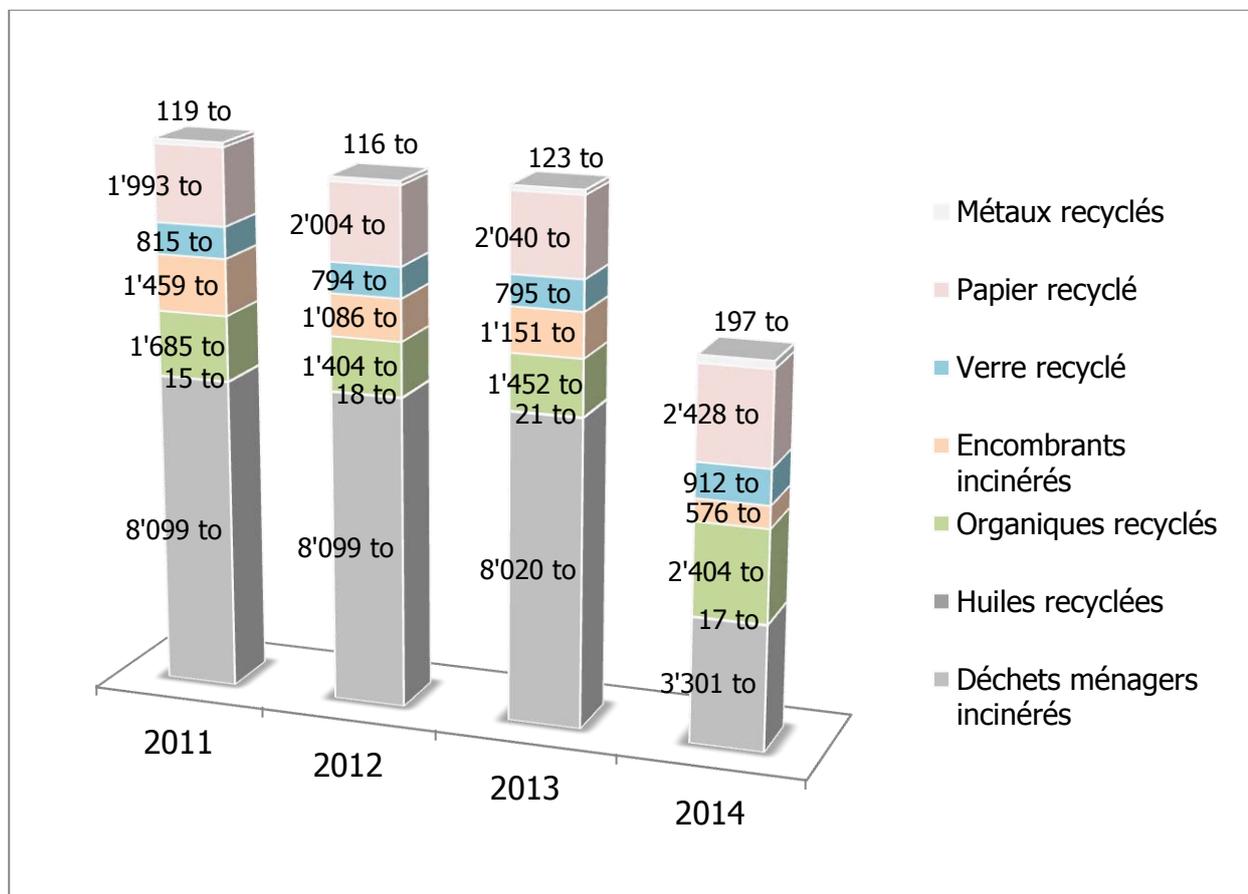
*Déchèterie fixe provisoire de Chailly*

5'958 (4'431) tonnes de déchets ont été triées par la population pour recyclage et valorisation, principalement lors des collectes au porte-à-porte des papiers-cartons et des déchets compostables, dans la déchèterie fixe provisoire, les déchèteries mobiles de quartier et de village, ainsi que dans les écopoints en libre-service.

- 2'428 (2'040) tonnes de papier-carton (+ 19 %) ;
- 2'404 (1'452) tonnes de déchets organiques (+ 65,5 %) ;

- 912 (795) tonnes de verre (+ 14,7 %) ;
- 197 (123) tonnes de métaux (+ 60 %) ;
- 17 (21) tonnes d'huile des ménages (- 19 %).

Le volume des déchets triés et recyclés en 2014 représente le 60,5 % (32,5 %) du volume total collecté. L'objectif fixé à 60 % est pratiquement atteint.



La collecte des déchets incinérables, encombrants et papier-carton est effectuée en commun avec la Commune de Veytaux. Les coûts inhérents à cette opération sont répartis entre les deux Communes.

### Divers travaux de maçonnerie, génie civil, menuiserie et serrurerie

En 2014, la voirie a notamment effectué la réfection complète de plusieurs murs de soutènement en moellons, le sablage complet des rues et sentiers en pavés, la création de banquettes, la réfection complète de plusieurs fontaines, la réfection de passerelles, différents travaux d'entretien de la Baye de Clarens, de la Baye de Montreux, ainsi que des ruisseaux des hauts de la Commune et de nombreux dépotoirs.

Les réfections de nombreuses chaussées et canalisations ont également été effectuées, notamment par des réfections de revêtements bitumineux, la réparation de drainage, la confection de têtes d'aqueducs, le sablage de rues pavées, le nettoyage et l'entretien des sources, la pose de balises noires et blanches le long des routes de la Commune, la réfection d'entourages d'arbres, le reflachage des routes, le colmatage des fissures, ainsi que la pose de tapis froid (nids de poule).

La voirie entretient également, en collaboration avec la section « forêts », les nombreux sentiers pédestres et routes forestières de notre commune (environ 145 km).

Les bâtiments communaux n'ont pas été oubliés, notamment par le nettoyage et l'enlèvement des graffitis, l'entretien de chalets d'alpages avec la collaboration du service des domaines, bâtiments et sport, par la fabrication et la pose de mobilier, le crépissage de murs, l'entretien des chemins d'accès, etc.

### **Opération « Clean Up Day »**

Le samedi 13 septembre 2014, pour la deuxième fois, une opération « Clean Up Day » a été organisée à Clarens. Une cinquantaine d'enfants et 200 adultes ont participé à cette manifestation didactique très appréciée.

### **Cours – Formation Mesures de Santé et de Sécurité au travail (MSST)**

Les cadres et collaborateurs ont suivi des cours de formation MSST, notamment sur l'utilisation de produits phytosanitaires, l'organisation d'événements culturels ou sportifs respectueux de l'environnement, la gestion des déchets communaux « un marché plus ouvert et un meilleur recyclage », la formation professionnelle pour conducteurs de machines de chantier, de grues et caristes, la formation continue pour centre de collecte, ainsi que des journées d'information sur le « littering » et l'éradication des plantes invasives.

A noter qu'aucun accident grave n'est à signaler pour notre personnel ou des tiers en 2014, ceci étant en grande partie dû à l'application stricte des consignes MSST.

### **Ecologie**

Des opérations de lutte contre certaines plantes envahissantes (Buddleia, renouée du Japon, Berce du Caucase) sont menées le long des cours d'eau de la Commune, en collaboration avec le Service cantonal des eaux, sols et assainissement (SESA).

Partout où cela était possible, le désherbage des bordures de routes a été effectué mécaniquement à l'aide de brosses spéciales équipant nos balayeuses et certains secteurs ont été traités avec des brûleurs à gaz. De ce fait, la consommation de désherbants devient occasionnelle.

Un mur en pierres sèches, favorable à la biodiversité, a été reconstruit à l'Alpage de Soladier.



*Alpage de Soladier*

Le service a activement collaboré avec Net'Léman pour le nettoyage du bord du lac et récolté environ deux tonnes de déchets, allant du vélo au pneu, en passant par des chariots des commerces.

Il est aussi intervenu avec notre camion et deux hommes pour le traditionnel nettoyage annuel de la réserve des Grangettes.

## **Espaces verts**

### **Taille, élagage et abattage**

Taille annuelle d'environ 1'100 arbres d'alignement, contrôles sanitaires, élagage et haubanage.

Abattage de 11 (37) arbres pour des raisons sanitaires, de sénescence et de sécurité sur les secteurs.

### **Plantations diverses**

Plantation de douze chênes verts (*Quercus ilex*) en prolongation de ceux déjà existants sur le pourtour Nord du cimetière.

Plantation de 28 nouveaux arbres sur les avenues, dans les parcs et les zones de loisirs.

## Réfections, travaux d'entretien et divers

Réfection et entretien de 224 (225) bancs publics.

Montreux Jazz Festival : mise en place de barrières métalliques en forme de portées de notes de musique et de clôture de chabaury en bordure des massifs fleuris, aide au nettoyage journalier du périmètre de la manifestation, réfection après la manifestation.

Contrôle et réparation, selon les normes de sécurité en la matière, de tous les engins de jeux situés dans les parcs de la Commune.

## Nouveaux aménagements

Suppression d'anciens bancs en bois désuets et mise en place de bancs publics métalliques.

Mise en place et pose d'un arrosage semi-automatique sur le quai Rousseau, dans le parc du Righi Vaudois à Glion, au parc Filliettaz et sur la partie Est du quai de Vernex, sur la plate-bande située devant l'Eglise catholique de Clarens, ainsi que sur le massif d'entrée du village et des deux giratoires, aval et amont, de Chailly.

Construction de socles pour poser les sculptures « Le Manchot » de Bernard Conforti, premier prix du jury de la Biennale, situé sur le Slip du quai Rousseau, ainsi que celui « d'Igor Stravinski » qui se trouve sur le quai Vernex, au droit du 2m2c.



*Place de jeux de Chailly*

Rénovation complète des places de jeux au collège de Chailly, du parc de Vernex à Clarens et du parc du Bocherex à Territet.

## Décorations particulières

Confection sur vingt sites de sculptures végétales sur les quais, ainsi qu'au cimetière de Clarens, sur le thème de la Fête des Narcisses qui aura lieu fin mai 2015.

Préparation, mise en place de divers matériaux, matériels et plantation de l'ensemble des massifs sur les quais et en ville en plantes annuelles sous le thème « Monochrome ».

Fourniture et mise en place de décorations florales à l'occasion de diverses manifestations organisées par les sociétés.

Confection d'un cygne en sculpture végétale, surmonté des trois rois mages, selon le char présenté en 1957 lors de la fête des Narcisses, à l'occasion de la parade du Marché de Noël 2014.



*Cygne à la parade du Marché de Noël*

## Cours, formation, études

Engagement de vingt-quatre jeunes auxiliaires, écoliers et étudiants, pour l'entretien des massifs et des espaces verts : notamment quatre jeunes pour le nettoyage des grèves du Pierrier, ainsi que seize jeunes écoliers ou étudiants, pour des stages de préapprentissage.

Participation à l'Assemblée annuelle de l'Union Suisses des Services des Parcs et Promenades (USSP), au cours de spécialiste de la sécurité pour les aires de jeux, au cours de cariste et à l'exposition bisannuelle « Öga », à Oeschberg dans le canton de Berne.

A noter que deux chefs d'équipe ont fini leur formation et réussi leurs examens pour être au bénéfice du diplôme fédéral de conducteur de travaux (paysagiste).

## **Etablissement horticole**

Remplacement des tableaux de commande électronique pour la gestion du climat d'ambiance des tunnels No 6 et No 7, installation d'un écran thermique dans la serre No 2, d'une cloison pour diviser la surface afin d'obtenir des températures différentes dans le tunnel No 5, remplacement du plastique de la toiture du tunnel No 5 et des tunnels No 10, No 11 et No 12.

## **Plantes cultivées à l'établissement horticole en 2014**

– Plantes annuelles	120'062	(119'725)
– Plantes bisannuelles	142'115	(131'999)
– Fleurs coupées	19'985	(25'710)
– Plantes en pots fleuries	<u>12'902</u>	<u>(13'739)</u>
Total de la production	<u>295'064</u>	<u>(291'173)</u>

Création de 1'265 (1'414) terrines fleuries saisonnières et de 264 (347) décorations en conifères divers, bougies, boules, fleurs séchées et artificielles pour la vente directe aux particuliers, sur l'étalage situé devant le bureau du cimetière.

Organisation de la manifestation « Portes ouvertes » de l'établissement horticole de la Karma à Burier : présentation de diverses cultures, création de divers ateliers didactiques sur les métiers de l'horticulture, stands tenus et démonstrations par les apprentis, grillades et verre de l'amitié ont séduit plus de 1'150 personnes.

## **Cimetières**

Le cimetière urbain de Clarens et les deux cimetières forains de Glion et de Troches comptent environ 2'700 (2'970) tombes et concessions.

1'984 (1'933) tombes sont entretenues sous contrat d'abonnement. Ces entretiens ont généré la plantation de plus de 79'070 (79'926) plantes annuelles et bisannuelles, ainsi que la pose de 3'000 (3'030) kilos de branches de sapin pour l'hiver.

Les montants encaissés totalisent Fr. 524'721,95 (459'928,95) et se répartissent de la manière suivante :

– frais facturés à des tiers	Fr. 309'799,55	(278'513,70)
– vente concessions, entrée monuments, sortie de corps	Fr. 154'964,15	(122'684.--)
– location funéraire, jardin du souvenir	Fr. 21'169,90	(18'232,80)
– vente directe de fleurs	Fr. 38'788,35	(40'498,45)

Inhumations : 41 de corps et 124 de cendres.

### Travaux spéciaux

Désaffectations des quartiers de tombes de l'année 1983, à savoir, septante-sept tombes à la ligne, vingt-neuf tombes cinéraires, neuf concessions de corps, six concessions cinéraires et onze cases de columbarium.

Exhumations de six corps en collaboration avec les Pompes Funèbres, ainsi que de trois urnes et soudage de huit bières devant partir à l'étranger.

### Divers

Création d'un stand convivial au centre du cimetière, vers l'ancienne morgue pour la vente de chrysanthèmes et d'autres plantes dans le cadre de la Fête de la Toussaint. Plus de 500 plantes ont été vendues pour un chiffre d'affaires de Fr. 16'001,50 (Fr. 12'366.--).

Pose d'un nouveau columbarium, en continuation de celui existant, au Nord-Ouest de la morgue, en granit et diverses pierres naturelles pour les fermetures.

### **MSST**

Contrôle de conformité selon les normes en la matière de toutes les échelles, les escabeaux et contrôle des lignes de vie posées dans les talus les plus escarpés.

### **Ecologie**

L'établissement horticole est certifié PI (production intégrée). Des lâchers de prédateurs sont régulièrement effectués pour lutter de manière écologique contre de nombreux parasites dans les cultures sous serres.

Des contrôles réguliers de plusieurs parcelles communales et de parcelles privées pour la surveillance du feu bactérien sont pratiqués. A noter que, cette année, aucun foyer n'a été décelé.

Montage et mise en place de 35 nichoirs à oiseaux.



Par ailleurs, les procédés suivants sont utilisés pour contribuer à la lutte biologique :

- traitements au moyen de prédateurs (nématodes) ;
- traitements par pulvérisation et par injection de marronniers contre la teigne mineuse ;
- engraissement des pelouses intensives et des plates-bandes, avec des engrais organiques.

Les ruches du cimetière ont produit 37 kg de miel vendus sur le stand de la Toussaint.

# URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS

## LE TERRITOIRE

### Service de l'urbanisme

### Aménagement du territoire

En ce qui concerne les différentes études entreprises ou poursuivies en 2014, les quatre sujets traités à titre exemplatif ci-après représentent un échantillon de la diversité tant des procédures, que des compartiments de territoire devant faire l'objet d'une démarche de planification.

### Plan partiel d'affectation (PPA) « La Corsaz » à Montreux

Situé au cœur de l'ancien bassin industriel de Montreux, le secteur de « La Corsaz » longe la Baye de Montreux et s'intercale entre le noyau ancien et le tissu urbain de Montreux.

Aujourd'hui en restructuration, ce site offre un potentiel constructible très intéressant, méritant une densification conformément aux directives cantonales et communales de planification (PDCn et PDCo).



*Extrait PPA la Corsaz - périmètre implantation des bâtiments*

Afin de concrétiser la modification de la vocation de ce site, la Municipalité a élaboré un PPA et l'a soumis à l'enquête publique du 27 mai au 26 juin 2014.

Son concept d'aménagement est basé sur, d'une part, le maintien des bâtiments existants situés sur la partie supérieure du site, et d'autre part, la démolition des bâtiments industriels existants (Gétaz Romang et Moraz), en vue de reconstruire sept bâtiments destinés à l'habitation et aux activités compatibles, présentant un important potentiel de construction et assurant la mixité sociale.

Les espaces publics et autres aménagements extérieurs seront mis en valeur, offrant des espaces verts et permettant pour le surplus, de compléter le réseau piétonnier de Montreux. Le stationnement des véhicules se situera en souterrain, dans un ouvrage. La densité bâtie du secteur, constructions existantes comprises, totalise 10'430 m<sup>2</sup> de surface de plancher déterminante (SPd), soit un indice d'utilisation du sol (IUS) de 1,6. Les constructions nouvelles pourront offrir une SPd de 7'350 m<sup>2</sup>, dont le 10 % minimum seront dédiés aux activités. Ces chiffres représentent une soixantaine de nouveaux logements dont une part de 20 % du total de la SPd est attribuée aux logements à loyers modérés.

Globalement, cela représente environ 200 habitants-emplois, pour une centaine de places de stationnement.

L'enquête publique a suscité douze oppositions, dont une collective de 144 signatures.

Consécutivement à ce résultat, la Municipalité a remis l'ouvrage sur le métier, afin de répondre aux critiques émises à l'encontre du projet par de nombreux opposants.

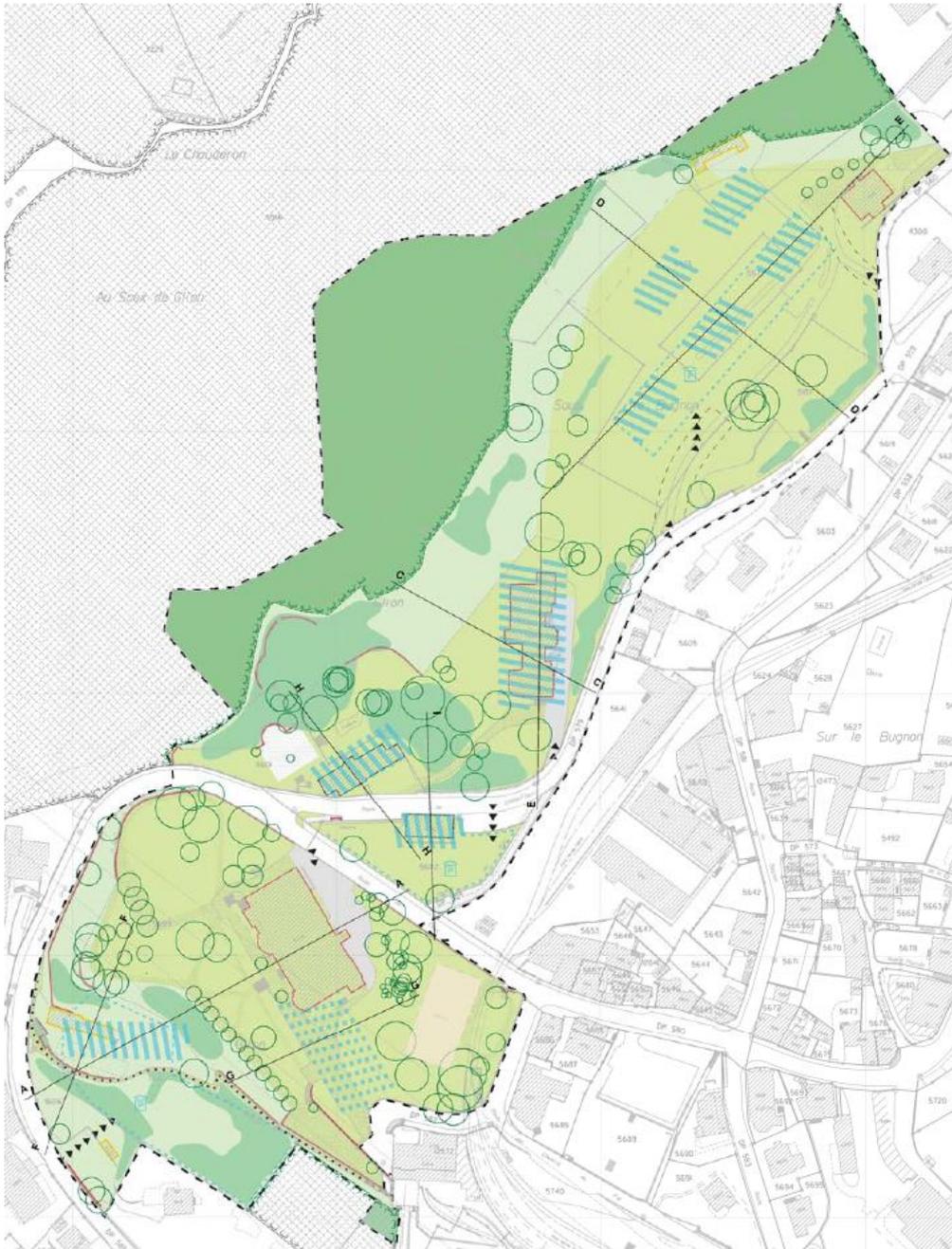
Principale modification apportée au projet, la volumétrie du bâtiment bordant la partie inférieure de la rue de la Corsaz est revue à la baisse (- 1 niveau) et quatre des sept bâtiments prévus sont désormais coiffés d'une toiture type « Mansart » intégrant les deux derniers niveaux. En outre, l'orientation du volume bâti bordant la rue de la Corsaz amont est modifiée afin de s'insérer plus naturellement au front de rue et de libérer davantage d'espace vert au centre de l'îlot. Ces modifications feront l'objet d'une enquête publique complémentaire en 2015.



*Illustration 3 D des volumes projetés devant faire l'objet d'une enquête complémentaire*

## Plan directeur localisé (PDL) « Sous le Bugnon » à Glion

Le plan directeur localisé est un instrument d'aménagement du territoire qui permet d'établir une planification de portée directrice sur une portion de territoire pouvant s'étendre également aux espaces publics. Les objectifs et principes directeurs d'aménagement qui émanent d'un PDL concernent le bâti, mais également les aménagements extérieurs, les voies de circulation (domaine public) et le foncier (parcellaire). Il vise aussi à résoudre l'accessibilité et le stationnement au sein d'un secteur.



*Extrait du PDL « Sous le Bugnon » - périmètres d'implantation*

Le périmètre du PDL « Sous le Bugnon » est localisé dans la partie inférieure du village de Glion et s'étend en lisière de forêt en direction des Gorges du Chauderon. Séparé du village par la route de Mont-Fleuri, son développement terminera l'urbanisation du bas du village. Il comprend les propriétés des anciens grands hôtels de Glion, ainsi que trois tronçons du domaine public.

Le PDL « Sous le Bugnon » a été étudié avec pour objectif principal la réhabilitation des propriétés « Belle Epoque », en conformité avec la destination de la zone de « préservation des sites » du plan général d'affectation (PGA). Ne modifiant pas légalement l'affectation du sol, le PDL encourage un développement qui s'attache tant aux bâtiments qu'aux parcs qui les accueillent et qui s'effectue dans le respect des valeurs patrimoniales, naturelles et paysagères qui caractérisent le site.

Dans cet esprit, le PDL suggère de nouvelles possibilités de constructions qui permettront par exemple, pour l'exploitation d'établissements d'accueil, d'apporter les services d'appoints supplémentaires indispensables aux exigences et standard du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Le PDL « Sous le Bugnon », d'un périmètre total de 66'000 m<sup>2</sup>, prévoit le maintien des bâtiments emblématiques et offre la possibilité d'implanter de nouvelles constructions pour un total de 10'620 m<sup>2</sup> de surface brute de plancher (SPd). Il peut se résumer au travers des principes d'aménagement suivants :

- préserver les parcs et de l'arborisation très riche en variétés et sujets séculaires ;
- reconnaître, en tant que vecteurs de l'aménagement, les éléments structurants du site, tels que la topographie accidentée, les parcs et les murs de soutènement ;
- intégrer les constructions nouvelles dans un concept de maisons de maître au sein de parcs arborés ;
- favoriser le stationnement des véhicules en ouvrages souterrains, les parcs et jardins ne laissant que peu de places à du parking en surface ;
- mettre en valeur et maintenir le réseau de liaisons piétonnes et des espaces publics ;
- découper le périmètre en trois sous-secteurs, à savoir : « Le Righi » (constitué par l'Hôtel du Righi Vaudois et son parc), « Le Parc » (constitué par l'Hôtel du Parc et son parc) et « La Maison Blanche » (constitué par la Maison Blanche et son parc), de façon à permettre un développement par le biais de plans partiels d'affectation (PPA) distincts indépendamment les uns des autres.

Le 11 juin 2014, les habitants de Glion et les propriétaires ont été invités par la Municipalité à une séance d'information sur le concept global d'aménagement. Ils ont ainsi pu faire part de leurs remarques avant l'envoi du dossier au canton pour son examen préalable.

## Plan partiel d'affectation (PPA) « Rue Gambetta – Rue du Port » à Clarens

Le projet de PPA est délimité à l'est par la rue du Port, à l'ouest par la rue Gambetta et au sud par le jardin public du Vieux-Clarens.

D'une superficie de 4'814 m<sup>2</sup>, le PPA présente une surface de plancher déterminante pour l'ensemble du périmètre de 6'100 m<sup>2</sup>, dont 4'415 m<sup>2</sup> introduits par des constructions nouvelles, soit un indice d'utilisation du sol (IUS) de 1,27 pour l'ensemble du périmètre du PPA, ce qui correspond à 253 habitants-emplois à l'hectare. Conventionnellement, 20 % de ces nouvelles surfaces habitables seront mises à disposition par le propriétaire sous forme de logements à loyers abordables.

En outre, le PPA permet de maintenir partiellement le rural No ECA 461 dans le sens de la volonté du Conseil communal qui lui a confirmé un statut conservatoire en 2008.



Extrait PPA « Rue Gambetta – Rue du Port »

Le projet de PPA permettra la requalification des terrains inscrits dans le périmètre compact du centre. La densification ainsi que les aménagements prévus sont de nature à améliorer l'ensemble du site et à le rendre plus convivial.

Les liaisons piétonnes à travers le périmètre connectent le réseau piétonnier existant ainsi que le parc du Vieux-Clarens. La rue Gambetta se voit complétée par un trottoir longeant les nouveaux immeubles à construire.

### Grand'Place, à Clarens

Le programme *Projet urbain - CLARENSemble* a permis à la Municipalité d'identifier les demandes de la population de Clarens, liées à l'espace public notamment. C'est ainsi que l'aménagement de la Grand'Place à Clarens a vu le jour.

La localisation historique de la Grand'Place se trouvant aujourd'hui sur une parcelle privée (No 987), la Municipalité a négocié avec le propriétaire la mise à disposition gratuite de la partie supérieure de ce bien-fonds dans le but d'y aménager un parc public.

L'avant-projet de Grand'Place a fait l'objet d'un permis préalable d'implantation en 2012, afin d'ancrer les principes d'aménagement.

Puis, sur la base de cette esquisse, la Municipalité a poursuivi l'élaboration de ce projet pour le présenter lors d'une séance d'information publique à Clarens le 2 septembre, suivie d'une procédure d'enquête publique du 6 septembre au 6 octobre 2014. Celle-ci n'a suscité ni opposition, ni intervention.

La Grand'Place répond à un besoin complémentaire de la population en espace de rencontre, offrant ainsi un pendant à la Place du Pierrier.

Le site est revisité dans son ensemble, rue adjacente comprises et assure à chacun, y compris les personnes à mobilité réduite, les poussettes et autres une accessibilité et un usage confortables.

Des liaisons transversales fonctionnelles sont proposées, notamment avec le centre commercial de Clarens et la rue du Grammont.



*Projet Grande Place de Clarens*

Les aménagements proposés sont suffisamment variés pour permettre à la Grand'Place de remplir son rôle d'espace multifonctionnel, sans toutefois encombrer de manière excessive l'espace à disposition.

### **Les études poursuivies**

L'étude du plan général d'affectation (PGA) a franchi une étape importante par son adoption par le Conseil communal les 3 et 4 septembre 2014 ; consécutivement à cette décision de l'organe délibérant, le dossier a été transmis au Département cantonal compétent en vue de son approbation préalable au sens de l'article 61 LATC<sup>4</sup>.

Par ailleurs, outre les dossiers commentés ci-dessus, des études sectorielles d'aménagement ont été entreprises ou poursuivies ailleurs sur du territoire communal, notamment sous la forme de plans spéciaux et de concepts d'aménagement, dont les principaux objets sont cités ci-après.

<sup>4</sup> Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions – RSV 700.11

Plan d'aménagement approuvé par les instances cantonales :

- PPA « La Saussaz Ouest », Chailly.

Autres études poursuivies ou entreprises :

- PPA « Avenue Nestlé 1» (PDL « Trait – Planches »), Montreux ;
- PPA « Champ Avan », les Avants ;
- PPA « Chernex Village » ;
- PPA « Les Grands Prés », Chailly - Baugy ;
- PPA « Les Dessous-Sâles » (anciennes menuiseries Held), Montreux ;
- PPA « Caux Village » (secteur des tennis et de la patinoire) ;
- Réaménagement des Jardins de la Rouvenaz, Montreux ;
- Réaménagement de la Place de la Gare des Avants ;
- Réaménagement de la Place de la Gare à Montreux (cahier des charges).

## **Police des constructions**

Instauré en 2007 en application de l'article 3 du nouveau règlement sur le plan général d'affectation, le travail du Comité d'experts s'est poursuivi en 2014.

Pour rappel, le Comité formé d'un architecte, d'un urbaniste, d'un ingénieur-géomètre, d'un ingénieur en circulation et d'un spécialiste en environnement est saisi par la Municipalité pour des projets d'une certaine importance, situés dans des lieux sensibles ou en rapport à des interventions posant des interrogations spécifiques d'intégration urbanistique ou architecturale.

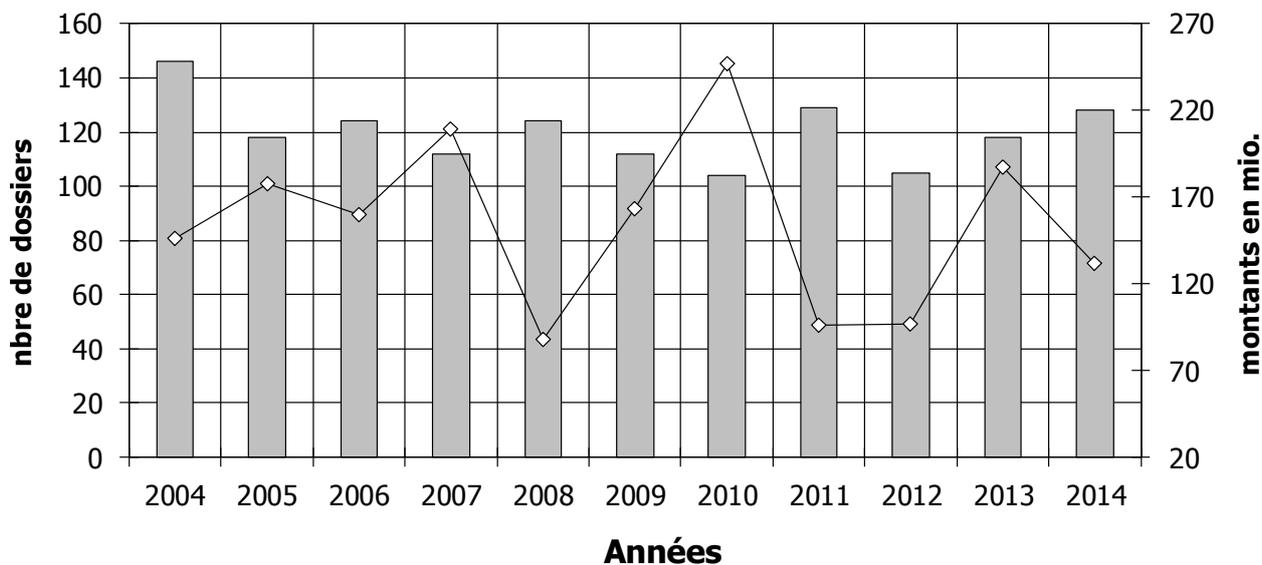
Le Comité s'est réuni à trois reprises, pour étudier six projets relevant du domaine de la police des constructions, dont trois pourraient nécessiter la mise en place d'une planification de détail, afin d'appréhender de manière plus spécifique l'occupation des parcelles par de la construction.

## **Les demandes de permis de construire**

Ce domaine regroupe toutes les tâches relatives au traitement des dossiers préparés par les constructeurs en vue d'obtenir un permis de construire, soit : l'analyse des projets en fonction de la réglementation communale et cantonale, les démarches administratives et le secrétariat. Dans le cadre du traitement des dossiers afférents à la police des constructions, la Municipalité est appelée à conseiller, contribuant ainsi à la recherche de la qualité.

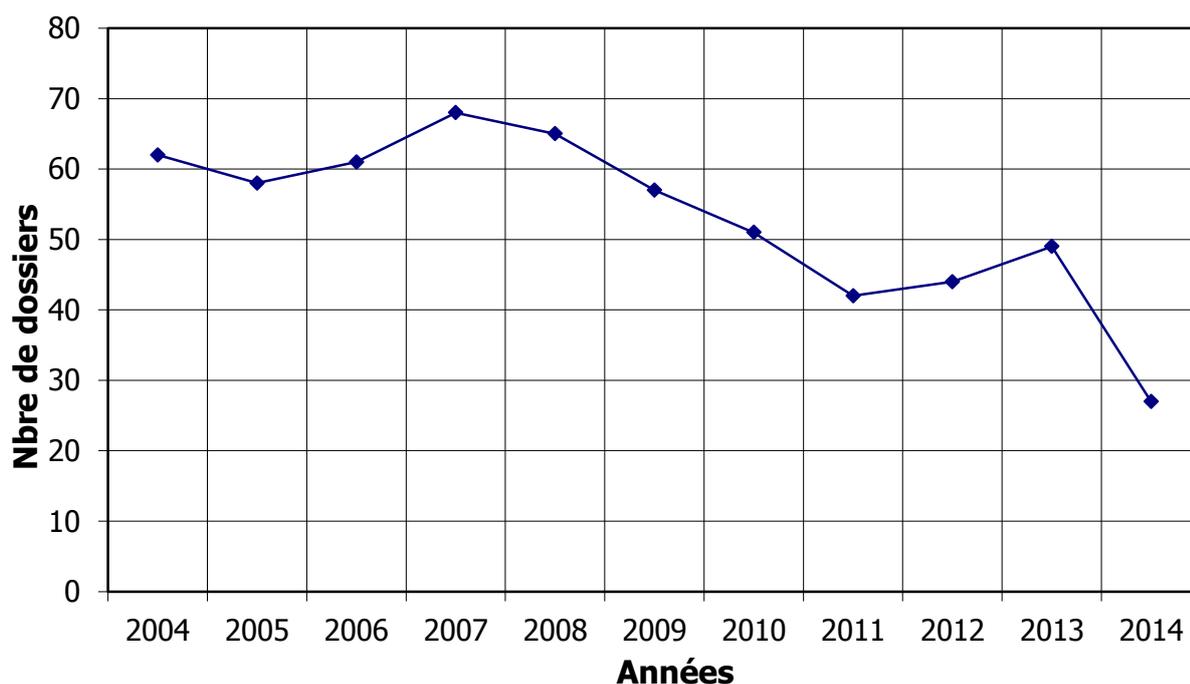
Le tableau ci-après illustre l'activité de la police des constructions sur le territoire communal. L'histogramme fait ressortir les dossiers traités. La courbe met, quant à elle, en parallèle les montants cumulés des travaux annoncés dans le cadre des demandes de permis de construire (CFC2). Ce graphique met en évidence les 128 (118) demandes de permis de construire ayant fait l'objet d'une publication selon l'article 109 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) ; celles-ci sont toujours en nombre important et confirment un volume relativement constant ces dernières années.

### Evolution des permis de construire



Indépendamment des projets soumis à enquête publique, la Municipalité a examiné 27 (49) dossiers selon une procédure administrative simplifiée et fondée sur les dispositions de l'article 111 LATC. Les autorisations de construire ainsi traitées concernent des travaux de minime importance ne nécessitant pas la constitution d'un dossier en vue d'une publication (cf. graphique ci-dessous).

### Dispenses d'enquête (111 LATC)



Dans le cadre de la procédure d'octroi des permis de construire, il convient de souligner que la Municipalité, dans le but d'assurer une décision qui soit fondée sur la base d'un exposé technique et juridique complémentaire précis, s'appuie de manière systématique sur une présentation préalable, faite par le Chef du service de l'urbanisme.

### Les éléments statistiques

	2013	2014
Projets étudiés, soumis à l'enquête publique (total)	118	128
Permis de construire délivrés (total)	83	144
Permis de construire délivrés pour de nouveaux bâtiments d'habitations collectives et individuelles	13	10

D'autre part, les différents permis de construire délivrés en 2014 portent sur la création de 107 (69) logements dans de nouvelles constructions, répartis dans les catégories suivantes :

- 58 logements d'une pièce ;
- 14 logements de deux pièces ;
- 15 logements de trois pièces ;
- 10 logements de quatre pièces ;
- 2 logements de cinq pièces ;
- 8 logements de six pièces et plus.

Par ailleurs, 45 permis d'habiter / utiliser ont été délivrés dont 6 (12) pour des constructions nouvelles correspondant à 32 (242) nouveaux logements, soit :

- 0 logement d'une pièce ;
- 3 logements de deux pièces ;
- 8 logements de trois pièces ;
- 10 logements de quatre pièces ;
- 4 logements de cinq pièces ;
- 7 logements de six pièces et plus.

## **Application de la Lex Weber**

A la suite de l'acceptation, en mars 2012, de l'initiative populaire « *pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires* », le Conseil Fédéral a élaboré une ordonnance d'application entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Cette ordonnance fixe un canevas de base pour la mise en œuvre de cette initiative en attendant l'adoption de la loi d'application. La Commune de Montreux étant inscrite sur la liste des communes ayant, selon les autorités fédérales, dépassé la limite de 20 % de résidences secondaires, elle est dans l'obligation de conditionner les permis de construire affectant de nouvelles surfaces habitables à l'inscription d'une mention « résidence principale » ; en revanche, les surfaces existantes sont libres d'un changement d'affectation.

Pour ce faire, la Municipalité édicte expressément une clause accessoire dans les permis de construire concernés, en indiquant que seules les résidences principales peuvent y être réalisées et fait inscrire une mention LATC au registre foncier. Pour l'année 2014, la Municipalité a traité 24 permis faisant l'objet d'une telle restriction, représentant 118 logements nouveaux ou agrandis.

## **Les procédures contentieuses**

Si, en rapport à la procédure liée à l'obtention de permis de construire, les interventions ou les oppositions de tiers sont au préalable traitées par la Municipalité, les opposants ont la possibilité d'interjeter ensuite un recours auprès du Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public (CDAP), lorsqu'ils contestent la décision de l'Autorité exécutive, voire par la suite, auprès du Tribunal fédéral (TF). Pour l'année 2014, 11 (21) recours ont été interjetés, 13 (25) procédures sont encore pendantes, alors que 20 (17) affaires sont classées.

Force est de constater que cette voie est encore régulièrement suivie pour tenter d'invalider des décisions de l'Autorité, avec pour conséquence, des délais toujours plus longs pour rendre exécutoires les autorisations de construire.

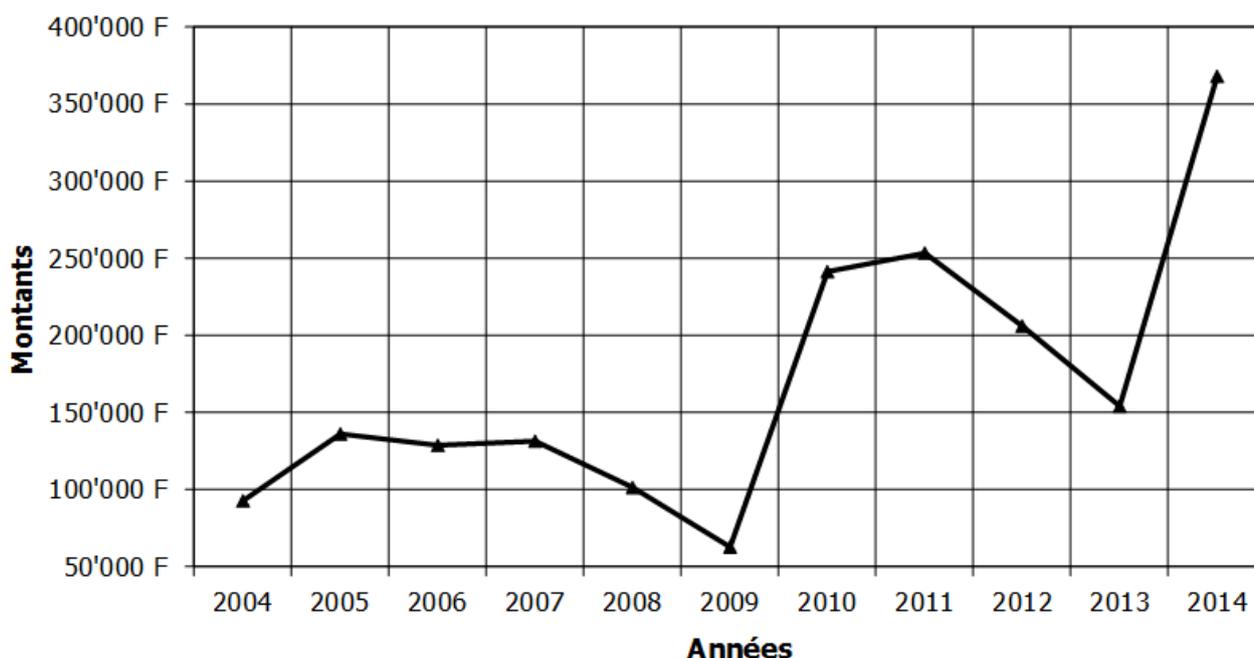
## **Les émoluments administratifs**

Le graphique ci-après illustre les montants annuels perçus par la Municipalité à l'occasion de la délivrance des permis de construire.

A cet égard, il convient de signaler que l'émolument perçu par la Municipalité selon le tarif approuvé par le Département cantonal de l'Economie et du Sport le 16 novembre 2009 correspond à 1,5 ‰ du montant des travaux projetés, calculé selon le code de frais de construction 2 (CFC2), sans limite maximum, mais d'un montant minimum de Fr. 100.--.

Ce mode de calcul des émoluments explique que l'inflexion de la courbe n'est pas corrélée aux nombres de permis délivrés, mais principalement à l'envergure des projets présentés à la Municipalité.

## Emoluments administratifs



## Autres tâches

### Les procédés de réclame

62 (68) demandes ont été traitées comprenant 33 (44) enseignes permanentes et 29 (24) temporaires. Parmi les dossiers, 9 (11) ont dû être refusés en application de la loi sur les procédés de réclame (LPR-RS 943.11).

Quant au temps consacré en moyenne pour le traitement de ces dossiers, il correspond grosso modo à un taux d'occupation de 20 %, comprenant, la visite des lieux, l'analyse de la demande selon la loi sur les procédés de réclame (LPR-RS 943.11), les rapports, les correspondances et les notifications.

Les émoluments perçus pour cette prestation, ainsi que les redevances de la Société Générale d'Affichage (SGA), pour le concept d'affichage installé sur le territoire communal, se montent à Fr. 159'000.-- (Fr. 158'000.--) environ.

## **Travaux Publics**

### **Cadre général**

Le service des travaux publics a pour mission la gestion de la conservation physique et juridique du patrimoine administratif, relatif au domaine public et aux servitudes publiques, dont l'étendue et les fonctions sont particulièrement importantes, respectivement vitales, pour la population et l'économie communale au sens le plus large.

En effet, qu'il s'agisse des routes et des chemins, des ouvrages d'art, des canalisations d'eaux usées et claires, de l'alimentation de la défense-incendie, des cours d'eau et torrents, du littoral lacustre, des ports, ainsi que de l'éclairage public, toutes ces infrastructures, qui relèvent encore en majorité d'un héritage du passé, sont toujours plus sollicitées en raison de l'évolution de la société, de l'augmentation de la population et avec des voies de communication dont la charge de trafic est en constante augmentation.

### **Gestion des infrastructures**

#### **Maintien et développement des infrastructures**

Une bonne gestion des infrastructures doit permettre de trouver un équilibre durable entre les niveaux de services attendus et les montants qui leur sont alloués, afin de les maintenir, de les développer et de les améliorer.

Une connaissance précise des infrastructures constitue l'élément de base pour prétendre à une gestion optimale. Avec le système d'information géographique (SIG), le service des travaux publics s'est doté d'un outil performant, qui facilite grandement la vue d'ensemble des informations nécessaires à la planification des interventions. Cette gestion est effectuée systématiquement en passant par les étapes suivantes : inventorier, diagnostiquer, planifier et réaliser. Il s'agit d'intervenir au bon moment afin d'optimiser les coûts, de diminuer l'impact sur le domaine public et d'éviter les interventions d'urgence.

Ainsi, les investissements annuels pourront être ciblés de manière à assurer le maintien de la valeur, à long terme, de notre patrimoine.

#### **Réseau d'évacuation des eaux**

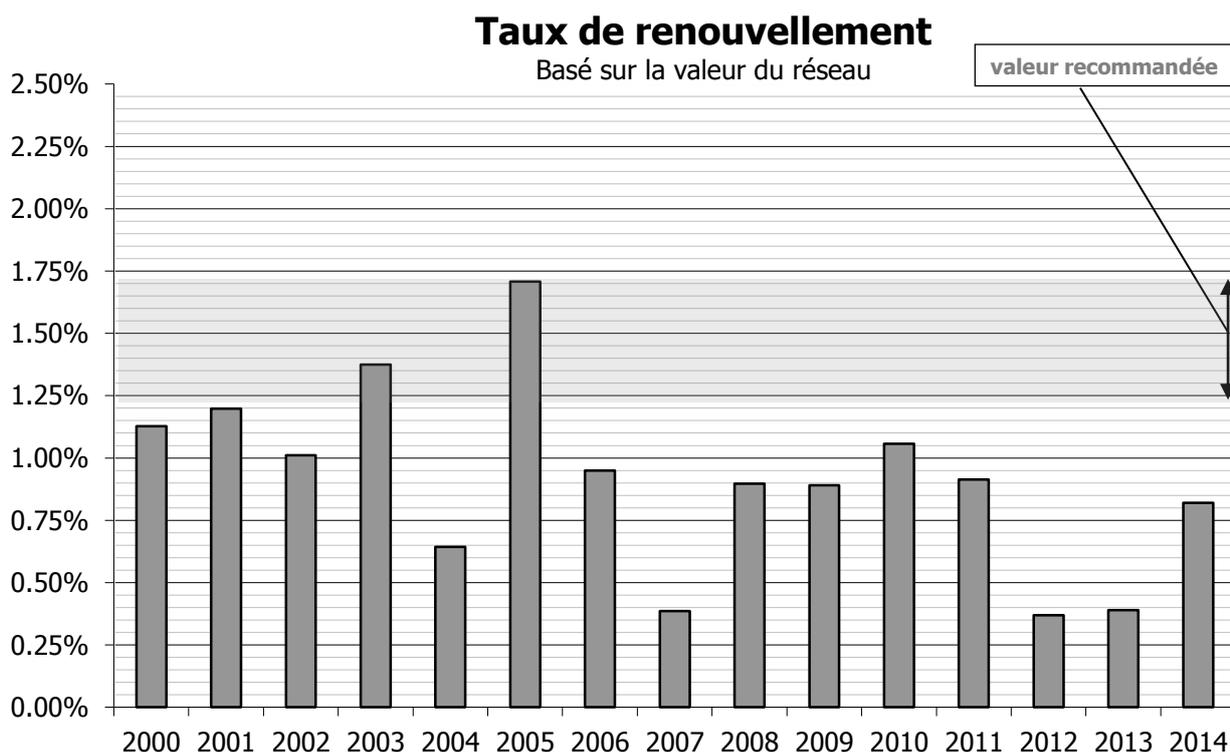
Le réseau communal d'eaux usées est raccordé au réseau principal du Service intercommunal de gestion (SIGE), 30 km sur la Commune de Montreux, pour être acheminé et traité à la STEP du Pierrier. La mise en séparatif doit se poursuivre pour éviter le traitement inutile et coûteux des eaux météoriques qui perturbent le fonctionnement de la STEP. Une collaboration entre le service des travaux publics et le SIGE a permis de mettre en place de nouveaux outils qui identifient les secteurs qui devront être mis en priorité en séparatif afin d'améliorer le bilan de fonctionnement du réseau et de la STEP.

En plus des objets planifiés sur la base des priorités définies par le plan général d'évacuation des eaux (PGEE), des travaux ont été exécutés pour répondre à des demandes spécifiques.

Durant cette année, le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires s'est accru de plus de 285 mètres. Le taux de renouvellement de 0,82 % se situe en dessous de la moyenne des quatorze dernières années. Cette valeur reste inférieure à la valeur de référence de 1,25 % par an. Notons que plusieurs grands projets sur le domaine public sont en attente et que leur réalisation, coordonnée avec le renouvellement des canalisations, fera augmenter le taux, pour atteindre la valeur de référence.

La mise en séparatif du réseau communal a été poursuivie, avec 588 (207) mètres de collecteurs séparatifs mis en place.

Enfin, l'entretien et le contrôle régulier du réseau existant se sont poursuivis par des actions de curage, de passages caméra et de petits travaux de maintenance. Ces postes représentent une part importante du budget de 43 % (40 %). Ils permettent d'assurer la pérennité du patrimoine, en diminuant les frais de remise en état dans le futur.



## Réseau routier et ouvrages

Aujourd'hui, l'aménagement routier ne se conçoit plus uniquement autour de la voiture, il a évolué et doit tenir compte de l'ensemble des acteurs et des différents moyens de mobilité (transports publics, voitures, vélos, motos, piétons, etc.), en garantissant la sécurité des usagers et le respect des normes en vigueur.

L'outil pour la gestion du réseau routier est toujours en phase d'acquisition des données. Cette année, un accent particulier a été mis sur l'auscultation des routes principales avec une évaluation des dégradations. Le réseau routier montreusien vieillit et des investissements importants devront être planifiés ces prochaines années pour sa rénovation.

## **Transports et circulation**

La priorité va au développement des transports publics, combiné avec des transformations et des extensions ciblées du réseau local des routes. A Montreux, les problèmes résultent principalement de la surcharge ponctuelle (retour de week-end, manifestations, etc.) de certains tronçons de routes traversant le centre urbain.

Une collaboration avec l'EPFL a été initiée afin d'identifier et de trouver des pistes de solutions à mettre en œuvre.

Une attention particulière est apportée aux différents projets privés ou publics qui peuvent avoir une incidence sur la circulation. Des études ponctuelles sont alors demandées, dans le but d'intégrer les nouvelles charges en améliorant la gestion générale du trafic.

Pour faire face à l'évolution de la demande de transports et de sécurité, la démarche portant notamment sur le réaménagement des flux de trafic est poursuivie, par le biais d'actions planifiées et concertées, telles que : des contrôles d'accès, des politiques de stationnement, des améliorations des transports publics, ainsi que des mesures favorisant la mixité des usagers de l'espace urbain.

## **Eclairage public**

Le renouvellement des lampes à vapeur de mercure qui équipent encore le parc de l'éclairage public s'est poursuivi cette année. Les luminaires qui en étaient encore pourvus ont été remplacés exclusivement par des foyers équipés de la technologie LED. C'est ainsi que le Vieux Chemin, aux Avants, le sentier du Vignelin, à Territet, la rue des Vaudrès, à Clarens, ainsi que le quartier des Tilleuls et le passage du Forum, longeant la Baye à Montreux, en sont maintenant pourvus. Pour mémoire, lesdites lampes seront interdites à la vente dès le 1<sup>er</sup> mai 2015 en Suisse.

Toujours à la recherche d'une synergie par le biais d'une coordination permanente avec les services industriels pour notamment faire baisser les coûts des travaux, près de 700 m. de tubes ont été posés lors des travaux de remplacements de la conduite d'eau potable du SIGE, entre le Temple de Glion et la clinique sur la route de Valmont. Sur l'avenue des Bosquets-de-Julie, ce sont 120 m. de tubes qui ont été enfouis, entre le carrefour avec le chemin des Crêtes et le débouché sur la route de Chailly, lors des travaux de renforcement des réseaux électriques de Romande Energie. Les travaux de renforcement des estacades de la route de Glion par le Canton ont également permis de poser quelque 170 m. de tubes et de remplacer un câble d'alimentation datant de 1958.

Enfin, l'étude visant à remplacer les lampadaires des quais de Territet, Montreux et Clarens s'est poursuivie par l'installation à l'essai de quatre types de lampadaires de styles différents. Un sondage a été proposé à la population, par le biais du site internet communal durant trois mois. Une visite nocturne a également été effectuée par une commission inter-services. Comme celle-ci n'a pas permis de dégager une claire adhésion de l'ensemble des personnes présentes, l'étude sera poursuivie dès le printemps 2015.

## **Défense incendie**

La défense incendie est financée par la Commune, mais la gestion des interventions est directement liées aux travaux planifiés par le Service intercommunal de gestion (SIGE), sur le réseau d'eau potable. A cet égard, une base de données informatique, mise à disposition par une société spécialisée mandatée par la Commune, permet de disposer de renseignements précis sur l'état des bornes hydrantes.

## **Ports et amarrages**

La Commune gère les ports du Basset et de Territet, ainsi que les amarrages situés sur le littoral montreusien.

32 (35) nouvelles demandes de places d'amarrage ont été déposées et 16 (20) places ont été attribuées. L'offre reste réduite, avec un délai d'attente de six à sept ans. La liste d'attente, comprenant uniquement des personnes physiques, domiciliées sur le territoire de la Commune, compte à ce jour près de 128 (136) inscriptions.

Les infractions sur les bateaux privés amarrés au port du Basset sont en augmentation, une étude pour la sécurisation des accès est actuellement en cours.

## **Gestion du territoire**

### **Système d'information géographique (SIG)**

Les applications et le matériel installés dans les différents services techniques permettent l'informatisation, par étapes, des données géographiques communales. Ces applications ont pour but d'inventorier et de gérer ces nombreuses données, de manière à centraliser, partager et diffuser l'information en application de la Loi sur la géoinformation (LGéo).

Cette informatisation des données géographiques est un processus long, en particulier pour l'acquisition des données. Elle permettra, à terme, de connaître avec précision les caractéristiques techniques de notre patrimoine, de manière à en améliorer la gestion.

La Commune de Montreux a adhéré au projet régional de guichet cartographique « cartoriviera.ch ». Cet outil permet de mettre à disposition les nombreuses données saisies dans le SIG communal. Utile, aussi bien pour le citoyen que pour les professionnels, simple et convivial, le site <http://map.cartoriviera.ch> donne une large palette de renseignements géographiques et cadastraux. Certaines données sont accessibles à tous, alors que d'autres, par le biais d'un accès sécurisé, sont destinées aux besoins des administrations communales et des bureaux techniques. Une version mobile est aussi disponible.

## **Gestion du domaine public**

Les développements de l'urbanisation et les nouvelles constructions ont des incidences directes sur le domaine public, tant en ce qui concerne son utilisation pour des installations de chantier, que lors de travaux de fouilles ou d'extension des réseaux souterrains. Une attention toute particulière est apportée aux entreprises, afin de les inciter à minimiser la gêne sur le domaine public.

160 permis d'utilisation du domaine public ont été délivrés en 2014, incluant les installations de chantier, l'entreposage de bennes ou encore les échafaudages. La location de l'espace public étant facturée Fr. 1.-- le mètre carré par semaine, la totalité des permis a rapporté Fr. 91'000.-- pour l'année écoulée.

Les exigences imposées aux privés sur le mode de remise en état du domaine public, à la suite de la réalisation de fouilles, ont été revues, de manière à responsabiliser davantage les entreprises qui effectuent ces remises en état. Ces nouvelles dispositions permettent de simplifier la gestion et d'améliorer la qualité des remises en état ; elles sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## **Levés topographiques**

De nombreux levés topographiques ont été réalisés en 2014 par le service des travaux publics, dans la perspective de réalisation d'études importantes pour des projets d'aménagement sur le domaine public, dans le cadre de travaux urgents liés à des phénomènes naturels, pour des expertises d'ouvrage ainsi que pour l'établissement de PPA pour le service de l'urbanisme.

Le service des travaux publics a aussi été sollicité pour les implantations liées aux différents chantiers routiers.

## **Environnement**

### **Carte des dangers**

L'élaboration des cartes des dangers naturels (CDN) sur l'ensemble du territoire communal a pour objectif principal la prévention des risques et leur intégration dans l'aménagement du territoire et la police des constructions. La cartographie intégrale a été établie et soumise aux services techniques communaux pour validation. Les cartes terminées seront livrées à la Commune début 2015, avec la prise en compte des adaptations demandées.

Ces informations seront ensuite diffusées sur le site [www.cartoriviera.ch](http://www.cartoriviera.ch) et un outil supplémentaire sera proposé afin d'identifier plus précisément l'importance des dangers et les mesures ou études supplémentaires qui devront être envisagées dans le cadre de la police des constructions.

## **Anciennes décharges**

Les lixiviats collectés sur l'ancienne décharge des Saviez à Noville montrent toujours des taux supérieurs aux normes sur certaines substances ; la seconde phase d'assainissement est donc nécessaire. Un comité de projet (COPRO) et un comité de pilotage (COPIL) ont été constitués à cet effet et des investigations complémentaires sont prévues dès 2015 avec une modélisation numérique du site de la décharge. La méthode d'assainissement devrait ainsi être finalisée en 2015.

## **Cours d'eau**

L'étude, la réalisation de travaux dans les cours d'eau et leur entretien sont entrepris d'entente avec le Service cantonal de la Direction générale de l'environnement (DGE), sur la base de la loi sur la police des eaux dépendant du domaine public. Cette dernière prévoit, notamment au chapitre II, les dispositions relatives à la réalisation de travaux par le biais d'entreprises de correction fluviale (ECF).

### Baye de Clarens

Suite à deux événements majeurs de crue survenus durant l'été 2007, la Municipalité, en coordination avec la Direction générale de l'environnement (DGE), a décidé d'engager, en 2008, l'étude de la carte des dangers naturels de la Baye de Clarens. En première étape, des travaux urgents ont été réalisés en 2010. Pour la suite, une ECF (entreprise de correction fluviale) a été constituée en 2012 pour réaliser les travaux de sécurisation et de revitalisation de la Baye de Clarens. Le projet a été mis à l'enquête et a suscité quelques oppositions qui sont en cours de traitement. Les travaux pourraient débuter à fin 2015.

### Ruisseau de la Maladaire

Le ruisseau de la Maladaire fait l'objet d'une ECF à laquelle participent les Communes de Montreux, de La Tour-de-Peilz et la Direction générale de l'environnement (DGE). Le projet a été finalisé et les travaux devraient débuter en été 2015.

## **Phénomènes naturels**

L'année 2014 a été marquée par plusieurs glissements et éboulements de terrains importants sur les routes des hauts de la Commune. Afin d'assurer la sécurité des usagers du domaine public, les interventions d'urgence sont effectuées en collaboration avec les services des domaines, bâtiments et sport et de la voirie et espaces verts. Les responsabilités, les subventions, ainsi que les participations de tiers et des assurances sont réglées ultérieurement.

Le service des travaux publics se charge des phénomènes qui nécessitent des études de mesures de soutènement ou de stabilisation par un géotechnicien. Ces travaux spéciaux ont pour objectifs d'assurer la sécurité des usagers et dans certains cas, d'éviter des embâcles dans les cours d'eaux.

Ainsi, la route des Avants a été fortement touchée avec quatre glissements, la route des Raveyres, quant à elle, en a connu un et la route de Sonchaux a subi un important affaissement. Pour ces six événements, des travaux de consolidation ont été nécessaires ; certains d'entre eux ont été exécutés en urgence en 2014, d'autres seront terminés en 2015.



*Route des Avants*



*Route des Avants et Baye de Clarens*

## **Bruit**

Une attention particulière est portée, lors de projets d'aménagements, sur les axes routiers, de manière à prendre en compte la problématique du bruit et à respecter les valeurs limites d'immission imposées par l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

Une étude de l'assainissement du bruit routier a été menée, incluant des mesures sur l'ensemble des axes routiers dont la charge de trafic atteint les 3'000 véhicules par jour. Cette dernière tient compte de la situation actuelle des niveaux sonores et des mesures d'assainissement projetées pour les secteurs où les valeurs d'immission dépasseraient les limites fixées par l'OPB. Un préavis relatif à son financement sera déposé au Conseil Communal au premier semestre 2015.

## **Projets – Chantiers**

### **Coordination et informations sur les chantiers**

La coordination systématique des interventions sur le domaine public permet d'appréhender les travaux avec une meilleure vision globale et de diminuer ainsi le nombre d'interventions et les coûts. La collaboration entre les différents services techniques et industriels se trouve ainsi renforcée.

Les chantiers sont visibles sur la plateforme [www.cartoriviera.ch](http://www.cartoriviera.ch) depuis 2014, avec des informations sur les durées, les noms des responsables et les contraintes occasionnées sur le domaine public.

Des séances d'information destinées aux riverains sont régulièrement organisées avant le début de chantiers importants, ceci afin de tenir compte des spécificités de chaque quartier, d'anticiper les problèmes avant la mise en place desdits chantiers et également d'améliorer le dialogue avec les usagers.

## **Etudes principales**

### Chernex - Brent – Trottoir à la route du Zéphire

Le projet d'aménagement a été validé par les services cantonaux après un long examen préalable qui a retardé la finalisation du projet. Quelques propriétaires doivent encore confirmer leur accord pour les emprises nécessaires à la réalisation du trottoir. Le préavis devrait être déposé au Conseil communal courant 2015.

### Montreux – Passerelle de la Chaumény

L'avant-projet a permis à la Municipalité de choisir parmi les trois variantes proposées. Les CFF doivent encore donner leur accord avant de poursuivre et de finaliser les études permettant de déposer un préavis au Conseil Communal.

### Territet – Terrasse CFF

Contre toute attente, les CFF ont annoncé que l'Office fédéral de la culture (OFC) avait décidé que la terrasse de Territet avait une valeur patrimoniale importante et qu'à ce titre elle devait être conservée. De plus, les nouvelles normes édictées durant l'année sous revue, moins contraignantes, permettront aux CFF d'entreprendre des travaux d'abaissement des voies, afin d'assurer les hauteurs pour le passage des trains à deux étages, ceci sans toucher à la terrasse. Cet ouvrage sera donc maintenu et remis en état par la Commune, ainsi que par la PPE Grand Hôtel, qui en est propriétaire pour un tiers. La Municipalité n'exclut pas de se pourvoir en dommages et intérêts auprès des CFF au vu des frais engendrés (études, concours, négociations diverses, autres) par les exigences préalables de ces derniers.

## **Réalisations principales**

### Avenue de Belmont

Projet de réaménagement de l'espace public, construction de trottoirs et renouvellement des réseaux souterrains. L'état de vétusté avancé des conduites des services industriels (eau potable, gaz et électricité) nécessitait une rapide remise en état des infrastructures souterraines, pour éviter de nouvelles ruptures qui étaient en nette augmentation ces dernières années. Les travaux sont en cours et se termineront, courant avril 2015, par la pose des revêtements définitifs.

Le montant alloué par le Conseil communal pour la réalisation de ces travaux se monte à Fr. 2'191'000.--. Une subvention cantonale, d'un montant maximum de Fr. 343'900.--, a été octroyée pour les travaux routiers.



### Montreux – Falaise sous Glion

La sécurisation de la falaise a été réalisée en deux étapes. En 2010, en raison de chutes de blocs, des travaux urgents ont été réalisés, de novembre à décembre, sur un secteur de la falaise (1<sup>ère</sup> étape).



L'étude de la 2<sup>ème</sup> étape de consolidation de la falaise a été finalisée et approuvée par la Direction générale de l'environnement en avril 2013, avec l'attribution de subventions représentant le 70 % du coût des travaux de réalisation de l'ensemble du projet (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> étapes).

Après la mise à l'enquête et l'appel d'offres en procédure ouverte, selon la loi sur les marchés publics, un préavis a été déposé par la Municipalité auprès du Conseil communal en décembre 2013 pour l'obtention du financement de l'ensemble du projet, d'un montant maximum de Fr. 2'500'000.-- sous déduction des subventions. Ledit préavis a été adopté par le Conseil communal dans sa séance du 29 janvier 2014.

Les travaux de la 2<sup>ème</sup> étape ont débuté le 28 avril 2014 et se sont terminés en novembre 2014. Le coût final des deux étapes est resté inférieur au montant alloué par le Conseil communal.

#### Col de Jaman – Station de traitement SBR

L'ancien équipement, composé d'une fosse de décantation et d'une tranchée absorbante, ne fonctionnait plus normalement et ne répondait plus aux exigences en vigueur en termes de protection de l'environnement. De plus, de mauvaises odeurs avaient été constatées à plusieurs reprises par des promeneurs.

Le présent projet a permis la mise en conformité de l'installation de traitement des eaux usées des cinq chalets et du restaurant « Le Manoïre » situés au Col de Jaman.

La nouvelle station SBR (Sequencing Batch Reactor) permet de garantir la protection des eaux souterraines de la région et en particulier des sources de Cheset et du Pont de Pierre, situées dans le vallon de la Baye de Montreux.

La physionomie particulièrement confinée du site retenu a nécessité une synergie entre le fournisseur - qui a proposé une solution compacte - l'entreprise de génie civil - qui a mobilisé toutes ses compétences pour relever le défi - et les différents services techniques communaux, favorisant ainsi l'avancement des travaux. Pour des raisons climatiques, ces derniers ont été réalisés entre mi-mai et mi-septembre 2014.

#### Territet - Chemin de Cotterd – Extension du réseau séparatif

Ce chantier s'inscrit dans la continuité de la mise en séparatif du Chemin de Cotterd, à Territet, en application du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) approuvé par le département de la sécurité et de l'environnement le 2 décembre 2011.

Ces travaux ont été réalisés sur une longueur de 260 mètres avec des accès difficiles au vu de l'exiguïté du chemin.

#### Montreux – Chemin de la Minjarde

Le Chemin de la Minjarde et celui des Ecoliers représentent les derniers secteurs conséquents du quartier de Baugy dont la mise en séparatif doit encore être réalisée. Pour le chemin de la Minjarde, cela correspond à un tronçon d'environ 100 mètres.

Le chantier a été initié par les services industriels dont les équipements en place étaient soit insuffisants, soit trop anciens.

Les travaux ont commencé fin novembre 2014 et se poursuivront jusqu'en mai 2015.

### Montreux – Grand-Rue 73

L'élargissement du trottoir a été réalisé en 2014 ; la suite des travaux, planifiée pour 2015, constituera en la mise en place d'un abribus et la réfection de l'arrêt de bus par la pose d'un revêtement spécifique.

### Arrêts de bus VMCV Montreux-Casino

Les arrêts de bus Montreux-Casino amont et aval fortement ornierés et dégradés ont été réfectionnés avec un revêtement bitumineux anti-ornierant. Les travaux ont été réalisés en juin 2014.

### Assainissement des passages à niveau sur la Commune de Montreux

Une majorité des passages à niveau sur les lignes du Montreux Oberland Bernois et de la société Transports Montreux-Vevey-Riviera, situés sur le territoire de la Commune de Montreux, ont été assainis en 2014, notamment par la mise en place d'installations de sécurité (barrières, signaux optiques et sonores). Le solde de cet assainissement sera réalisé en 2015 avec principalement des travaux de génie civil.

### Domaine skiable des Rochers-de-Naye – Télési « Jaman »

Sur la ligne Montreux – les Rochers-de-Naye, la société Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR) a assaini la galerie de Jaman durant l'année 2014. Cette nouvelle construction devant respecter les gabarits imposés par les normes de l'Office fédéral des transports, sa hauteur a été sensiblement augmentée. La passerelle du télési de Jaman, qui permet aux skieurs de passer par-dessus la galerie ferroviaire, ainsi que le pylône qui la joute ont dû être adaptés et de ce fait entièrement reconstruits. La Commune a participé à hauteur d'un tiers du prix global de ces travaux, le solde étant pris en charge par le MVR.

Tirant profil des travaux réalisés sur le télési de Jaman, leurs auteurs ont entrepris une révision complète de la ligne. Trois pylônes ont été surélevés, afin de permettre le passage de la dameuse et de pouvoir ainsi entretenir la piste de montée du télési. Le financement de ces travaux a été intégré dans le préavis relatif à la construction d'un abri à dameuse et d'une salle de pique-nique avec WC publics à Jaman, adopté par le Conseil communal en septembre 2014. La réalisation de cette nouvelle construction commencera dès la fonte des neiges et sera terminée pour la saison de ski 2015 – 2016.

En mars 2014, suite à un déraillement du câble, ce dernier a été remplacé sur 150 mètres, durant l'été. Ces travaux ont pu être entièrement financés par le budget de fonctionnement.



### Interventions diverses sur le domaine public

En relation avec de nouvelles constructions privées importantes, des interventions ponctuelles sur le domaine public ont été réalisées dans le but d'améliorer ou de renouveler les aménagements situés aux abords de ces nouvelles réalisations.

Dans le cadre des travaux effectués sur les réseaux souterrains, plusieurs réfections de revêtement ont été réalisées en coordination.

# **DOMAINES, BÂTIMENT ET SPORT**

## **LES INSTALLATIONS**

### **Secrétariat des locations**

**Chalet des Esserts, à Leysin** : pour l'année 2014, un total de 4'555 (5'272) nuitées a été recensé, dont 3'481 (4'479) pour les écoles et l'animation jeunesse de Montreux.

**Ancienne cabane de Bretaye** : au total, 1'984 (1'832) nuitées ont été décomptées en 2014, dont 463 (508) pour les écoles de Montreux.

**Refuge des Grésalleys** : le refuge a été loué à 22 (19) reprises.

**Périmètre « Place du Marché et Marché couvert »** : 38 (34) manifestations s'y sont déroulées durant l'année 2014.

### **Terrains et bâtiments locatifs**

Trois régies immobilières se partagent le portefeuille communal d'immeubles locatifs. En dehors de petites interventions d'urgence, la régie soumet à la propriétaire (la Commune) les devis requis pour toute adjudication de travaux de réparations, de rénovations et d'achats de machines. Le choix de locataires entrant est également soumis au représentant de la propriétaire. Les logements de service, locations particulières, parcelles, chalets et chalets d'alpage sont gérés directement par le service des domaines et bâtiments, sport.

### **Travaux, entretien et divers**

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux de plus grande importance ont été entrepris, notamment :

- **Avenue des Planches 4, à Montreux** : rafraîchissement complet d'un appartement, avec mise en conformité des installations électriques, sanitaires et agencement de cuisine suite au départ d'une ancienne locataire ayant habité ce lieu depuis plus de trente années (préavis No 32/2013) ;
- **Place des Planches 4, à Montreux** : réhabilitation de la toiture-terrace et de sa structure portante suite à des infiltrations importantes dans les chambres en dessous (préavis No 32/2013). Cette intervention a permis, non seulement, de contrôler et de remettre à jour la structure, mais aussi de réaliser une toiture conforme selon les normes en vigueur, avec étanchéité et isolation thermique adaptée. Dès la mise hors d'eau de cette toiture-terrace, les interventions de remise en état des chambres en-dessous ont pu être effectuées avec un remboursement de l'assurance dégâts des eaux ;



*Avenue des Planches 4  
Rafraîchissement complet d'un appartement*



*Place des Planches 4  
Réhabilitation de la toiture-terrasse et de sa structure*



*Rue Industrielle 21  
Rafraîchissement complet d'un appartement au 4<sup>ème</sup> étage*

- **Rue Industrielle 21, à Montreux** : rafraîchissement complet d'un appartement au 4<sup>ème</sup> étage avec mise en conformité des installations électriques et agencement complet d'une cuisine ;
- **Rue du Pont 34bis, à Montreux** : réfection complète d'un appartement de 4,5 pièces au 1er étage ;
- **Rue du Pont 36, à Montreux** : réfection complète de deux studios au 1<sup>er</sup> étage et au 2<sup>ème</sup> étage.

## Chalets et alpages

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien et des mesures mises en place afin d'éviter un gaspillage de l'eau potable, des travaux plus importants ont été entrepris, pour l'amélioration structurelle des alpages communaux :

- **Chalet de Plan-de-Châtel** : remplacement de l'installation de production d'électricité en panneaux photovoltaïques qui était vétuste et sous dimensionnée ;
- **Chalet de la Forclaz** : pose et raccordement d'un chauffe-eau à gaz ;
- **Chalet de Chessy** : construction de l'alimentation en eau du chalet par système gravitaire, comprenant le pompage dans la citerne de captage de l'eau de la source au-dessus du chalet, au moyen d'un groupe électrogène placé dans le chalet et relié électriquement à la pompe immergée dans la citerne de la source ;



*Chalet de Chessy  
Construction de l'alimentation en eau du chalet par système gravitaire*

- **Chalet de Jor** : remplacement complet d'un pan de la couverture en tavillons avec sous-couverture en bois, y compris blindage des lamiers et vire vents en cuivre (le pan arrière existant est en tôle ondulée pour résister aux chutes de pierres) ;
- **Chalet des Pontets** : remplacement complet de la couverture en tavillons avec sous-couverture en bois, y compris blindage des lamiers et virevents en cuivre ;

- **Couvert à porcs des Pontets** : construction traditionnelle en bois avec couverture en tavillons d'un couvert pour neuf porcs sur la fumière existante ;



*Couvert à porcs des Pontets*

- **Chalet la Chamosallaz** : construction d'une nouvelle alimentation en eau du chalet avec captage de la source en amont, citerne de rétention et alimentation en eau par système gravitaire.

## Bâtiments publics et administratifs

### Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus des travaux relatifs à l'aménagement des locaux dans les différents bâtiments administratifs, de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, des divers petits achats de mobilier courant, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, il a fallu faire face, comme chaque année, à des actes de vandalisme, des tentatives d'incendies volontaires et d'autres effractions, surtout dans les toilettes et les édicules publics, ainsi que dans les locaux du cimetière de Clarens et de l'établissement horticole de la Karma.

D'autre part, plusieurs demandes, non prévues au budget, de réaménagements mobiliers et de rafraîchissements de bureaux ont dû être traitées en urgence, par le biais de crédits complémentaires.

Par ailleurs, des travaux de plus grande importance ont été entrepris, notamment :

- **Parc Donner** : avancement du chantier pour la réalisation d'un parking semi-enterré et l'aménagement de surface (préavis No 14/2013) avec la fin des travaux de gros œuvre.



*Parc Donner*

- **Rue du Temple 11, à Montreux** : rafraîchissement complet des peintures et remplacement du revêtement de sol des bureaux loués au 2<sup>ème</sup> étage ;
- **Rue de la Corsaz 2-4-6, à Montreux** : remplacement complet de l'éclairage de la halle de véhicules, de stockage et dans la zone de l'entrée à l'étage du SDIS ;
- **Scierie communale des Avants** : à la suite d'une campagne menée par l'Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Vaud (ECA), les compléments et la mise en conformité du paratonnerre existant ont été effectués sur ce bâtiment. Suite à ces travaux une subvention a été accordée par l'ECA ;

- **Marché couvert, à Montreux** : remplissage des 34 embases des colonnes en fonte restantes pour pallier le risque d'éclatement, comme survenu en 2012 ;
- **Maison Visinand, à Montreux** : renforcement des planchers des salles d'exposition du centre de culture et de loisirs pour permettre une reprise des charges induites fixées selon la norme SIA No 261 ;



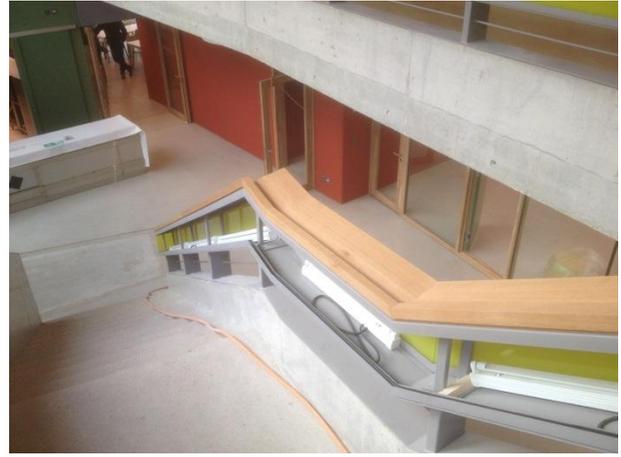
*Maison Visinand*

*Renforcement des planchers des salles d'exposition du centre de culture et de loisirs*

- **Hangar à plaquettes des Avants** : à la suite d'une fissure apparue au sol, due à un glissement de terrain, qui a provoqué une rotation de la colonne d'appui du centre du hangar, il a été urgent de renforcer les fondations ;
- **Local du feu, à Clarens** : réfection complète de la toiture plate et des descentes d'eaux pluviales (préavis No 32/2013) ;
- **WC publics du port du Basset, à Clarens** : exécution d'un chemisage des canalisations d'eaux usées en mauvais état et pouvant créer des infiltrations d'eaux usées dans le terrain ;
- **Piliers publics** : mise en valeur des piliers publics (préavis No 11/2013) avec :
  - l'installation de nouveaux piliers à Baugy et à Planchamp-Dessous ;
  - le remplacement des anciens piliers par des nouveaux, aux Planches, à Chailly, à Charnex, à Caux et à Territet ;
  - l'entretien et le remplacement de la signalétique des piliers à Brent, aux Avants et à Glion.

## **Bâtiments scolaires primaires et secondaires**

Cette année a été tout particulièrement marquée par la construction de la Maison de Quartier à Clarens avec extensions scolaires (préavis No 02/2013). Ces travaux seront terminés d'ici la fin du premier trimestre 2015.



*Maison de Quartier de Clarens*

A relever aussi, la rénovation de l'aula et la création d'un ascenseur au collège de Montreux-Est (préavis No 35/2013). Ces travaux se sont déroulés depuis le début des vacances d'été 2014 et arriveront à leur terme au début 2015.



*Rénovation de l'aula et la création d'un ascenseur au collège de Montreux-Est*

## Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus de l'entretien courant des équipements de mobilier, de machines et du matériel, de l'achat des produits de nettoyage, du contrôle des toitures, des réparations de stores et de vitres cassées, de la révision de l'ensemble du matériel des salles de gymnastique, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien et de conciergerie du service, des travaux plus importants ont été entrepris :

- étude et préparation d'un préavis pour la création de couverts de récréation dans les préaux scolaires ;
- étude de faisabilité pour la surélévation du pavillon scolaire de Chernex ;
- étude de faisabilité pour la surélévation du « nouveau » bâtiment du collège d'Etraz ;
- étude et préparation d'un préavis pour la transformation de la villa « La Coccinelle », sise rue des Vaudrès 10, à Clarens ;
- **Collège de Brent** : remplacement du piano de la salle de rythmique ;
- **Collège de Chernex** : rénovation des sanitaires de la salle de gymnastique ;
- **Collège de Clarens-Gare** : injection et traitement de la charpente, décapage et réfection du marquage de la salle de gymnastique, réfection complète de la salle de musique ;
- **Collège d'Etraz** : réaménagement de la zone de l'ancien secrétariat d'Etraz pour les psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS), rénovation complète de la salle No 15 ;
- **Collège de Montreux-Est** : déplacement et rénovation du bureau de l'infirmière ;
- **Collège de Montreux-Ouest** : remplacement de la baie vitrée de la salle de gymnastique B et réfection peinture du mur pignon nord, équipement du bâtiment C avec 17 beamers, remplacement de la scie circulaire des travaux manuels ;
- **Collège Vernex** : réfection peinture de la salle No 30, renouvellement du mobilier de la salle No 32 ;
- **Collège Vinet** : modification des commandes et remplacement des neuf moteurs des stores ;
- **Ancienne cabane de Bretaye à Villars-sur-Ollon** : gommage des graffitis dans le dortoir supérieur ;
- **Chalet Les Esserts à Leysin** :
  - remplacement des deux colonnes de douches installées début 1990 par des installations individuelles répondant aux directives d'hygiène et aux besoins actuels (préavis No 32/2013) ;



*Chalet Les Esserts  
Remplacement des deux colonnes de douches*

- remplacement des pavés de verre de la façade Ouest de la grande salle de jeux en sous-sol par des vitrages thermiques triples sécurisés trempés. Dans le même temps, un rafraîchissement complet des peintures de la cage d'escaliers et des halls de circulation de tous les niveaux a été entrepris.

## **Lieux de culte**

La Commune prend en charge l'entretien complet des lieux de culte dont elle est propriétaire, soit deux chapelles et trois temples. Elle participe également à l'entretien des deux chapelles protestantes, anciennement anglicanes. Selon la loi sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public (LREEDP), la Commune entretient également les quatre églises et chapelles catholiques, à savoir les immeubles et meubles liés à l'exercice de la religion catholique. Quant à l'église réformée de langue allemande, sise sur son territoire, la Commune de Montreux gère la répartition des frais entre les six communes formant la paroisse, ceci au prorata du nombre d'habitants. La Commune prend également en charge les fournitures pour les cultes et les messes.

## **Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers**

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des travaux plus importants ont été entrepris :

- **Temple de Glion** : réfection du mur de soutènement côté route, y compris le remplacement de la barrière de sécurité ;
- **Temple Muraz, à Clarens** : restauration, nettoyage et conservation des fresques de Ribeaupierre, rafraîchissement complet des peintures des murs et plafonds, réfection des mastics et nettoyage des vitraux à l'intérieur, remplacement du revêtement de sol, pose de verres de protection des vitraux à l'extérieur, réfection partielle des soubassements extérieurs (préavis No 32/2013) ;
- **Eglise catholique de Clarens** : remplacement de l'éclairage de l'autel par des projecteurs LED, entretien complet des joints en mastic et nettoyage de vitraux.

## Entretien des installations sportives et bains publics

### Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux plus importants ont été entrepris :

- **Salle omnisports du Pierrier, à Clarens** : réfection complète de la sonorisation avec la pose de douze nouveaux haut-parleurs ;
- **Stade Eugène Parlier, à Chailly** : installation d'une centrale photovoltaïque de 9 kW ;
- **Piscine de la Maladaire, à Clarens** : réfection complète des douches du personnel au 1<sup>er</sup> étage ;
- **Place de jeux, à Glion** : aménagement d'un nouveau point d'eau (fontaine à poussoir) et raccordement des canalisations du parking.



*Place de jeux à Glion  
Aménagement d'un nouveau point d'eau*

## Parking du Marché et gestion de parkings en ouvrage

### Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

Outre les travaux d'entretien courant et diverses remises en état à la suite d'actes de malveillance, des travaux plus importants ont été entrepris :

- **Parking du Marché-Forum** :
  - en vue d'améliorer la qualité du parking et pour donner une image plus accueillante de Montreux, il a été procédé aux rafraîchissements des peintures des plafonds et des piliers des niveaux 0 à - 2, rafraîchissements qui n'avaient plus été effectués depuis 1998 pour les piliers et depuis 2002 pour les plafonds (préavis No 13/2012) ;

- rafraîchissement des peintures des trois cages d'escaliers avec la réfection des sols (marches et paliers) en résine, du niveau 0 et au niveau – 2.

Par ailleurs, une fuite inopinée a été repérée sur la colonne principale d'alimentation en eau du parking. Cette colonne étant sous pression, il a fallu procéder d'urgence au remplacement de la partie défectueuse et corrodée, avant le Montreux Jazz Festival, pour éviter le risque d'une importante inondation ;

- remplacement de deux caisses automatiques par de nouvelles, équipées de lecteurs de cartes de crédit.

## **Exploitation**

La gestion centralisée du parking Marché-Forum, des parkings de la Gare, de Cité-Centre et du Fairmont Le Montreux Palace, se poursuit à la satisfaction de toutes les parties concernées.

### **Parking du Marché-Forum**

Le total des entrées et des abonnements annuels est resté stable.

Les recettes totales du parking, résultant du cumul des entrées horaires de + 1,93 % et des abonnements de – 0,24 %, ont augmenté de 1,43 %.

### **Actions publicitaires et promotionnelles**

La location des emplacements publicitaires a rapporté Fr. 47'800.-- (Fr. 57'000.--). Le total des montants perçus par cartes à prépaiement est en très légère baisse, soit Fr. 85'000.-- (Fr. 90'000.--).

Le total des paiements par carte de crédit est de Fr. 193'801.-- (Fr. 137'416.--). Cette augmentation est due aux nouveaux équipements des caisses automatiques. Ce qui a provoqué une diminution des encaissements en Euros, pour un montant total de Fr. 26'119,50 (Fr. 38'261,85).

## **Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux**

Le Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux (CCE) a fait l'objet durant l'année 2014 de la poursuite des travaux engagés, afin de mettre cet édifice du patrimoine communal en conformité du point de vue de la sécurité et de la sauvegarde de la valeur patrimoniale de l'espace bâti (préavis No 23/2012).

S'inscrivant dans la continuité des travaux réalisés en 2013, l'année 2014 aura permis de finaliser les contrôles et réglages d'optimisation des coûts énergétiques, pour arriver, à la suite à la rénovation de la station de pompage, à une baisse notable de la facture de consommation d'électricité.

Dans cette même continuité, les travaux de mise aux normes des installations d'extinction automatiques (Sprinklers) se sont poursuivis en 2014 sur une partie du bâtiment, accompagnés des modifications du système de détection et d'alarme. L'achèvement et la réception de ces installations par l'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA) sont prévus au premier trimestre 2015.

D'autre part, dans le cadre du préavis No 23/2012, d'importants travaux ont été réalisés en 2014 avec :

- la mise aux normes de la gestion technique du bâtiment MCR<sup>5</sup> ;
- la mise aux normes de l'ensemble des tableaux électriques et l'assainissement des cheminements des câbles courant fort et faible.

Ces travaux planifiés sur l'année 2014 ont tous été effectués, sans modification, ni altération aucune de la programmation des activités du 2m2c.

Dans le même temps, la rédaction du cahier des charges du futur concours d'architecture, inscrit dans le projet global de restructuration lourde du bâti, a démarré, nourri par les échanges avec les utilisateurs actuels ou potentiels.

Par ailleurs, en plus de l'entretien courant du bâtiment, il convient de noter que l'année 2014 aura vu l'accroissement des pannes de nombreux dispositifs de pompes, moteurs, vannes et autres diverses pièces relatives à la ventilation / climatisation ainsi qu'aux sanitaires qu'il aura fallu réparer ou remplacer en urgence pour cause de vétusté.

Idem pour les plateformes élévatrices de l'Auditorium Stravinski, victimes d'avaries mécaniques récurrentes, tant dans la salle que sur la scène, du fait de l'usure des mécanismes et ce malgré un contrôle régulier.

Enfin les toitures des bâtiments A et B ont dû faire l'objet de plusieurs réparations en plus des contrôles annuels d'entretien, également pour cause de vieillissement du revêtement.

## **Office du sport et des installations sportives**

### **Complexe sportif à la Saussaz**

Le Conseil communal a octroyé en mai 2014 un crédit de 18,15 millions de francs (sous déduction de la participation des communes de la Riviera et de la subvention du Fonds du sport vaudois) à la Municipalité, pour la réalisation d'un complexe sportif sur le site de la Saussaz à Chailly.

Cet important projet intercommunal comprend deux volets, le premier dédié au réaménagement complet du stade d'athlétisme régional, le second visant à compléter les terrains de football actuels en remplacement des terrains de Rennaz, qui accueilleront le futur hôpital régional.

---

<sup>5</sup> Mesure Contrôle Régulation : terme pour parler de l'automatisation dans la technique du bâtiment.

L'accès en transports publics a été intégré au projet, de même que la création d'un parking de 140 places et la création d'un cheminement sécurisé pour les piétons.

Grâce à ces réalisations, la Commune de Montreux bénéficiera sur son territoire, d'un complexe sportif d'envergure régionale. Les travaux ont débuté au mois d'août 2014 et se poursuivront jusqu'au début 2016 pour le stade d'athlétisme et en juin 2016 pour les terrains de football.

### **Relations avec les partenaires sportifs**

Au 31 décembre 2014, la Commune comptait 61 associations sportives officiellement reconnues. La Municipalité a organisé le 4 mars la rencontre annuelle des sociétés sportives de Montreux. Cette séance, qui a réuni 28 associations sportives, a pour but d'offrir un espace de discussion, de trouver des partenariats profitables, de mieux se connaître et d'étudier les propositions et demandes des associations sportives.

Dans le cadre du Montreux Volley Masters, la Municipalité a organisé une soirée à l'attention des responsables des institutions sportives de Montreux, afin de favoriser un rapprochement entre les sociétés sportives et de développer des nouvelles synergies. Cet événement a permis à 90 personnes de pouvoir dialoguer avec les Autorités et renforcer les liens entre responsables sportifs.

La plateforme locale [www.sportinforiviera.ch](http://www.sportinforiviera.ch) a été remise à jour. Visant à mettre en réseau l'ensemble des acteurs sportifs de la région, cette structure permet à la population de trouver un nombre important d'informations concernant l'offre sportive régionale : installations, clubs, manifestations, activités, etc.

La réception des sportives et sportifs méritants a réuni près de 400 personnes à la salle omnisports du Pierrier le 12 novembre pour la remise des médailles aux 140 (144) nominés, issus de 17 (20) clubs.

### **Activités et manifestations organisées par la Commune**

Pour la troisième année consécutive, la Commune a participé à l'action « Bike to work » (« au boulot à vélo ») et ce sont ainsi deux équipes de quatre collaborateurs qui se sont rendus sur leur lieu de travail à vélo durant le mois de juin pour un total de 1'470 km parcourus soit l'équivalent de 232 kg de CO<sub>2</sub> économisés.

Organisée le 8 mai, la 6<sup>ème</sup> édition de l'action « La Suisse bouge » a connu un record de participation puisque 833 (654) personnes se sont élancées sur le parcours de 5 km, aller-retour, entre la Place du Marché et le Port de Clarens.

Du mois de mai au mois de septembre, la Commune a proposé chaque semaine des cours de fitness en plein air. Ce concept « d'Urban Training » est gratuit et ouvert à tous. Au final, cette activité a réuni au total de 605 (394) personnes. Pour la première fois, des cours de Zumba® ont été proposés gratuitement sous le Marché couvert tous les lundis des mois de juin et septembre, pour une moyenne de vingt à trente participants.

Une délégation composée de jeunes sportifs issus des clubs de la Commune a eu l'opportunité de participer aux Jeux internationaux des écoliers, qui se sont déroulés en Australie du 6 au 11 décembre. Organisé en commun avec la délégation de Vevey, ce déplacement a permis à une vingtaine d'athlètes de concourir à l'étranger tout en se confrontant à de nouvelles cultures.

Trois camps labellisés « Jeunesse et Sport » - et donc encadrés par des moniteurs diplômés - ont été organisés. Il s'agit d'une semaine de ski organisée aux Diablerets durant les relâches, d'un camp multisports (qui se déroule à Pâques et qui vise à faire découvrir les possibilités variées de pratiquer une activité sportive dans la région), ainsi qu'un camp d'alpinisme organisé en Valais.

Les activités du sport scolaire facultatif (SSF) sont réparties sur trois périodes. Les mois de janvier et de février sont réservés aux sports de glisse, avec le ski et le snowboard aux Rochers-de-Naye et aux Diablerets. Grâce à la nouvelle patinoire synthétique, des cours de patinage et de hockey ont également pu être proposés. Les participants ont également la possibilité de s'inscrire pour des sorties en ski de fond, en raquettes ou des randonnées en peaux de phoque.

Entre les mois de janvier et de juin (cours de printemps) et durant les mois de septembre à décembre (cours d'automne), l'offre est très éclectique : athlétisme, badminton, capoeira, danse, escrime, football, gymnastique, handball, natation, sauvetage, rink hockey, tennis de table et volleyball. En plus de l'offre existante, déjà abondante, le SSF a étoffé sa palette de cours en proposant de l'escalade en salle, du tennis, du yoga et de la zumba, qui connaissent un grand succès.

<b>Période</b>	<b>Nombre d'activités proposées</b>	<b>Nombre d'heures de cours</b>	<b>Nombres d'élèves inscrits</b>
Hiver	23	705	330
Printemps	19	447	424
Automne	22	353	478
Total	64	1'505	1'232

### **Manifestations soutenues par la Commune**

La Commune apporte son soutien financier et logistique à plusieurs dizaines de manifestations sportives de Montreux et de sa région. Pour l'année 2014, la Commune a été sollicitée plus particulièrement pour des courses de ski, diverses courses à pied, tournois de football, de badminton, de tennis de table, d'escrime, de scrabble, de pétanque, de rink-hockey, de judo, de taekwondo, des manifestations nautiques et d'arts martiaux, des courses cyclistes, des triatlons, des concours de gymnastique ou encore d'hippisme.

Par ailleurs, la Commune entretient des relations suivies avec les manifestations sportives et accompagne toutes les sociétés qui en font la demande. Parmi les principaux événements sportifs organisés en 2014 à Montreux, citons les manifestations ci-dessous.

La 11<sup>ème</sup> édition des finales de la Coupe de la Ligue de basket a été organisée pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive à la salle Omnisports du Pierrier les 1<sup>er</sup> et 2 mars. En plus des demi-finales et des finales femmes et hommes, les organisateurs ont proposé un tournoi pour les jeunes. Cette édition a réuni près de 4'000 spectateurs et a bénéficié d'une large couverture médiatique.

Après avoir accueilli le Tour de Suisse en 2013, Montreux a de nouveau été le théâtre d'une course cycliste avec une arrivée du Tour de Romandie, compétition considérée comme étant l'une des plus grandes manifestations de cyclisme au monde. Mise sur pied le 1<sup>er</sup> mai en collaboration avec le club de Montreux-Rennaz Cyclisme, cette étape de 260 km a vu les cyclistes s'élancer de Sion pour s'arrêter sur la Grand-Rue de Montreux devant un public venu très nombreux au bord de la route.

Les cyclistes ont également pu prendre part à la 6<sup>ème</sup> édition du Critérium de Montreux qui s'est déroulée le 27 août. Cette manifestation propose un circuit au centre-ville avec passage et arrivée sur la Place du Marché. La catégorie « bambins » a fait l'ouverture de l'épreuve dans l'après-midi, suivie par les différentes classes d'âge, pour terminer avec la catégorie des professionnels.

La 29<sup>ème</sup> édition des Montreux Volley Masters s'est déroulée du 27 mai au 1<sup>er</sup> juin. Au cours de ces six journées, les équipes nationales engagées ont offert aux nombreux spectateurs des matchs passionnants et du volleyball de très haut niveau. L'édition 2014 a finalement été enlevée par la surprenante équipe d'Allemagne. En marge de la compétition, les jeunes de 10 à 15 ans ont pu s'adonner à leur sport favori, sur herbe ou sur sable, lors de la compétition mini-volley, organisée sous forme d'après-midis sportif, avec la collaboration des maîtres d'éducation physique.

Pour la première fois, Montreux a accueilli la Conférence du sport suisse. Mise sur pied par le Service de l'éducation physique du sport du Canton de Vaud (SEPS) les 10 et 11 juin, cette rencontre a réuni les responsables cantonaux et fédéraux en matière de sport.

La Place du Marché a été le théâtre du championnat suisse de bûcheronnage les 21 et 22 juin. Cette compétition, qui allie force et adresse, a connu un vif succès grâce à des conditions météorologiques idéales. Plusieurs milliers de spectateurs ont ainsi profité du spectacle gratuit et de la venue au centre-ville des spécialistes de la forêt.

Organisée le 8 juillet, la 33<sup>ème</sup> édition de la Course Montreux – Les Rochers-de-Naye a pu compter sur une météo plus favorable que lors des dernières éditions. Le record de participation a été battu avec 976 personnes qui sont parvenues à rallier l'arrivée (distance de 18,8 km pour une dénivellation de 1'600 mètres). Un second départ est également proposé à Caux. Les marcheurs avaient aussi la possibilité de s'aligner sur l'une des deux distances proposées.

Les amateurs de course à pied ont également pu prendre le départ de la troisième édition du Cross du Cubly qui a été organisée le 21 septembre. Un parcours de « mini-trail » de 15 km est venu s'ajouter à la traditionnelle boucle de 8 km qui propose un parcours offrant un panorama d'une rare beauté. Le départ et l'arrivée se situent aux Avants.

Les manifestations de natation ont à nouveau été nombreuses en 2014. Cette situation découle du fait que la piscine de la Maladaire est l'unique bassin couvert de 50 mètres du Canton et que le Montreux-Natation est très actif en matière d'organisation. La principale manifestation, le Swiss Open de natation synchronisée, a été organisée pour la deuxième fois à Montreux. Cette compétition regroupant de nombreuses équipes nationales a été l'occasion de concours et de démonstrations de très haut niveau.

Parmi les autres manifestations, relevons le 11<sup>ème</sup> Meeting Lémanique, le 7<sup>ème</sup> Meeting de la Riviera, le 33<sup>ème</sup> tournoi international de water-polo, les championnats vaudois de natation, ainsi que la traversée à la nage entre Montreux et Clarens.

## **Subventions et soutien**

Le Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes a pu attribuer une aide financière aux 25 sociétés montreusiennes qui forment des juniors. Une somme de Fr. 6,90 / habitant a été versée au SAI, pour un montant total de Fr. 175'536.--. De son côté, le Fonds intercommunal a versé Fr. 64.-- par jeune sportif montreusien (2'123 juniors âgés de 5 à 20 ans) pour un montant total de Fr. 135'872.--. Un subside communal représentant un montant identique à celui du subside intercommunal a également pu être accordé aux sociétés sportives montreusiennes.

La Commune a également soutenu plusieurs associations en faveur de l'entretien de leurs installations sportives. Il s'agit notamment des téléskis (Prévondes, Caux, Jaman et Rochers-de-Naye), de la piste de luge, de la patinoire naturelle de Caux, des courts de tennis à Territet (Montreux Tennis Club), du Boulodrome de Montreux ou encore du Skatepark. Certains clubs ont également bénéficié d'une participation dans le cadre d'achat de matériel.

Reconnaissant les bienfaits de la pratique d'une activité sportive et le contexte financier parfois difficile auquel les sportifs et leurs parents sont confrontés, la Municipalité a réaffirmé son soutien, en adoptant une nouvelle version des règlements relatifs aux subventions en faveur de la pratique d'une activité sportive et aux bourses de soutien des jeunes sportifs d'élite de Montreux.

Afin de favoriser la pratique du ski ou du snowboard chez les jeunes, la Commune propose des forfaits journaliers de ski à un tarif préférentiel de Fr. 18.-- pour les apprentis et les étudiants. Cette carte journalière donne accès au train, ainsi qu'aux téléskis de Caux, de Jaman et des Rochers-de-Naye.

Le minibus communal qui est mis à disposition des associations montreusiennes pour un tarif préférentiel de Fr. 100.- par jour a été utilisé par 18 associations différentes pour un total de 58 jours de location. Les services communaux ont également utilisé ce véhicule, principalement dans le cadre des camps.

## **Exploitation des installations sportives**

L'office du sport et des installations sportives gère l'exploitation des onze salles de gymnastique, des trois salles de rythmique, des terrains de football de Chailly et de la Saussaz, du stade d'athlétisme de la Saussaz, de la salle omnisports du Pierrier, de la piscine de la Maladaire, des Bains de Clarens et des différentes piscines de quartier (La Foge et Brent).

Pour la cinquième année consécutive, la piscine de la Maladaire a de nouveau connu un record de fréquentation totalisant 168'161 (166'760) entrées. Ces excellents résultats s'expliquent notamment par les nouvelles offres mises en place : abonnements valables dans toutes les piscines de la Riviera, possibilité de s'abonner pour trois ou six mois, ouverture le week-end dès 08 h. 30 au lieu de 10 h. 00, etc. Compte tenu de cette fréquentation qui dépasse, certains jours, la barre de mille personnes, les bassins sont de plus en plus saturés.

Mise en activité pour la première fois en 2014, la patinoire synthétique installée sous le Marché couvert a connu un bon succès. Durant les 15 semaines d'exploitation, près de 5'000 personnes ont fréquenté cet espace de glisse avec notamment 3'147 paires de patins ou patinettes louées au public. Les établissements scolaires ont également profité de cette nouvelle installation avec la venue de 72 classes et de 17 cours de sport scolaire facultatif (SSF).

## **Énergie**

### **Informations sur l'énergie**

En 2014, la Commune de Montreux a de nouveau organisé plusieurs séances de promotion et d'information sur l'énergie, dont notamment :

- Le 21 mars, organisation d'un séminaire d'une demi-journée pour les spécialistes du bâtiment, en collaboration avec l'Agence Minergie romande. Le thème de cette séance portait sur la surélévation des bâtiments en milieu urbain, et sur les difficultés rencontrées dans cet exercice. Une cinquantaine d'architectes, d'ingénieurs, de membres de bureaux techniques et de professionnels de la construction ont consacré leur après-midi à l'étude de cas existants, et ont ainsi pu parfaire leurs connaissances dans ce domaine ;
- le 14 mai après-midi, tenue d'un séminaire pour les communes, en collaboration avec SuisseEnergie. Lors de cette rencontre, il a été discuté du rôle des différentes sortes de productions de gaz et de leur intégration dans la stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Une trentaine de personnes ont participé à cette manifestation ;
- le 8 juillet, dans le cadre du Passeport vacances, une journée « Planète Kids » a été organisée, en collaboration avec la Fondation FIFEL (Festival International du Film sur l'Energie, Lausanne) et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Cette journée était articulée en deux temps. En matinée, une animation, ponctuée de petits films et de discussions, a permis à une quinzaine d'enfants d'échanger sur le thème des déchets. Après une collation en commun, un atelier de bricolage s'est déroulé, où chacun a construit une petite éolienne allumant une ampoule LED, qu'il a ensuite pu ramener chez lui.

Placée sous le signe de la bonne humeur et de la connaissance, cette journée permet de sensibiliser les jeunes Montreusiens aux thématiques de l'énergie et du développement durable ;

- le 25 octobre, à l'occasion de « l'Energyday », la Commune a tenu un stand d'information sur l'efficacité énergétique des appareils électriques et, plus particulièrement, des ampoules. A cette occasion, les Montreusiens pouvaient s'arrêter sur le stand mis en place au centre commercial Forum de Montreux et, après discussion, acheter jusqu'à trois ampoules de technologie LED afin de les employer chez eux. Cette action a rencontré un vif succès, puisque 236 ampoules ont trouvé preneur ;
- les 18 et 26 novembre, deux conférences sur les possibilités d'économies d'énergie dans les bâtiments ont eu lieu, sur le thème « Chauffer futé ». La première soirée s'est adressée aux propriétaires privés, alors que la seconde était réservée aux milieux économiques et aux entreprises. Lors de ces deux manifestations, un conférencier a pu présenter des astuces et des conseils pratiques, permettant aux participants de faire de significatives économies d'énergie. En deuxième volet, il a été rappelé au public les possibilités d'aides financières qui lui sont offertes par le biais du fonds communal pour le développement durable.

### **Energies renouvelables**

Au printemps 2014, l'Office fédéral de l'énergie a lancé un appel à candidatures pour les Cités de l'énergie désireuses de mener à bien, sur leur territoire, un projet de mise en œuvre de la société à 2'000 watts. Actuellement, en Suisse, chaque habitant a besoin d'une puissance moyenne de 6 000 watts (toutes formes d'énergie confondues) pour ses dépenses énergétiques. L'idée de la société à 2 000 watts est de diviser cette puissance par trois.

Dans sa déclaration d'engagement sur la voie d'un développement durable, la Municipalité a clairement annoncé qu'elle était déterminée à mettre en œuvre les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs de ce projet. C'est donc tout naturellement qu'elle a déposé sa candidature, qui a été retenue, parmi quantité d'autres.

De ce fait, Montreux a pu bénéficier d'un accompagnement financier de Fr. 15'000.-- de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Comme prévu dans le projet, cette somme permet de financer la réalisation d'une étude de faisabilité d'un chauffage à distance pour Montreux, alimenté par des énergies renouvelables. Cette étude s'inscrit dans le cadre du Plan directeur communal des énergies (PDCen) de la Commune.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le CO<sub>2</sub> a contraint l'union des importateurs de produits pétroliers à mettre en place une nouvelle fondation, pour compenser le CO<sub>2</sub> généré par ses ventes. Elle a donc créé la Fondation pour la protection du climat et la compensation de CO<sub>2</sub> (KliK), en remplacement de la Fondation Centime Climatique.

La Fondation KliK étant à la recherche d'installations conformes à l'ordonnance sur le CO<sub>2</sub>, elle a proposé à la Municipalité de racheter les réductions d'émissions de CO<sub>2</sub> générées par l'installation de chauffage à distance au bois « Karmalabois ». Après avoir fait certifier à nouveau cette installation, la Municipalité a pu ratifier un contrat avec la Fondation KliK, valable jusqu'en 2020. Dans le même temps, la Municipalité a également décidé de consacrer le produit généré par ce rachat (env. Fr. 50'000.-- à Fr. 60'000.-- par année) à des actions permettant d'abaisser les rejets de CO<sub>2</sub> de la Commune.

## **Mobilité**

Au cours de l'automne, 130 collaborateurs ont suivi une formation « Drive plus » dispensée par l'Association Eco-Drive. Ce programme de formation individuelle, d'une durée d'environ une heure, est réalisé sur véhicule, en compagnie d'un moniteur spécialisé dans la conduite écologique.

Ces sessions mettent en avant une conduite économique et respectueuse de l'environnement. Ce type de conduite a aussi l'avantage de ménager les véhicules et d'en augmenter la longévité. Pour chaque participant, une mesure de carburant par l'ordinateur de bord du véhicule, permettait d'indiquer précisément la consommation d'essence pour deux trajets identiques, effectués tout d'abord sans puis avec les recommandations du formateur Eco-Drive. L'économie moyenne constatée pour les 130 participants est légèrement supérieure à 10 %, ce que le responsable du cours qualifie de succès.

A l'occasion de la semaine de la mobilité, la Municipalité a initié une action en faveur des cyclistes montreusiens. Elle leur a offert 100 bons d'une valeur de Fr. 90.--, à mettre au profit d'une révision de leur vélo. Cette action, relayée par le site Internet du service de la mobilité du Canton de Vaud et celui de la Commune, a rencontré un vif succès puisqu'en un mois tous les bons avaient trouvé preneur. Cette opération est le fruit d'un partenariat avec les marchands de cycles locaux et a été financée par le fonds communal pour le développement durable.

## **Fonds pour développement durable**

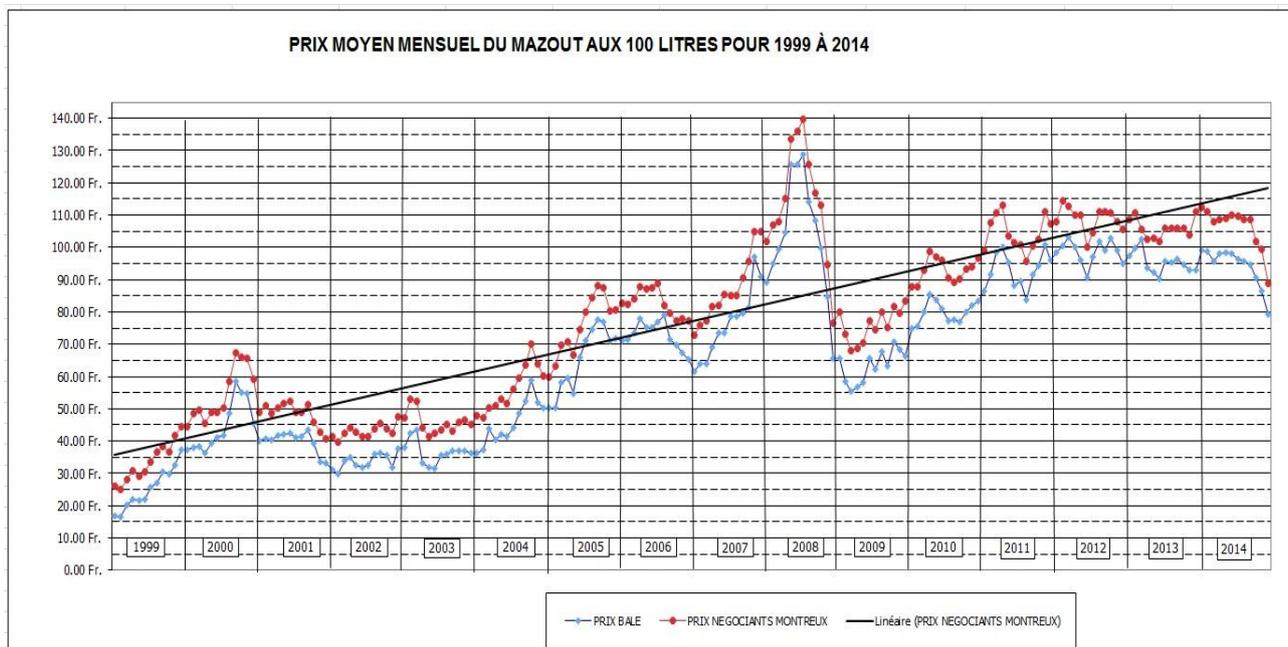
Cette année encore, le fonds pour le développement durable a été bien sollicité par les Montreusiens. Si, avec 88 (100) dossiers finalisés en 2014, nous sommes légèrement en dessous des années précédentes, le résultat n'en reste pas moins appréciable.

Au total, les subventions payées en 2014 représentent un montant total de Fr. 151'574,20 (Fr. 143'819,20) et se répartissent comme suit :

- 10 (11) demandes pour des capteurs solaires thermiques (Fr. 44'340.-- pour 113 m<sup>2</sup> installés) ;
- 66 (78) demandes pour l'achat de vélos avec assistance électrique au pédalage (Fr. 43'938,70) ;
- 5 (8) demandes pour l'établissement d'analyses énergétiques (Fr. 31'276,20) ;
- 4 (1) demandes pour la réalisation de chauffage au bois (Fr. 18'000.--) ;
- 1 (2) demande pour la réalisation d'actions ayant trait au développement durable (Fr. 8'860.--) ;
- 2 mesures « Ecobuilding » d'assainissement énergétique (Fr. 18'000.--).

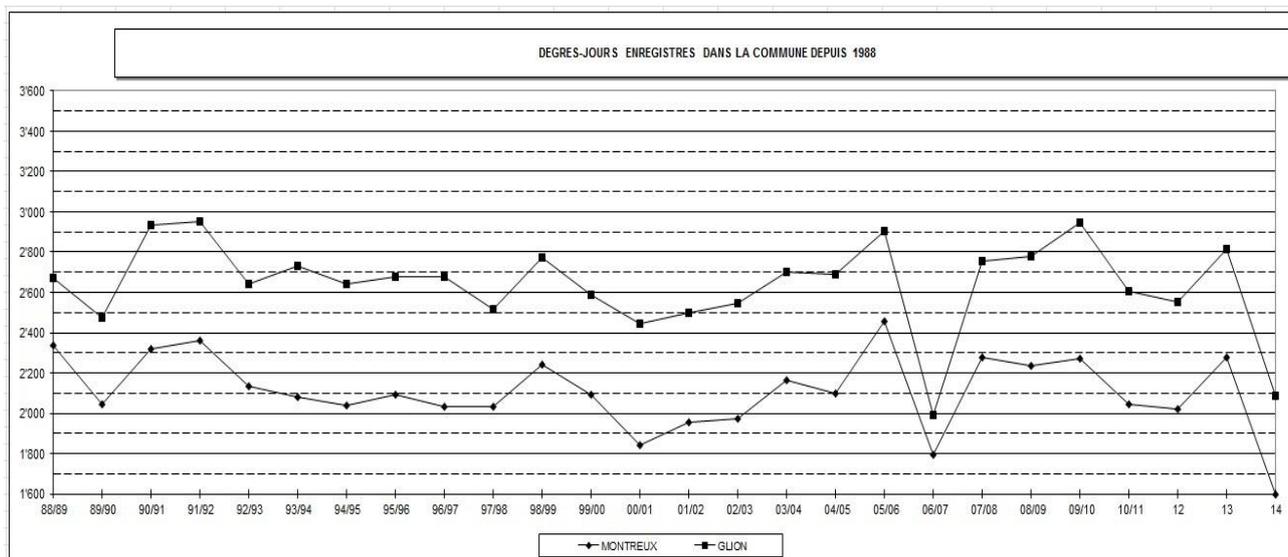
## Energies primaires – tarifs

Le prix mazout est descendu en fin d'année, en dépit du rehaussement de la taxe CO<sub>2</sub>, de Fr. 36.--, à Fr. 60.-- par tonne de CO<sub>2</sub> au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Quant à ceux de l'électricité et du gaz, ils sont restés stables.



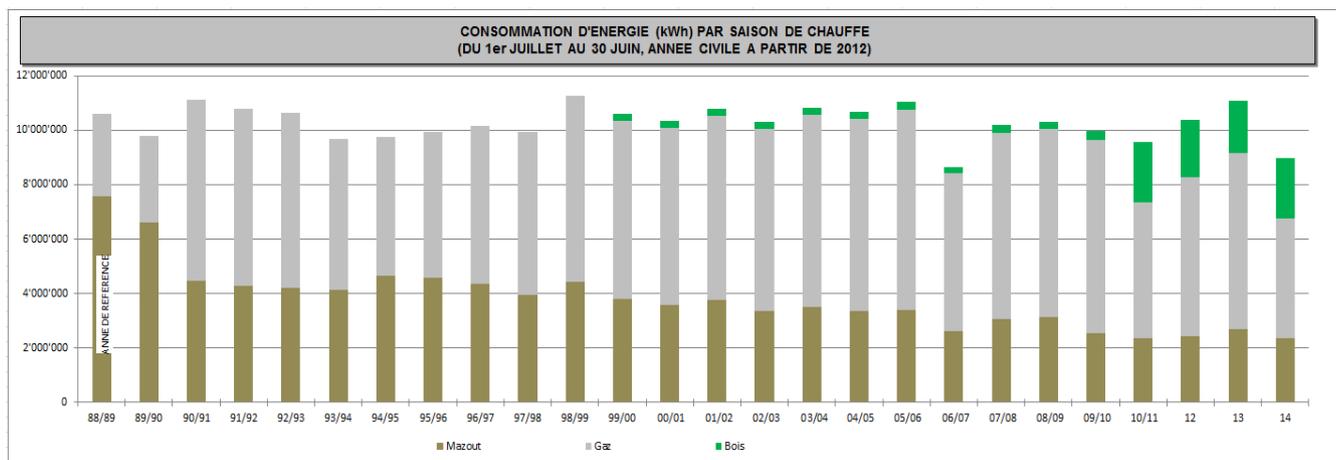
## Consommation d'énergie – gestion énergétique

Les degrés jours [DJ] enregistrés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014 représentent 1'605 [DJ] pour Montreux et 2'087 [DJ] pour Glion.



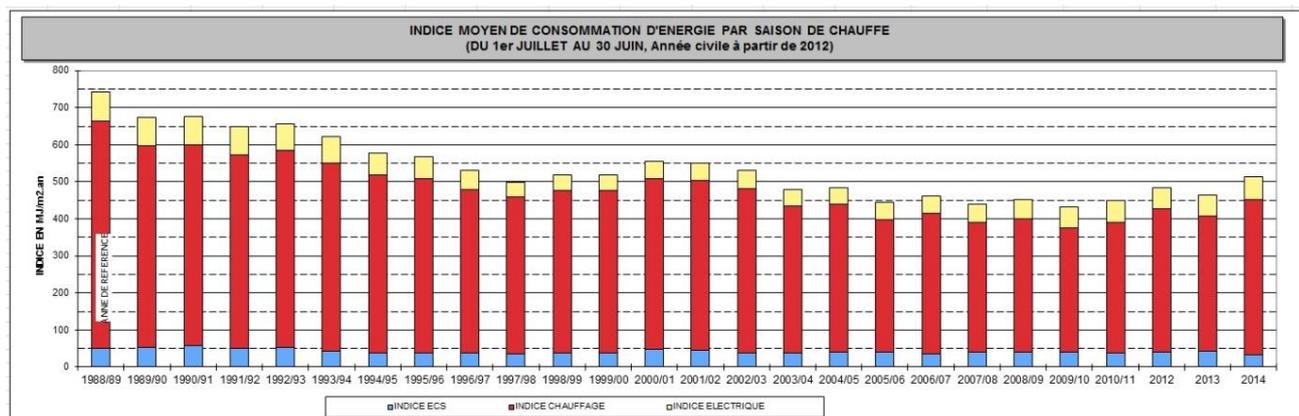
Cette année a été la plus chaude depuis le début des enregistrements sur les appareils de mesures communaux installés en 1988. Un record a été établi en ce qui concerne les températures pour les bas de la Commune.

La consommation d'énergies renouvelables - comme le bois - est en nette progression par rapport aux énergies fossiles. Elle contribue à diminuer la part de rejet de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère.



Pour 2014, une légère hausse de l'indice énergétique moyen des bâtiments communaux a été constatée. Cette augmentation est due, pour une partie, aux conditions climatiques favorables pendant la saison de chauffe (voir graphique des DJ). En effet, en regardant le graphique ci-dessus, on s'aperçoit que la consommation d'énergie relative au chauffage en 2014 est malgré tout assez basse.

De fait, quand, en période de chauffage, la température n'est pas très froide, les installations techniques n'ont pas leur meilleur rendement. Ceci péjore les indices énergétiques des bâtiments. Cette constatation démontre qu'il est nécessaire d'amener davantage de rigueur dans le suivi et l'utilisation de l'énergie des immeubles.



## Tâches, travaux et entretiens divers

En plus du suivi des installations techniques et de leur entretien courant, du relevé systématique des consommations d'énergie et de l'établissement du bilan énergétique annuel des bâtiments communaux, la cellule énergétique a également mené à bien les travaux suivants :

- assainissement de la régulation de l'établissement scolaire de Montreux-Est ;
- assainissement de la régulation du collège de Rambert B ;

- assainissement de la chaufferie du bâtiment administratif sis avenue des Alpes 18, à Montreux ;
- optimisation de l'installation photovoltaïque du stade Eugène Parlier, à Chailly.

## **Vignes**

Deux éléments particuliers ont conditionné le volume de la récolte du domaine communal de Montreux.

Tout d'abord, la pluviométrie exceptionnelle des mois de juillet et août n'a pas permis aux baies d'atteindre le poids escompté malgré une bonne floraison au mois de juin.

De plus, un nouveau ravageur, la drosophila suzukii ou mouche drosophile du cerisier, dont la presse a abondamment parlé durant l'automne, a fait une irruption remarquée dans les vignobles européens. Introduit dès 2008 sur le continent, en provenance de l'Asie du Sud-Est par le biais d'importation de denrées alimentaires, il est responsable d'énormes dégâts dans les cultures fruitières et, depuis peu également, dans les vignobles suisses.

Les conditions météorologiques particulières de l'année, la précocité du vignoble communal et le voisinage de plantes hôtes ont certainement favorisé son développement. Les dégâts ont surtout été marqués sur les cépages rouges nécessitant un tri minutieux de la vendange. Il est encore trop tôt pour se prononcer sur le développement futur de ce ravageur, mais il ne sera probablement jamais éradiqué.

Les vendanges ont débuté le 2 octobre par le Gamay et le Garanoir, le 8 octobre pour le Chasselas et elles se sont terminées le 20 octobre avec le Cabernet Franc.

Le magnifique mois de septembre, chaud et sec, a corrigé l'été froid et humide, permettant ainsi aux raisins d'atteindre une très belle maturité.

La récolte des vignes communales a permis d'encaver :

- 10'951 (9'751) kg de Chasselas (sondage moyen 73,03° Oechslé) ;
- 2'783 (2'306) kg de Gamay (sondage moyen 91,92° Oechslé) ;
- 591 (584) kg de Garanoir (sondage moyen 96° Oechslé) ;
- 217 (327) kg de Diolinoir (sondage moyen 96° Oechslé) ;
- 890 (1'011) kg de Merlot (sondage 100° Oechslé) ;
- 342 (295) kg de Cabernet Franc (sondage 96° Oechslé).

Ces sondages se situent parfaitement dans la moyenne de ces dix derniers millésimes, voire même davantage si l'on remonte sur une période de vingt ans.

## Forêts

L'adoption par la Municipalité du premier plan de gestion pour les forêts communales de Montreux et l'acceptation par le Conseil communal du préavis pour la construction, sur la parcelle 403 de la Commune de Rennaz, d'un hangar à bois permettant la fabrication et le stockage optimal des plaquettes de chauffage (préavis No 19/2014) sont les faits marquants de l'année 2014.

Le plan de gestion fixe de manière précise les objectifs à moyen terme pour les 1'000 hectares de forêts protectrices communales. Le volume de bois exploitable de manière durable a été fixé à 6'600 m<sup>3</sup> de bois par année.

Le nouveau hangar forestier, dont la construction est prévue pour 2015, permettra de stocker de manière optimale plus de 4'000 m<sup>3</sup> de plaquettes forestières, favorisant ainsi l'usage des ressources locales en bois énergie.

## Exploitation des bois

Les 22 chantiers forestiers de l'année 2014 ont permis l'exploitation de 5'484 m<sup>3</sup> de bois, soit le 80 % de la possibilité de coupe. Ceci s'explique par les très mauvaises conditions météorologiques de l'été, qui ont occasionné de nombreux glissements de terrain et éboulements. Le personnel a été engagé en priorité sur la remise en état des chemins et sentiers pédestres.

Les interventions en forêt, principalement protectrices, sont soutenues financièrement par le Canton et la Confédération.

## Détail d'utilisation du bois

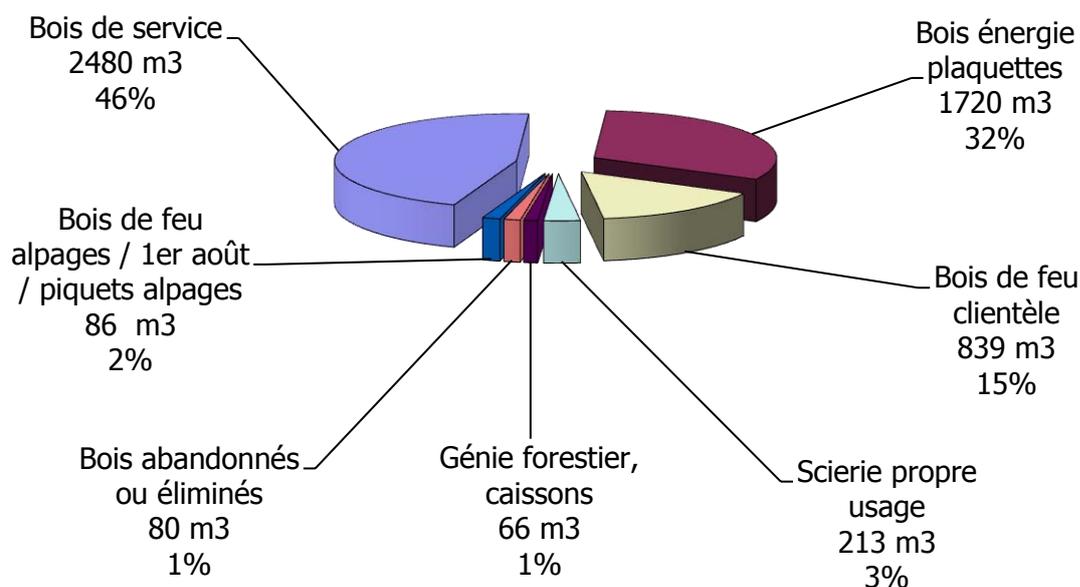
Le bois de service destiné à la vente aux scieries suisses et étrangères, commercialisé par la coopérative « La Forestière » représente 2'480 (2'765) m<sup>3</sup>. Les espèces commercialisées sont principalement des résineux. Malgré une augmentation de l'utilisation du bois dans la construction, les prix des bois sont restés bas, principalement à cause de la crise dans la zone euro, ainsi que du taux de change. Le bois local est fortement concurrencé par le bois étranger, produit à des prix beaucoup plus bas qu'en Suisse. Cependant, tout le bois de cet assortiment a été vendu.

1'720 (1'146) m<sup>3</sup> ont été transformés en plaquettes de bois, ce qui représente. 4'300 (2'867) m<sup>3</sup>/pl. Cet important volume de bois a été réparti de la manière suivante :

– Karmalabois	2'625 m <sup>3</sup> /pl	(2'185 m <sup>3</sup> /pl)
– Voirie	372 m <sup>3</sup> /pl	(490 m <sup>3</sup> /pl)
– Divers, ventes	<u>228 m<sup>3</sup>/pl</u>	(192 m <sup>3</sup> /pl)
– Total	<u>3'225 m<sup>3</sup>/pl</u>	(2'867 m <sup>3</sup> /pl)

Le solde du bois récolté, non transformé en plaquettes, est stocké, sous forme de piles de bois, en bord de route, prêt à être transformé.

## Utilisations des bois récoltés en 2014 Volume en m<sup>3</sup>



La demande régionale pour le bois énergie est en forte progression. Ceci est dû aux nouvelles chaudières installées dans le Chablais, ainsi qu'aux différents projets en gestation dans la région.

839 (638) m<sup>3</sup> ont été commercialisés sous forme de bois en bûches. Ces bois ont été vendus aux différents particuliers achetant du bois de feu de cheminée. Cet important volume de bois sèche, durant l'été, au lieu-dit les Fourches, avant commercialisation.

Le solde du bois récolté en 2014 a été commercialisé sur le marché des bois ou stocké en vue d'une prochaine transformation en bûches.

### Scierie

L'exploitation forestière a fourni 213 m<sup>3</sup> de bois de service pour la scierie communale. Cette dernière a pour sa part scié 323 (393) m<sup>3</sup>, soit 210 (213) m<sup>3</sup> pour les besoins communaux et 113 (180) m<sup>3</sup> pour des clients privés. Il est intéressant de rappeler ici que les Communes de Blonay et de St-Légier viennent faire scier leur bois aux Avants.

La différence du bois utilisé provient du stock de bois à disposition. A signaler qu'en 2014, la scierie communale a préparé pour le futur stade de la Saussaz et le parc Donner différents produits d'une valeur estimée de Fr. 53'000.--. Dans le contexte du marché de bois actuel, la scierie permet de valoriser au mieux les bois exploités dans les forêts communales.

### Divers

Le bois de feu pour les chalets d'alpages, la fabrication des piquets de clôtures, ainsi que pour les festivités du 1<sup>er</sup> Août représentent 86 (53) m<sup>3</sup>.

Un volume de bois, non commercialisable, estimé à 80 (50) m<sup>3</sup>, a été abandonné en forêt, conformément aux directives du Canton pour une sylviculture proche de la nature.

30 m<sup>3</sup> de branches de sapin ont été utilisés pour la décoration des quais et la couverture hivernale des cultures et des tombes.

55 (55) sapins de Noël ont été livrés dans les églises, écoles, lieux publics, villages et manifestations.

### **Génie forestier, chemins pédestres et forestiers, sentiers touristiques**

Comme chaque année, différents travaux d'entretien ont occupé la section forêts :

- entretien, fauchage et balisage de 78 kilomètres de chemins pédestres ;
- travaux d'abattage d'arbres en zone urbaine pour les espaces verts ;
- divers travaux de terrassement et d'entretien sur les alpages ;
- réparations diverses dues aux intempéries de l'été 2014.

Les intempéries ont occasionné passablement de dégâts en forêt, sur les chemins et les cours d'eau. Des travaux d'urgence ont été effectués en 2014 déjà. Toutefois, ces remises en état ne sont pas terminées.



*Route de Glion – Les Avants*

### **Mesures actives de protection de la nature**

- Les forêts de la Commune sont gérées de manière durable. Leurs produits ont été certifiés selon les directives du FSC (Association pour une exploitation durable des forêts) et du PEFC (Programme pour la promotion de la certification de forêt) ;
- utilisation d'un carburant ménageant l'environnement et l'utilisateur, car exempt de plomb, benzène, aromates et soufre, ainsi que l'utilisation d'huile biodégradable (colza) dans les tronçonneuses ;

- sylviculture douce, proche de la nature et hors période de nidification en particulier dans la région du Folly-Molard (surfaces travaillées en augmentation) ;
- abandon d'une proportion de bois mort dans les forêts pour améliorer la biodiversité, conformément aux directives de la Confédération ;
- contrôle du respect des contrats de gestion des 44 hectares de prairies à narcisses ;
- fauchage de prairies à narcisses au-dessus des Béviaux ;
- mesures de lutte contre la Grande Berce du Caucase (plante envahissante et dangereuse pour l'homme) ;
- dans le cadre de nouveau projet de biodiversité en forêt du Canton, poursuite des actions d'amélioration du milieu dans la région du Folly pour le tétras lyre, par des chasseurs de la région, en collaboration avec les gardes-faune.

## **ECONOMIE, CULTURE ET TOURISME**

### ***LES ACTIVITES***

L'année 2014 fut celle des jubilés : 140 ans pour le Musée de Montreux, 80 ans pour le Montreux Grand Prix, 75 ans pour la Chanson de Montreux, 50 ans pour le Montreux Choral, 25 ans pour le Montreux Comedy, 20 ans pour Montreux Noël, 20 ans pour la Route gourmande et 10 ans pour le Montreux Art Gallery, sans compter les nombreux autres événements qui, chaque année, participent activement à l'animation et à la réputation de notre Commune. Un immense merci à toutes et à tous les organisateurs (trices) qui permettent à Montreux d'être une ville de cultures et d'événements.

Mais 2014 fut aussi l'année où Mme Edith Willi, Conseillère municipale, en charge de la direction économie, culture et tourisme, a annoncé son retrait avec effet au 31 décembre 2014.

### **Economie**

#### **Société Industrielle et Commerciale de Montreux (SICOM)**

La Municipalité est représentée au sein du Comité de la SICOM par la direction économie, culture et tourisme. Elle est également représentée au sein du Bureau, renforçant ainsi les liens entre elle et les partenaires économiques, ainsi qu'au sein des commissions urbanisme et marketing.

En 2014, les réflexions avec la SICOM ont principalement porté sur les futurs grands projets, en particulier la requalification de la Rouvenaz ; la commission de l'urbanisme y a travaillé avec enthousiasme et certaines idées ont été présentées et validées lors de son assemblée générale, puis soumises à la Municipalité. Quant à la commission du marketing, elle s'est lancée dans la refonte totale de l'image de la SICOM et dans la création de nouveaux outils de promotion et de communication, tout cela dans l'intérêt de tous les partenaires de la Commune. Après l'adoption d'une nouvelle identité, la SICOM a travaillé sur le nouveau concept de site internet, intuitif et interactif, qui permettra non seulement de valoriser les entreprises montreusiennes, mais également d'orienter et d'informer la population et les hôtes sur la qualité et la diversité de l'offre dans la Commune. Ce site sera accessible début 2015.

Par ailleurs, la SICOM a participé activement à la finalisation du nouveau concept des marchés, adopté par le Conseil communal dans sa dernière séance de l'année dans le cadre du rapport-préavis No 27/2014.

Enfin, la SICOM n'a pas souhaité renouveler le concours de décoration de vitrines de Noël mis en place en 2012, faute de participants.

## **Promove**

### Conjoncture Economique

La Promotion Economique de la Riviera dresse un bilan modérément favorable de l'année 2014. Malgré un environnement conjoncturel mondial en demi-teinte, l'économie vaudoise a su maintenir un taux de croissance de 1,9 %, certes en légère baisse par rapport à 2013 (2,1 %) mais toujours supérieur à la moyenne suisse (1,8 %).

Le contraste entre une zone euro où la reprise se fait attendre, et la croissance américaine, n'est pas resté sans impact pour l'économie régionale, le franc suisse, lié par la Banque nationale Suisse à l'euro, ayant fortement baissé par rapport au dollar au cours de l'année. Cette évolution, en particulier, a rendu la Suisse plus attrayante pour les touristes dont le dollar est la monnaie de référence : les Américains mais également les visiteurs asiatiques ou du Moyen-Orient. Ces trois marchés en progression sur l'année (notamment les touristes d'affaires en provenance des Etats-Unis) et une importante clientèle individuelle sur les mois d'été, ont permis à notre industrie hôtelière de réaliser une année très positive, en hausse de 3,5 %, sur le plan des nuitées, par rapport à 2013.

Dans les autres secteurs, moins sensibles au dollar et plus axés sur l'Europe, c'est avant tout le marché intérieur qui a permis de supporter une certaine dynamique de croissance. L'instabilité géopolitique (Ukraine, Moyen-Orient,...) et le ralentissement marqué dans le domaine de l'immobilier pèsent toutefois lourdement dans la balance et expliquent que les éléments moteurs cités ci-dessus n'aient pas suffi à maintenir le même taux de croissance du PIB cantonal qu'en 2013.

Malgré ces vents contraires, la force d'attraction de la Suisse - et de la Riviera en particulier - ne s'est pas démentie en 2014. De nombreux entrepreneurs et investisseurs étrangers ont à nouveau marqué leur intérêt pour notre région. Les premiers souvent mus par une volonté de s'établir sous des cieux plus propices à leur activité (en provenance de France, en particulier), les seconds désireux d'investir leurs capitaux dans une région à la stabilité reconnue.

En 2014, le registre du commerce a enregistré 366 nouvelles inscriptions sur la Riviera, dont 151 pour la seule Commune de Montreux. A l'opposé, ce sont 353 entreprises, dont 148 sur Montreux, qui ont été radiées sur la même période. Bien que le bilan régional et celui de la Commune soient positifs, on constate que la marge est extrêmement faible (+ 13, respectivement + 3). Une évolution plus faible par rapport à 2013. Il est à souligner, que près de 64 % des radiations de la région concernent des entreprises individuelles, alors qu'elles ne représentent que 40 % des nouvelles inscriptions. Cet écart est partiellement dû à une opération de « nettoyage des registres » effectuée par la police du commerce, mais illustre certainement également une phase de consolidation de l'économie régionale.

## Activité de *Promove*

Dans le cadre de sa mission de soutien aux entreprises (accompagnement d'une implantation régionale, projets d'entreprises ou sociétés établies, de la start-up à la PME locale ou internationale), *Promove* a mené 289 rencontres directes et répondu à 108 demandes via internet en 2014. Les principales thématiques abordées restent constantes : recherche de terrains / locaux, financement, business-plans, droit du travail, formes juridiques, subsides etc.

Concernant les subventions liées à la Loi sur l'Appui au Développement Economique (LADE), pour lesquelles *Promove* joue le rôle de référent régional et d'autorité de préavis, six projets régionaux ont été acceptés en 2014, bénéficiant de subventions s'élevant à Fr. 462'800.-- au total, dont Fr. 112'000.-- pour des demandes émanant de projets montreusiens. A ce montant viennent s'ajouter les subventions accordées directement aux entreprises par le SPECo (Service cantonal de la promotion économique et du commerce), dans le cadre de son programme de soutien à l'innovation et à la commercialisation : Fr. 208'000.-- pour 26 dossiers soumis par des entreprises de la région. Soit un total de Fr. 670'800.-- de subventionnement LADE en faveur du tissu économique Riviera – Lavaux en 2014.

L'activité de réseautage de *Promove*, destinée à contribuer au développement intra-régional des activités commerciales des membres et à solidifier les liens entre les acteurs privés et publics, a maintenu son rythme de croisière avec l'organisation de quatre événements phares réunissant entre 200 et 300 personnes à chaque fois, ainsi que deux événements secondaires, au public plus ciblé (prospects et leaders d'opinion dans le cadre du Jazz Festival, nouveaux membres lors de la soirée de l'Economie du Montreux Art Gallery).

Sur le plan interne, la Promotion Economique de la Riviera a été redynamisée par l'arrivée d'un nouveau Président et d'un nouveau Directeur durant le printemps. L'intérim a été assumé par la sous-directrice durant les premiers mois de l'année. Un important effort de communication a été entrepris, en particulier auprès des autorités politiques cantonales et communales mais également des leaders d'opinion et des partenaires. Au total ce sont près de 90 rencontres personnelles ou présentations qui ont été organisées. Cette dynamique positive s'est également concrétisée par l'arrivée de 37 nouveaux membres en 2014. Sur un plan financier, enfin, après une année 2013 qui s'est soldée par des pertes, la situation a été rétablie, 2014 se clôturant sur des chiffres positifs.

## **Culture**

### **Relations avec le Conseil communal**

Dans le domaine culturel, la Municipalité a déposé :

- le préavis No 17/2014 relatif aux comptes 2013 du Fonds culturel Riviera ;
- le préavis No 25/2014 relatif au budget 2015 du Fonds culturel Riviera.

Tous deux ont été acceptés.

### **Achat et entretien d'œuvres d'art**

Lors d'une l'exposition de dessins de Zep à la « Janus Gallery » à Montreux, trois reproductions ont été acquises pour un montant de Fr. 5'200.--. Cet événement a été organisé en particulier pour rendre hommage à Claude Nobs.

Le solde du montant disponible a été consacré à l'entretien des œuvres d'art : rénovation de l'œuvre de Michel Buchs « Before Flight » (Fr. 3'300.--) et de la statue de Quincy Jones (Fr. 1'950.--), raccordement électrique de la cabine « Allo Claude » de Pascal Bettex (Fr. 750,65), remplacement et pose de nouvelles plaques sur le socle de la statue de Freddie Mercury (Fr. 3'952,80), encadrement de deux grands tableaux (280 x 240 cm) donnés par l'épouse de feu le peintre Philippe Visson (1942 - 2008) et exposés au 2m2c (Fr. 8'834,40).

La Commune a bénéficié d'un don de la Fédération de Russie, au travers de l'Université MGIMO (Moscou), sous la forme d'une statue du célèbre compositeur Igor Stravinski créée spécialement pour cette occasion par les sculpteurs russes Nikolai Kuznetsov et Natalia Mouromskaya. L'inauguration a eu lieu sur les quais, au pied du 2m2c et juste en-dessous de la salle éponyme, le 25 octobre en présence des partenaires dans le cadre des festivités marquant les 200 ans des relations entre la Russie et la Suisse. Rappelons ici qu'Igor Stravinski (1882 - 1971) a séjourné à Clarens de 1910 à 1915, période durant laquelle il composa notamment le Sacre du Printemps (1912).

### **Aides spécifiques**

En plus des subventions annuelles, de nombreuses institutions ont bénéficié d'un soutien ponctuel communal, notamment afin d'améliorer leurs efforts de communication, parmi lesquelles, la Chanson de Montreux (75 ans), la Montreux Jazz Artists Foundation (Voice Competition), le projet de film « Objectif sauvage » d'un réalisateur montreuisien, l'Association vaudoise des écrivains, dont le siège est à Montreux, la Saison musicale de Caux, les concerts de Music'Agora à Territet, l'événement sur la Tunisie « entre soufisme et jazz » sous le Marché couvert, le Musée Blonay-Chamby, l'exposition Hugo Bonamin au Château de Chillon, Private Parts (ateliers d'artistes à Montreux), le portfolio de la revue Montreux-Vevey consacré au Septembre musical, le 1<sup>er</sup> prix du Concours international de bijoux contemporains, une monographie sur Christine Sefolsha et le nouveau site internet de la Maison Visinand.

## **Aides individuelles**

Les études musicales et artistiques des enfants en âge de scolarité obligatoire sont subventionnées selon un barème établi par la Municipalité. Le subventionnement a pu être décidé, en regard de ce règlement, pour 25 (17) enfants suivant des cours d'études musicales et pour 10 (6) enfants suivant des cours d'études artistiques, pour un montant total de Fr. 13'898.-- (Fr. 14'639.--), répartis entre les études musicales : Fr. 9'927.-- (Fr. 12'282.--) et les études artistiques : Fr. 3'971.-- (Fr. 2'357.--).

Le chéquier activités a connu un succès légèrement inférieur puisque 16 (20) chèques ont été délivrés, pour un montant total de Fr. 647,50 (Fr. 1'208,30).

## **Manifestations particulières**

### Montreux Jazz Festival

La 48<sup>ème</sup> édition du Montreux Jazz Festival s'est terminée sur une fréquentation en baisse par rapport à 2013 avec environ 210'000 (250'000) spectateurs ; la météo maussade n'y est sans doute pas étrangère (11 jours de pluie sur 16 jours de festival). Cette deuxième édition sous la direction de Mathieu Jaton a permis de confirmer les options prises en 2013 : la qualité des artistes présents et l'ensemble des prestations ont été unanimement relevés, en particulier les concerts de Stevie Wonder et de Stephan Eicher, de même que la nouvelle articulation des trois salles (Stravinski, Jazz Club et Jazz Lab), la nouvelle architecture des quais, plus aérée, plus fluide et plus ouverte sur le lac, les enseignes lumineuses ou le « Chalet d'en bas ». La billetterie a été à l'image de la météo, avec 83'000 (105'000) billets vendus ; de même, les stands ont connus une baisse de leur chiffre d'affaire d'environ 10 %.

Comme les années antécédentes, les deux tiers des prestations étant gratuites, la scène du Parc Vernex, les concours et ateliers, la projection de concerts en haute définition et les expositions ont connu une belle affluence. Pour la première fois, ces prestations étaient placées sous la responsabilité de la nouvelle Montreux Jazz Artists Foundation (MJAF) destinée à valoriser le soutien aux jeunes artistes. La Municipalité constate que les efforts en matière de sécurité ont porté leurs fruits puisque cette édition s'est déroulée sans incidents majeurs.

### Septembre musical

La 69<sup>ème</sup> édition du Festival de Musique Classique Montreux Vevey Septembre Musical s'est terminée avec une fréquentation en légère hausse avec 8'200 (8'099) mélomanes, 15 (14) concerts répartis dans les plus belles salles de la région, soit dix concerts à l'Auditorium Stravinski, trois au Château de Chillon et deux à Vevey.

Diverses collaborations ont permis d'améliorer la qualité de l'accueil, notamment avec l'ouverture d'un Village Musical au 2m2c. Cette année, le Festival a fait la part belle à la jeunesse en accueillant pour la première fois un orchestre de 130 musiciens âgés de 12 à 26 ans originaires des milieux défavorisés de Salvador de Bahia, le Youth Orchestra de Bahia (YOBA). Outre les concerts, le YOBA a participé à de nombreux ateliers ouverts au public, tant à l'Auditorium qu'au Centre Waddilove à Villeneuve ou au Montreux Palace.

Par ailleurs, le traditionnel concert des écoles, qui a vu la participation de plus de 580 enfants de la Riviera, ainsi que des enfants victimes de Tchernobyl en convalescence en Suisse, a connu un beau succès.

### Montreux Comedy Festival

Pour sa 25<sup>ème</sup> édition, le Montreux Comedy Festival a proposé 27 spectacles sur six jours, 120 artistes ont enchanté plus de 11'000 spectateurs. Le Gala du jeudi 4 décembre a été retransmis en direct sur RTS Deux, le Gala du lundi soir en direct sur France 4 et commenté sur Rire & Chansons ; il y a eu aussi diverses multidiffusions sur Internet et d'autres supports multimédia.

L'activité sur les réseaux sociaux a été des plus intenses : le Montreux Comedy est un festival plus connecté que jamais (20 millions de téléspectateurs à travers le monde, 43 millions de vues sur Internet, 17'000 followers sur Twitter, 160'000 fans sur Facebook, 45'000 abonnés sur la chaîne YouTube). Outre la passion, le plaisir et l'humour, la 25<sup>ème</sup> édition du Montreux Comedy Festival, qui marquait aussi les 10 ans de coproduction avec la RTS (Radio Télévision Suisse), a reçu deux cadeaux d'anniversaire supplémentaires pour son quart de siècle : la venue samedi soir du Conseiller fédéral M. Alain Berset qui a notamment déclaré dans son discours que « l'humour fait partie intégrante de la culture », ainsi que la présence de M. Gad Elmaleh, venu tout spécialement de Paris pour présenter en avant-première son premier documentaire « 10 minutes in America ».

### Montreux Choral Festival

La 50<sup>ème</sup> édition jubilaire a vu la participation de 15 chœurs de Suisse, d'Europe et d'Asie. En partenariat avec le Centre d'Enseignement professionnel de Vevey (CEPV), les étudiants de la section polydesign 3D ont réalisé des stands de présentation proposés à 30 commerçants de Montreux et Vevey. Les médias (journaux et RTS) ont consacré des reportages sur l'évènement. Trois télévisions étrangères étaient présentes au Festival.

Nouveauté depuis cette année, les concerts OFF. Dans cette optique, les organisateurs ont mis sur pied des concerts hors des salles de concours. Avant et durant le Festival, les chœurs étaient invités à présenter des animations dans toute la région. Les prestations gratuites offertes dans les localités des districts de Vevey et d'Aigle ont ravi de nombreux publics, des touristes en particulier.

Le concert d'ouverture (hors concours) prévu le jeudi soir a connu un vif succès. Ce premier concert permettait au Comité d'accueillir nos hôtes dans une ambiance chaleureuse et décontractée.

Le concours des pièces imposées s'est déroulé au Théâtre de Vevey en trois sessions de cinq chœurs chaque fois. En raison de la planification matinale, le concours du matin n'a attiré qu'une trentaine de mélomanes lève-tôt, alors que ceux de l'après-midi et de la soirée ont attiré chaque fois 450 spectateurs environ.

La manifestation se poursuivait tout le samedi à l'Auditorium Stravinski avec, dès le matin, 15 jeunes chefs de chœurs de Suisse romande venus découvrir le Festival pour les inciter à revenir à Montreux avec leur formation respective. Le concours libre s'est déroulé en deux périodes : à 09 h. 00 et à 14 h. 00, suivi par le palmarès et remise des prix à 17 h. 00. Le Gala de clôture a débuté à 20 h. 30 par une brève partie officielle, suivie par le concours du Grand Prix de la ville de Montreux. C'est le chœur slovène CARMEN MANET qui a remporté ce prix convoité.

Après l'entracte, le Chœur Symphonique de Montreux, accompagné par un orchestre ad hoc, a présenté le Requiem de Mozart devant 800 personnes. Le Festival s'est terminé par une petite fête prévue au niveau B4 de l'Auditorium. Une collation était offerte à tous les festivaliers.

### Montreux Art Gallery (MAG)

La 10<sup>ème</sup> édition du MAG a connu un nouveau record de fréquentation avec plus de 17'000 (16'120) visiteurs qui ont eu l'occasion de découvrir l'invité d'honneur, la Russie, présente au travers de 19 artistes dans le cadre du bicentenaire des relations diplomatiques avec la Suisse, ainsi que l'exposition spéciale dédiée aux 40 ans de carrière de Charles Morgan, grand spécialiste de l'art cinétique.

Toujours installé dans les niveaux inférieurs du 2m2c, le MAG a repensé ses accès et en a profité pour définir une nouvelle configuration d'exposition. Les 150 artistes et les 70 galeries provenaient en majorité de Suisse, de France, d'Italie et d'autres pays d'Europe.

### Polymanga

Le plus grand festival européen dédié à la pop culture, aux jeux vidéo et aux mangas, Polymanga, s'est déroulé pour la deuxième fois à Montreux du 18 au 21 avril 2014. Organisée dans tous les étages du 2m2c sur plus de 12'000 m<sup>2</sup>, cette édition a battu tous les records avec plus de 30'000 entrées (24'900). Stands, cosplay (déguisements), concerts, jeux, activités, concours, web séries, exclusivités : les visiteurs ont pu apprécier toutes les facettes de cette culture dans un cadre qui a enchanté les organisateurs.

## **Autres institutions**

### Fondation de la Saison culturelle de Montreux (FSCM)

Année contrastée que l'année 2014. Un premier semestre plus difficile en termes de remplissage de salle et un second semestre marqué du sceau du succès sur ce plan-là.

Samedi 18 janvier, le Chœur d'Oratorio associé au Centre de Danse de Montreux a donné un spectacle original, dans lequel la danse se mêlait au chant. Intitulé « UP », cet évènement a rassemblé 1'226 spectateurs. La recette a été reversée à la Fondation Sport-Up, dont l'objectif est de promouvoir des activités physiques et sportives pour des enfants, adolescents et personnes en situation de handicap.

Un autre spectacle à but philanthropique a été réalisé le samedi 18 octobre, cette fois au profit des Ligues fribourgeoise et vaudoise contre le cancer. C'est la Landwehr, musique officielle de l'Etat et de la Ville de Fribourg, qui a présenté un remarquable concert, mélange de retranscription d'œuvres classiques et de musiques de films. 748 spectateurs ont été enchantés par cette soirée.

Les 25 et 26 janvier, 2'584 spectateurs se sont passionnés pour le deuxième film « Pirates des Caraïbes » en ciné-concert, soit sous la forme d'une projection du film avec un orchestre et un chœur de 140 musiciens et chanteurs en dessous de l'écran, interprétant la musique en direct et en simultanément.

Le 30 janvier, l'humoriste Arnaud Tsamère a fait rire 529 spectateurs par son « One Man Chose Promise ». Quant à son ami et collègue Olivier De Benoist, qui officiait un mois plus tard (le 1<sup>er</sup> mars), il a joué son spectacle « Fournisseur d'excès » devant 1'071 spectateurs.

Entre ces deux rois du rire, Nolwenn Leroy a foulé la scène de l'Auditorium Stravinski le samedi 15 février pour un concert qui fut un grand moment de ferveur populaire. 900 spectateurs ont vibré avec la chanteuse.

Le 5 avril, la Saison Culturelle de Montreux a dû se résoudre à annuler le spectacle «Classical Rock» et ceci pour des raisons liées à un malheureux impondérable. Des tentatives de report du concert à une date ultérieure ont été entreprises, une date est planifiée dans la Saison 2015-2016.

Du 24 au 26 avril, le Montreux Choral Festival a fêté ses 50 ans. À cette occasion, la Saison Culturelle a produit un concert avec au programme le Requiem de Mozart, interprété par l'Orchestre des Variations Symphoniques, dirigé par Luc Baghdassarian, avec le Chœur Symphonique de Vevey, augmenté par des chanteurs de tout pays, ayant participé au festival. Hélas, seuls 737 spectateurs ont assisté à cette réunion universelle de choristes.

Le 10 mai, pour sa 3<sup>ème</sup> édition, le Gala des Jeunes Talents du Conservatoire Montreux Vevey Riviera a replongé l'honorable château de Chillon dans la fontaine de Jouvence. Onze talentueux élèves ont séduit 93 spectateurs. La Saison 2013-2014 s'est terminée avec un concert classique regroupant les œuvres de trois compositeurs ayant vécu à Montreux : Igor Stravinski, Richard Strauss et Piotr Ilitch Tchaïkovsky. L'Orchestre Symphonique OSE, dirigé par Daniel Kawka ainsi que deux solistes, la soprano Diana Gougline et la violoniste Rachel Kolly D'Alba ont été applaudis par 592 spectateurs.

La Saison 2014 – 2015 a débuté le 27 septembre avec un fabuleux concert brésilien, célébrant la bossa et la samba. Sur scène, de grands artistes, ont été emmenés par Gilberto Gil, Alcione et João Donato avec une salle en délire (1'260 spectateurs) lors du bœuf final.

Le 31 octobre, le Chœur de la Haute école pédagogique du Canton de Vaud (HEP) s'est associé à l'Ensemble vocal Arpège et au Sinfonietta de Lausanne, sous la direction de Julien Laloux, pour chanter des chefs d'œuvres de la musique romantique. La soirée fut mémorable pour les 894 spectateurs.

Le lendemain, samedi 1<sup>er</sup> novembre, l'Auditorium était plein à craquer (1'740 spectateurs) pour un concert exceptionnel. Le 21<sup>st</sup> Century Symphony Orchestra, dirigé par Ludwig Wicki, a réalisé une performance en tout point parfaite, elle a été saluée par une *standing ovation*.

Le Gala de la Montreux Jazz Academy du 6 novembre a été annulé à l'Auditorium Stravinski, mais organisé dans les locaux de la Fondation Sylvia Waddilove à Villeneuve, davantage en adéquation avec le public concerné. Ceci a permis de bénéficier de la synergie avec les installations de l'Academy qui y siégeait. Cette annulation tardive a cependant engendré des frais.

Après le concert du 15 novembre où Serge Lama a interprété les plus belles chansons de ses 50 ans de carrière devant 1'415 spectateurs, le Concours Suisse des Brass Bands, qui célébrait ses 40 ans d'existence, a réuni 2'364 spectateurs durant le week-end des 29 et 30 novembre. Un autre anniversaire avait lieu du 4 au 8 décembre, soit les 25 ans du Montreux Comedy Festival. Les deux soirées coproduites par la FSCM (gala et clôture) ont rassemblé 3'200 spectateurs.

L'année s'est close sur un triomphe absolu, celui de « Tous en Chœur avec Bastian Baker ». Les deux représentations ont affiché complet à fin octobre, tant et si bien qu'une supplémentaire a été décidée. Au final, un impressionnant total de 4'849 spectateurs a vibré avec le jeune chanteur vaudois, accompagné par 200 jeunes choristes venus de la Riviera vaudoise et du Valais.

Sur le plan du personnel de la FSCM, l'année a été marquée successivement par l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice en tant que secrétaire-comptable, Mme Nathalie Surchat (au 1<sup>er</sup> mars) ; par le départ, d'un commun accord, du directeur, M. Pascal Pellegrino (au 1<sup>er</sup> novembre) ; par la refonte des descriptions de fonctions de Mme Sara Zeller (responsable de billetterie) et de Mme Marisa Glur (responsable technique et logistique) ; et enfin par la fin du mandat de Mme Edith Willi, présidente de la FSCM (au 31 décembre), en liaison directe avec sa démission du poste de conseillère municipale.

Le tableau ci-dessous résume la fréquentation 2014 :

Date	Partenaires	Programmation	Genre	Spectateurs (payants et invités)	Invités	Remarques
18.01.2014	FSCM/Chœur Oratorio	Gala Sport-UP	Choral / Danse	<b>1'226</b>	128	But philanthropique, Fondation Sport-UP
25 au 26.01.2014	FSCM	Pirates des Caraïbes II	Ciné-Concert	<b>2'584</b>	955	Plusieurs de ces invitations avaient pour but de faire découvrir la Saison et à remercier divers partenaires
30.01.2014	Montreux Comedy	Arnaud Tsamère	Humour	<b>529</b>	34	Nombre d'invités et billets vendus directement par le MCF non connus
15.02.2014	Live Music Production	Nolwenn Leroy	Variétés	<b>900</b>		Billetterie non gérée par la FSCM, nombre invités non connu
01.03.2014	Montreux Comedy	Olivier De Benoist	Humour	<b>1'071</b>	330	Nombre d'invités et billets vendus directement par le MCF non connus
24 au 26.04.2014	Montreux Choral	50ème Montreux Choral Festival	Choral	<b>737</b>	163	Invitations gérées par Mtx Choral
10.05.2014	FSCM	Gala des Jeunes Talents du Conservatoire	Classique	<b>93</b>	30	Au Château de Chillon
23.05.2014	FSCM	Stra-Stra-Tcha	Classique	<b>592</b>	386	Plusieurs de ces invitations avaient pour but de faire découvrir la Saison et à remercier divers partenaires
27.09.2014	Montreux Jam Sessions	Brasil, Bossa & Samba	Musique du monde	<b>1'260</b>	190	
18.10.2014	FSCM	Une soirée avec la Landwehr	Harmonie / Fanfare	<b>748</b>	307	But philanthropique, ligues VD et FR contre le cancer
31.10.2014	Chœurs Arpège / HEP	Concert Impétueux Destins	Classique / Choral	<b>894</b>		Pas une date saison. Invitations non gérées par la FSCM.
01.11.2014	FSCM	Concert John Williams	Musiques de films	<b>1'740</b>	324	Les choristes ont eu des places invités (100 personnes)
15.11.2014	Live Music Production	Serge Lama	Variétés	<b>1'415</b>		Billetterie non gérée par la FSCM, nombre invités non connu
29 au 30.11.2014	Brass Bands	40ème Concours Suisse des Brass Bands	Brass Bands	<b>2'364</b>	19	Pas une date saison
4 au 8.12.2014	Montreux Comedy	25ème Montreux Comedy Festival	Humour	<b>3'200</b>		Nombre d'invités et billets vendus directement par le MCF non connus
19 au 21.12.2014	Tous en Chœur	Tous en Chœur avec Bastian Baker	Variétés	<b>4'849</b>		Invitations gérées par TEC
				<b>24'202</b>	2'866	

## Fonds culturel Riviera

Madame Edith Willi, Conseillère municipale en charge de la Direction économie, culture et tourisme est membre du Bureau exécutif et du Conseil administratif du Fonds culturel Riviera. Pour mémoire, la Commune de Montreux soutient, comme les autres communes membres, le Fonds culturel Riviera par une subvention de Fr. 48.-- par habitant, soit Fr. 1'221'120.-- (Fr. 1'208'976.--).

Les subventions annuelles attribuées par le Fonds aux institutions culturelles montreusiennes sont :

–	Fondation de la Saison culturelle	Fr.	860'000.--
–	Théâtre Montreux-Riviera	Fr.	435'000.--
–	Septembre musical	Fr.	190'000.--
–	Montreux Comedy Festival	Fr.	100'000.--
–	Fondation Montreux Jazz 2	Fr.	70'000.--
–	Montreux Choral Festival	Fr.	50'000.--
–	NED	Fr.	30'000.--
–	MAG	Fr.	15'000.--

Conformément à sa responsabilité, le Conseil communal a adopté le rapport d'activités et les comptes du Fonds culturel Riviera, de même que son budget.

Enfin, rappelons que le Fonds culturel Riviera prend également en charge les frais de réalisation et d'impression de l'Agenda Riviera pour un montant annuel de Fr. 136'000.--.

## Fête Fédérale de Musique 2016

Le comité de l'Association ad hoc s'est réuni à de nombreuses reprises durant l'année afin de continuer la préparation de cet événement exceptionnel. Les faits marquants sont notamment les suivants :

- engagement d'un secrétaire général et d'une secrétaire administrative ;
- installation des bureaux dans le dernier étage de la Villa Mounsey ;
- création complète d'un organigramme fonctionnel ;
- attribution de mandats pour la communication et la recherche de sponsoring ;
- poursuite des négociations avec le Canton et les sponsors ;

- début des publications informatives dans Unisono, la revue mensuelle des musiciens ;
- dépôt du préavis devant le Conseil communal de Montreux et confirmation des soutiens des neuf autres communes du district.

La Fête aura lieu à Montreux et sur la Riviera durant deux week-ends du mois de juin, soit du 10 au 12 juin et du 17 au 19 juin 2016, juste avant le Montreux Jazz Festival qui célébrera ses 50 ans cette année-là.

### Cinémas Hollywood

Conformément au préavis No 05/2012 relatif au subventionnement des cinémas Hollywood de Montreux, la Commune a versé pour 2014 un montant de Fr. 60'000.-- (Fr. 60'000.--) pour 37'527 (39'182) entrées. Rappelons que la méthode de calcul est la suivante : Fr. 50'000.-- « nombre d'entrées de l'année sous revue » x « prix plein adulte » divisé par 2, le total ne pouvant dépasser Fr. 60'000.--. La mise à disposition d'abonnements à tarif préférentiel pour les personnes domiciliées à Montreux est presque identique à 2013 avec 70 (71) ventes, dont 48 ont été vendus au cinéma et 22 par MVT au point I du débarcadère.

## **Tourisme**

### **Relations avec le Conseil communal**

Dans le domaine touristique, la Municipalité a déposé :

- le rapport-préavis No 27/2014 relatif à la réponse au postulat de M. Maximilien Graf, pris en considération le 1<sup>er</sup> septembre 2010, « Afin de sauver et de dynamiser le marché de Montreux, institution plus que centenaire et par là même, favoriser les producteurs et artisans régionaux » et à l'octroi d'une subvention annuelle de Fr. 20'000.-- en faveur du nouveau marché de Montreux ;
- le rapport-préavis No 31/2014 relatif à l'octroi d'une subvention de Fr. 95'000.-- en faveur de l'organisation de la Fête des Narcisses en mai 2015, d'un crédit budgétaire complémentaire de Fr. 52'500.-- pour le réaménagement du sentier des narcisses du Cubly, d'un crédit budgétaire complémentaire de Fr. 20'000.-- pour la réalisation du char Montreux ainsi que d'une subvention de Fr. 195'000.-- en faveur de l'organisation de la 34<sup>ème</sup> Fête Fédérale de Musique en juin 2016.

Le premier a été adopté lors de la dernière séance de l'année, alors que le Conseil a accepté le second lors de la première séance de 2015.

### **Relations avec les milieux touristiques**

La Municipalité poursuit son étroite collaboration avec les milieux touristiques, que ce soit au travers de sa présence au sein de l'association Montreux-Vevey Tourisme (MVT) ou par le biais de nombreuses séances et groupes de travail réunissant tous les partenaires de ces milieux très importants pour l'économie montreuvisienne, en particulier les hôtels et les restaurants.

La Municipalité, au travers de la Direction économie, culture et tourisme, est également représentée au sein du « Montreux Riviera Convention Bureau » MRCB, structure pilotée par MVT, composée des directeurs d'hôtels et du 2m2c, chargée de promouvoir la destination auprès des institutions en charge du tourisme d'affaires (secteur MICE « Meetings, Incentives, Conferences, Exhibits »). Précisons ici que le MRCB est entièrement financé par les partenaires, MVT et SHMVR (Société des Hôteliers Montreux-Vevey Riviera), sans aucun soutien financier communal.

### **Manifestations particulières**

La Commune a participé au financement des manifestations du 1<sup>er</sup> Août et des feux d'artifices, organisés par certaines sociétés de village et par l'Association des Intérêts de Montreux Centre.

Par ailleurs, la Commune a soutenu, entre autres, la première édition du Swiss Web Program Festival au 2m2c, le Montreux Miniatures Show, la Route gourmande, la rénovation des bateaux historiques « la Vaudoise » et « l'Italie », la présentation de la Maison Visinand dans Rivier'Art Magazine, la manifestation « Ride for the Cause » au Pierrier, les animations durant les fêtes de l'Ascension et de Pentecôte sur les quais, ainsi que la décoration de Noël de la Presqu'Île du Casino (sapins).

## Montreux Grand Prix

Le 80<sup>ème</sup> anniversaire du Montreux Grand Prix s'est déroulé sous le soleil du 4 au 7 septembre. Ce ne sont pas moins de 150 voitures de toutes catégories qui ont attiré près de 30'000 spectateurs, soit lors du rallye historique Glion-Caux du samedi, soit lors de la démonstration du dimanche sur la Grand-Rue. Des invités prestigieux, comme Sébastien Loeb, Guy Fréquelin ou René Arnoux, ont montré leur adresse à piloter des voitures de compétition de rallye ou de F1.

Afin de faciliter l'accessibilité aux sites, la gratuité des transports était assurée, par l'organisateur, le samedi pour le train de Montreux-Caux et le dimanche pour la ligne 201 des VMCV.

## Montreux Noël

L'édition 2014 a été une nouvelle fois exceptionnelle à plus d'un titre. Des événements se sont succédé durant les 34 jours de la manifestation, qui fêtait ses 20 ans d'existence. Grâce à une météo clémente, un seul jour de pluie hors week-end, Montreux Noël a pu maintenir les excellents résultats de 2013 avec environ 500'000 visiteurs.

Tous les sites ont profité de ce temps magnifique pour maintenir ou même augmenter légèrement leur fréquentation :

- Rochers-de-Naye (la maison du Père Noël) et Caux (Village de Noël) : ces deux sites font partie du Monde Magique du Père Noël, ils ont atteint la capacité maximum des trains selon le contingent programmé, soit environ 18'000 personnes par site ;
- Féerie Médiévale de Chillon : ce site a connu une croissance d'environ 15 % avec 11'738 visiteurs sur les trois week-ends.

L'augmentation de la clientèle en provenance de Suisse allemande se confirme, tout comme la progression du nombre de visiteurs venant en train (+ 9,4 %).

Les investissements consentis en animations spéciales pour les 20 ans ont certainement contribué à maintenir ce taux de fréquentation si élevé. Pour rappel, Montreux Noël a utilisé la subvention communale exceptionnelle de Fr. 50'000.-- pour réaliser les trois événements spécifiques aux 20 ans, soit :

- le Chalet des villes amies et jumelles de Montreux Noël ;
- les parades de Noël, les 13 et 14 décembre ;
- la soirée des remerciements.

La totalité des frais pour ces trois événements se monte à Fr. 253'350.--, couverts par la subvention, la taxe de séjour, des sponsors et des montants provisionnés dans les comptes de Montreux Noël.

Pour la septième année la cabane des bûcherons a été exploitée par des sociétés locales :

- les Villages de Montreux associés ;
- les Amis Fribourgeois de Montreux et environs, la Montreusienne, le Narcisse ;
- la société nautique Montreux-Clarens ;
- le Montreux Tennis club ;
- le Club alpin Suisse section Montreux.

Les résultats, très positifs, semblent être dans la ligne des années précédentes.

Une des animations phare de cette année a été le Père Noël volant avec son traîneau et ses rennes qui, chaque jour, a déplacé un nombre considérable de petits et grands enfants, venus le voir et l'écouter.

Lors de cet exercice, Montreux Noël a encore amélioré l'accueil des autobus touristiques pour fluidifier le trafic et particulièrement les VMCV au centre-ville, tout en renforçant les services de sécurité aux passages piétons à forte fréquentation.

Il est encore trop tôt pour se prononcer sur le résultat financier de l'événement. Par contre, en termes d'image, grâce à de très nombreux articles de presse en Suisse comme à l'étranger et à une forte fréquentation, Montreux Noël 2014 a été un succès.

## **Autres institutions**

### **Taxe de séjour**

La Commission intercommunale de la Taxe de Séjour (CITS) de la Riviera et de Villeneuve, sous la présidence de Monsieur Lyonel Kaufmann, Syndic de La Tour-de-Peilz, a siégé à quatre reprises pour assurer la bonne gestion de l'exploitation de la Taxe de séjour et de la Taxe sur les résidences secondaires, notamment pour se déterminer sur la répartition des recettes en faveur de l'animation touristique sur la Riviera et à Villeneuve.

En 2014, l'hôtellerie relevant du territoire de la CITS, a bénéficié d'une situation plus ou moins analogue à celle de 2013, avec une légère augmentation des nuitées à 637'368 (634'397), malgré des conditions atmosphériques loin d'être idéales durant l'été. Le total des nuitées, tous secteurs confondus, s'élève à 1'012'624, soit 4,3 % de plus qu'en 2013.

Tout comme les années précédentes, la Commission a apporté son soutien à de très nombreuses manifestations et animations qui ont eu lieu sur son territoire pour un montant de Fr. 1'200'000.-- environ, soit une nette augmentation (+ 33 %) par rapport à 2013.

Pour rappel, la Commission intercommunale de la taxe de séjour de la Riviera et de Villeneuve contribue à hauteur de Fr. 1'400'000.-- (Fr. 1'200'000.--) annuels à l'exploitation des points d'information assurés par Montreux-Vevey Tourisme, soit une augmentation (+ 16,67 %) après la révision trisannuelle du montant alloué.

La gestion de la Montreux Riviera Card s'élève à près de Fr. 1'100'000.-- en 2014.

Par ailleurs, la CITS a également soutenu les vingt sociétés de développement de la Riviera, par un subside annuel fixe en augmentation par rapport à 2013 et une contribution variable selon les villages, en fonction de leurs activités respectives.

Les comptes de la Taxe de séjour seront présentés dans le préavis relatif aux comptes communaux 2014.

### **Centre des Congrès et des Expositions de Montreux SA (CCM SA)**

Après une progression de 15 % en 2013, le 2m2c enregistre une nouvelle progression de 7 % de son chiffre d'affaires, le plus fort depuis dix ans, dépassant la barre des six millions de francs hors subvention et produits financiers.

Cette année record a démarré par un mois de janvier exceptionnel, durant lequel le 2m2c a accueilli le centre de presse de la Conférence Genève 2 sur la paix en Syrie, le plus grand événement politique et commercial depuis le Sommet de la Francophonie en 2010. Un événement remarquable, avec plus de 1'200 journalistes du monde entier, qui ont pleinement utilisé les nouvelles technologies offertes par le Centre de Communications et de Données (CDC) fraîchement inauguré. Février fut également un mois record grâce à un séminaire de 150 personnes organisé par Nestlé Céréales.

Les 75 (78) événements accueillis ont généré une croissance des jours d'exploitation (211 contre 197) ainsi que du chiffre d'affaires moyen par événement, lequel progresse fortement pour atteindre Fr. 81'000.-- (Fr. 73'000.--), grâce aux ventes de prestations audiovisuelles et informatiques toujours en forte hausse. Les loyers ne représentent plus que le 44 % du chiffre d'affaires.

On notera l'augmentation de 14 % de l'activité « réunions - conférences - assemblées » due à la conférence Genève 2, au séminaire Nestlé et à l'Assemblée générale de l'Union des Communes Vaudoises avec 2'000 participants, mais aussi et surtout l'augmentation de 135 % des événements spéciaux avec l'accueil de cinq concours et examens (Forums emplois des écoles hôtelières du groupe SEG et de la section Ingénieurs-Architectes de HES-SO) et enfin deux cérémonies de remise de diplômes de l'École Hôtelière de Glion GIHE. Ces événements compensent la baisse des congrès au nombre de 8 (12), malgré la tenue, parmi d'autres, du Congrès quadriennal « World Conference on Fabrics and Home » avec 650 personnes, la 12<sup>th</sup> « European Conference on Pediatric and Neonatal Ventilation » avec 300 participants, le Congrès Suisse de Radiologie avec 600 spécialistes, ou encore la « Digital Wine Communications Conference » réunissant 350 experts en œnologie.

Le segment « déjeuners - cocktails - diners » d'entreprise est également en hausse (2,7 % du CA total) avec six événements dont le 30<sup>ème</sup> Lunch de Printemps de Montreux Vevey Tourisme, ainsi que les soirées du personnel de local.ch, de l'Hôpital Riviera Chablais et des retraités CFF.

L'activité « expositions » se maintient à près de 10 % du chiffre d'affaires total, avec notamment la 2<sup>ème</sup> édition de Polymanga, qui connaît un succès grandissant avec plus de 25'000 visiteurs.

Le segment « festivals et concerts » reste stable (42 % du chiffre d'affaires total, 24 % des événements et 30 % des jours d'occupation) avec six festivals, soit un de plus, avec le retour du Montreux Sundance durant les deux week-ends de l'Ascension et de la Pentecôte, 12 (11) concerts de la Saison Culturelle, mais aucun concert hors saison, contre deux pour l'année précédente.

Cette nouvelle progression du chiffre d'affaires (+ 7 %) ainsi qu'un bon contrôle des coûts, permettent de finir l'année avec un excédent brut d'exploitation deux fois supérieur à celui budgété.

Au niveau des ressources humaines, les départs à la retraite programmés de trois collaborateurs début 2015 ont entraîné une vaste réflexion sur l'organisation future de la société, avec toujours le même objectif ; accroître la performance, tant au niveau de la relation avec le client (marketing, développement commercial, vente et conseil) que dans la conduite opérationnelle des événements (confort du client, mobilier, nettoyage, réseaux électriques et informatiques, téléphonie, audiovisuel, sécurité). Deux nouvelles fonctions de direction ont été créées, se substituant au 1<sup>er</sup> janvier 2015 à celles existantes, avec le recrutement de nouveaux collaborateurs.

L'effectif reste stable avec 25 (26) employés et 49 (44) auxiliaires en périodes de forte activité.

Afin d'être conforme aux nouvelles normes de l'administration cantonale des impôts, le 2m2c a introduit un nouveau programme de salaires qui sera opérationnel début 2015.

En ce qui concerne la gestion financière, postérieurement à l'établissement du budget 2014, l'administration fédérale des contributions (AFC) a considéré que la subvention versée par la Commune, non assujettie à la TVA, devrait être majorée de la valeur locative du bâtiment 2m2c, propriété de la Commune, au titre de subvention en nature, péjorant ainsi le résultat par une baisse de la déduction de l'impôt préalable (DIP). Cette valeur locative pourrait être revue par l'AFC et augmenter en cas de travaux notoires.

Concernant le département technique, 2014 a vu démarrer le chantier de mise en conformité des installations « Tableaux Électriques » et « MCR (Mesures - Commandes - Régulation) », préavis No 23/2012. L'ensemble des systèmes de régulation des techniques de confort, station de pompage des eaux du lac, réseaux d'extinction automatique (Sprinkler) et alarmes ont demandé, tout au long de l'année, une attention constante et de nombreuses mises au point pour éliminer les multiples anomalies de jeunesse des systèmes. Pour ces différents chantiers, une planification pointue a été nécessaire afin d'éviter des perturbations nuisibles aux événements organisés, ainsi qu'une formation ad-hoc des employés concernés par les nouveaux équipements. En début d'année, une partie des serveurs de la Commune de Montreux était transférée et mise en fonction également au Centre des Congrès.

### **Montreux-Vevey Tourisme (MVT)**

Avec un cumul de 680'076 nuitées, en hôtels et établissements de cure, l'année 2014 a enregistré une hausse de 11'815 nuitées soit 1,8 % de plus qu'en 2013, mieux que la moyenne suisse qui se situe à + 0,9 % de nuitées.

Une croissance de 1,4 % a été constatée sur les marchés prioritaires que sont la Suisse, la France, les Etats-Unis, le Moyen-Orient, l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie-Ukraine. Les plus fortes progressions enregistrées proviennent du Moyen-Orient (+ 41,3 %) et des Etats-Unis (+ 25,5 %). Une baisse de 16,5 % a été enregistrée sur le marché Russie-Ukraine, elle est notamment due au conflit qui oppose ses deux marchés.

Un taux de croissance de 4,1 % est observé sur les marchés secondaires de Chine, de Hong-Kong, de Taiwan, de l'Asie du Sud-Est-Ouest, de l'Italie, du Benelux, de l'Inde, du Japon, de la Corée, de l'Espagne, de la Scandinavie et du Brésil. On dénote une forte progression du Japon et de la Corée (+ 21 %), alors que la Chine reste stable avec + 6,2 %.

Les autres marchés, soit l'Europe, l'Amérique du Sud et l'Australie enregistrent une diminution de - 0,1 %.

Les partenariats avec les acteurs principaux de Montreux se sont renforcés et portent leurs fruits.

Près de 40 actions de promotions (foires, salons, ateliers, rencontres) ont été réalisées sur 18 marchés, ce qui représente plus d'activités que l'an passé.

120 (102) voyages de presse se sont arrêtés à Montreux, soit près de 550 (414) journalistes accueillis, ce qui représente environ 70 % des médias de passage dans la région de Montreux Riviera. Majoritairement en provenance de Chine, des Etats-Unis, de France et de Suisse, cette présence médiatique a touché plus de 900 millions de personnes, soit une augmentation phénoménale.

563 agents de voyages et tours opérateurs ont découvert Montreux, au cours de 55 voyages de familiarisation, soit 10 % de plus qu'en 2013. Ces professionnels viennent en majeure partie des marchés prioritaires, comme la France et le Royaume-Uni, mais également de la Russie, de la Chine, des Etats du Golfe et de la Thaïlande ; à noter la belle progression du Brésil. Pour le tourisme d'affaires, on relève également une progression portant à 126 le nombre de personnes venues en « site inspection ».

Le développement de produits, notamment les offres spéciales sont également en augmentation, tant au niveau des nuitées qu'au niveau du retour sur image.

De magnifiques projets sont en cours comme la revalorisation des narcisses et la réactualisation des « bancs qui parlent » et d'une manière plus générale, le projet Enjoy.

La présence digitale (internet et réseaux sociaux) a été largement accrue et très efficace. Les sites internet enregistrent une progression de 10 % ; un projet de nouveau site est en cours.

Deux campagnes ont été menées, elles ont rencontré un vif succès : « Be my Guide » et « Sur les traces des hôtes célèbres ». Au niveau des réseaux sociaux, la place de leader de MVT se renforce avec un cumul de près d'un demi-million de vues.

Montreux a toujours un grand attrait et un savoir-faire reconnu. Ainsi, entre autres, les événements majeurs suivants ont eu lieu :

- du 21 au 23 janvier 2014 : Police cantonale vaudoise, 232 nuitées ;
- du 13 au 15 juin 2014 : 100. Jubilarenfeier – Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen, 600 nuitées ;
- du 12 au 14 juin 2014 : Congrès Suisse de Radiologie, 1'021 nuitées ;
- du 19 au 20 septembre 2014 : Privatklinikgruppe Hirslanden, 301 nuitées ;
- du 6 au 9 octobre 2014 : World Conference on Fabric and Home Care – American Oil Chemists' Society (AOCS), 1'200 nuitées ;
- du 31 octobre au 2 novembre 2014 : Digital Wine Communications Conference, 522 nuitées ;
- du 5 au 7 novembre 2014 : Macova, 479 nuitées.

L'offre promotionnelle pour les congrès [www.meetingsmadeinheaven.com](http://www.meetingsmadeinheaven.com) est opérationnelle, ainsi qu'un nouvel et dynamique outil de vente en ligne [www.montreuxrivieraeventplanner.com](http://www.montreuxrivieraeventplanner.com).

## **Bibliothèque municipale**

### **Généralités**

L'année 2014 a été marquée par un changement de responsable à la tête de la bibliothèque municipale en la personne de Mme Laure Meystre. Cette dernière montre la volonté de poursuivre, tout en amenant des idées nouvelles, la ligne tracée par sa prédécesseuse et de proposer régulièrement des animations aux habitants de la région. L'enjeu est d'offrir à la population non seulement une bibliothèque, mais également un espace chaleureux, propice aux rencontres, aux échanges et aux débats.

Par ailleurs, la collaboration et les objectifs communs avec les bibliothèques de lecture publique de la Riviera ont été repris et consolidés, notamment au travers de l'adhésion, en novembre, à la plateforme « e-bibliomedia » qui permet de proposer des livres électroniques à l'ensemble des usagers de la bibliothèque municipale.

### **Statistique des emprunteurs et des prêts**

La bibliothèque municipale compte actuellement 8'105 (7'667) personnes inscrites, dont 2'395 (2'555) qui ont été actives durant l'année 2014, à savoir 1'339 (1'528) emprunteurs individuels à la section adulte (BMA), 111 (114) collectivités (écoles, EMS, garderies) et 945 (913) enfants ou adolescents à la section jeunesse (BMJ).

Le nombre de prêts pour l'année est de 97'783 (94'175), tous médias confondus, prolongations comprises. Les chiffres sont de 58'459 (54'842) emprunts pour la section jeunesse (BMJ), collectivités incluses et 39'324 (39'333) pour les adultes.

Force est de constater une hausse des documents empruntés malgré une baisse des emprunteurs actifs. Environ 18'800 personnes sont passées au guichet de prêt et 4'680 utilisateurs (terme retenu pour les personnes non inscrites ou de passage) ont utilisé l'accès à l'internet, étudié, consulté des documents sur place, lu les quotidiens, des magazines, ou autres sans emprunter de documents.

## **Fonds**

En raison d'une importante mise à jour et suite à la migration des données de la bibliothèque sur la nouvelle version d'Aloès, l'élimination d'un grand nombre de documents, mis au pilon ces dernières années, sans avoir été supprimés, a été effectuée.

La bibliothèque municipale compte à ce jour 54'124 (66'353) medias, soit 28'128 (BMA) plus 12'920 (BMJ) livres ; 3'766 (BMA) + 2'131 (BMJ) bandes dessinées ; 4'368 CD, CD-ROM, DVD documentaires et films de fiction, ainsi que 2'811 revues répertoriées, toutes sections confondues.

## **Animations**

« Né pour lire », projet national initié par la Fondation Bibliomedia Suisse et l'Institut suisse Jeunesse et Médias ISJM, accueille les enfants de 0 à 4 ans avec leurs parents pour des moments de lecture et de plaisir partagés. Vu le succès rencontré cette année, la bibliothèque municipale a décidé d'offrir deux rendez-vous mensuels en 2015.

De septembre à octobre, la section jeunesse a organisé les traditionnelles visites de classe commentées aux classes enfantines et primaires, avec présentation de l'exposition « Des illustrations plein les mirettes ». 46 classes, soit 681 élèves et 52 enseignantes, ont été accueillies à la bibliothèque municipale.

En juillet, le Passeport vacances a pu être reconduit cette année. Une animation « Impro à la Biblio » a ainsi pu être proposée aux onze enfants inscrits. Relevons ci-dessous les principaux événements organisés pour la jeunesse :

- janvier à décembre : passage des classes, choix de livres et animation par une bibliothécaire, 156 classes ;
- janvier à décembre : « Né pour lire » : 11 rencontres, 159 enfants ;
- février : « Samedi des Bibliothèques vaudoises » :
  - « Le voyage de Milena », conte musical par Mme Caroline Aebi, 28 participants ;
  - rallye organisé par l'Animation jeunesse, 20 enfants ;
- mars à avril : Bricolage :
  - « Viens faire ton masque de carnaval », 26 enfants ;
  - bricolage de Pâques, 23 enfants ;

- juin à juillet : animation « 1, 2, 3 albums 2014 », 7<sup>ème</sup> voyage :
  - lecture, mise en scène et présentation par les bibliothécaires, 22 élèves et une enseignante ;
  - « L'épuisette à sonnettes », conte par la Compagnie La Pie qui chante, 38 enfants et 24 adultes ;
  - « 3 p'tits contes et puis s'en vont... », par la Compagnie La Poule qui tousse, 32 enfants et 22 adultes ;
  - « Mille et une histoires » dans les Collèges d'Etraz (2 jours) et Chailly (1 jour) avec le bibliobus de Bibliomedia, 210 élèves et 15 enseignantes ;
- octobre à décembre :
  - spectacle familial « Mange ta soupe », par le duo « Les Pieds sur la Tête », 70 enfants et 45 adultes ;
  - animation au Café Bienvenue de Clarens par une bibliothécaire, 5 animatrices, 15 enfants et 15 parents ;
  - bricolage d'Halloween, 30 enfants ;
  - Nuit du Conte « Théâtre d'ombres » par Mme Claudia Kunstner et les bibliothécaires, 45 enfants et 30 adultes.

Cinq rencontres culturelles ont été organisées par la section adulte :

- février :
  - « L'homme dans la nature : vagabondage au fil du romantisme » par M. C. Pahlisch et Mme A. Bottarelli dans le cadre des Journée du Romantisme, 44 personnes ;
  - une nouvelle édition du « Samedi des Bibliothèques vaudoises » sur le thème de l'art du voyage, plus de 80 personnes tout au long de la journée ;
- mars : projection du film « La Barque n'est pas pleine » de M. Daniel Wyss et débat dans le cadre de la semaine contre le racisme en partenariat avec la CoCoSI, environ 70 personnes ;
- septembre à novembre :
  - conférence « 1914 – 2014 Bleu horizon : les écrivains de la Grande Guerre » par M. Michel Zulauf et exposition d'ouvrages consacrés à la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale, 22 personnes ;
  - conférence illustrée « Lac Baïkal, perle de Sibérie » par M. Nicolas Pernot, voyageur photographe, 26 personnes.

## **Divers**

Dorénavant, il est possible de louer des e-books sur la plateforme e-bibliomedia par l'intermédiaire de la Bibliothèque. Renseignements et inscriptions à la bibliothèque municipale.

Deux visites des classes adultes « Apprendre l'école » et une de l'association « Français en Jeu » ont été organisées pour 21 adultes et 3 enseignantes.

# **AFFAIRES SOCIALES, FAMILLES ET JEUNESSE**

## **LES GENERATIONS**

### **Office du logement**

A la demande de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), le dénombrement des logements vacants à Montreux a été établi au 1<sup>er</sup> juin 2014. A cette date, 155 (196) logements étaient libres, soit 68 (93) à louer et 87 (103) à vendre.

26 (28) ménages ont été expulsés de leur logement, situation requérant la présence d'un représentant de l'Office du logement.

### **Logements subventionnés**

17 (37) préavis favorables ont été délivrés pour l'attribution d'appartements subventionnés.

### **Aide Individuelle au Logement (AIL)**

90 (96) ménages ont bénéficié de l'AIL en 2014. L'aide en faveur des familles s'est élevée à Fr. 148'301,50 (Fr. 176'833.--), la moitié est prise en charge par le canton.

### **Loi du 4 mars 1985 sur les démolitions, transformations et changements d'affectation d'immeubles d'habitation**

Le nombre de demandes d'autorisation s'est élevé à 9 (6) en 2014.

### **Loi du 11 décembre 1989 concernant l'aliénation d'appartements loués**

55 (28) demandes d'aliénation ont été soumises au préavis de la Municipalité. 54 ont reçu une décision favorable, dont treize avec réserve et une négative.

### **Contrat de prestations avec la Fondation Apollo**

Dans le cadre d'une prise en charge globale et complète des divers problèmes liés au logement, un contrat de prestations a été signé avec la Fondation Apollo pour un montant annuel de Fr. 150'000.-- ; il porte sur le logement de transition et le logement communautaire.

Ce partenariat permet aux habitants de Montreux de bénéficier des prestations de la Fondation Apollo, à savoir :

- un soutien individualisé favorisant l'accès et / ou la conservation du logement ;
- la mise à disposition de logements communautaires à vocation socio-éducative pour des personnes précarisées ayant perdu momentanément leur logement.

Ce dernier point sera opérationnel dès que les travaux prévus dans la villa « La Coccinelle » seront terminés et que le bien-fonds pourra être loué à la Fondation Apollo, qui en assurera la gestion.

De mai à décembre 2014, les prestations se sont élevées à Fr. 77'023.--.

## **REME (Réseau Enfance Montreux et Environs)**

Le REME bénéficie des subventions annuelles de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) et des Communes de Montreux et de Veytaux, basées sur les données budgétaires de chaque structure et les objectifs annuels de développement du réseau.

Font partie du réseau les Communes de Montreux, Veytaux, la Fondation d'accueil collectif de la petite enfance de Montreux et environs (FACEME), l'Association Scoubidou, la Structure d'accueil familial de jour et les Jardins d'enfants de Montreux.

Une révision complète du règlement a été réalisée en 2014, de même que la mise en place d'une gestion centralisée des places d'accueil. Conformément aux dispositions légales, le REME a reçu du Conseil de Fondation de la FAJE le renouvellement de la reconnaissance du réseau pour la période 2015 – 2019.

Le plan de développement du REME a vu l'ouverture, au printemps 2014, de la garderie « Les Moussaillons », située dans les locaux de l'Espace 14, à l'avenue Claude Nobs 14, à Montreux. Cette nouvelle structure a mis à disposition 27 places supplémentaires pour le préscolaire. Elle comprend 17 places pour les enfants âgés entre 18 et 36 mois, ainsi que 10 places pour les enfants entre 36 mois et 5 ans.

### **Structure de coordination d'accueil familial de jour**

La structure de coordination d'accueil familial de jour de Montreux et Veytaux compte 66 (64) accueillantes en milieu familial à fin 2014. 501 (435) enfants ont été placés pour 190'005 (169'459) heures de gardes effectuées.

Les salaires d'encadrement sont financés par la FAJE.

### **Jardins d'enfants de Montreux**

Les jardins d'enfants, au nombre de quatre, sont destinés aux enfants en âge préscolaire (dès 30 mois et jusqu'à l'entrée à l'école) et ouverts les matins de 8 h. 00 à 12 h. 00, du lundi au vendredi. La capacité d'accueil est de 15 enfants par matinée et par structure. Le coût est de Fr. 16.-- la matinée. Ce montant est facturé aux parents par le REME, chaque mois. Ces structures pratiquant l'accueil d'urgence, le REME a bénéficié pour 2014 d'une subvention de la FAJE de Fr. 46'800.-- (Fr. 11'700.--) par jardin d'enfants.

## **Autres tâches de la Direction**

### **Aide complémentaire communale à l'AVS / AI**

Le total des prestations versées en 2014 (allocation de Noël comprise) s'est élevé à Fr. 130'090.-- (Fr. 121'800.--).

Les services sociaux ont vendu aux bénéficiaires de l'aide complémentaire communale 167 (199) cartes de bus. Le coût réel d'une carte est de Fr. 50.-- vendue à Fr. 35.--. La participation communale s'élève ainsi à Fr. 2'505.-- (Fr. 2'985.--).

### **Traitements orthodontiques**

32 (44) demandes pour la prise en charge de frais de traitements orthodontiques ont été déposées, aucune n'a été refusée. Cela représente une dépense de Fr. 109'772,25 (Fr. 144'646,80) pour la Commune de Montreux, répartie sur plusieurs années, en fonction de la durée des traitements.

### **Prise en charge des frais de traitements dentaires**

Le règlement établi pour l'octroi d'un subside pour les traitements dentaires des enfants en âge de scolarité est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1991.

49 (45) demandes ont été présentées au service dentaire scolaire, puis transmises après contrôle aux services sociaux. Aucune n'a reçu de réponse négative. Il en résulte pour la Commune une prise en charge financière de Fr. 21'683,30 (Fr. 18'371,10).

### **Manifestations et actions en faveur des personnes âgées**

Au cours de l'année sous revue, la Municipalité s'est fait représenter lors de 65 (73) manifestations organisées en l'honneur de personnes atteignant leur nonantième anniversaire. De plus, 11 (8) personnes âgées de 100 ans et plus ont été fêtées.

Le traditionnel Noël de l'amitié s'est déroulé le 4 décembre 2014 et a réuni 96 (85) personnes.

### **Prise en charge des frais d'obsèques et constats de décès.**

Cinq paiements pour des frais d'obsèques de personnes indigentes ont été versés, pour un montant total de Fr. 9'781,75. 118 constats de décès de personnes domiciliées sur la Commune ont été remboursés pour un montant de Fr. 26'346,70.

### **Organisation de l'Espace Plein Air**

Comme chaque année, l'Espace Plein Air de la Foge, à Chailly, a été utilisé durant toute la période des vacances scolaires, soit du 7 juillet au 22 août, du lundi au vendredi de 13 h. 45 à 17 h. 45.

213 (194) enfants ont participé à ces après-midis. Ils ont en moyenne fréquenté l'Espace Plein Air sur une période de trois semaines, pour un montant forfaitaire de Fr. 50.--.

La mise à disposition de cette prestation durant ces sept semaines se monte à Fr. 37'991,80.

### **Consultations diverses**

Les consultations proposées à la population par les institutions ci-après ont lieu dans les locaux de l'avenue des Alpes 22, à Montreux. La prise de rendez-vous s'effectue directement auprès des institutions :

- Pro Infirmis ;
- Fondation Malley-Prairie (violences conjugales et familiales).

Par ailleurs, une permanence juridique de l'ordre des avocats vaudois est assurée le jeudi soir, de 17 h. 00 à 19 h. 00, à l'avenue Claude Nobs 14, à Montreux.

### **Animation Jeunesse**

#### **Centre de loisirs « Le Point »**

Le centre de loisirs « Le Point » se trouve à la rue de la Gare 27, à Montreux. Son ouverture hebdomadaire moyenne est de 20 heures, soit le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 h. 00 à 14 h. 00, de 16 h. 00 à 18 h. 00 et le mercredi de 14 h. 00 à 18 h. 00.

En dehors de ces heures, le centre de loisirs « Le Point » accueille des activités initiées par et pour les « 15 à 25 ans » telles que des entraînements et des ateliers de danses diverses, des assemblées d'associations, des collectifs et des groupements de jeunes, ainsi que des soirées d'échange de classes ou à thème, organisées par et pour les jeunes. Des parents ont aussi utilisé le lieu pour une fête multiculturelle.

Le centre de loisirs accueille également un groupe de « jeux de rôle » le samedi après-midi et le dimanche, un espace de rencontre intitulé « Jardin des parents », ainsi qu'une rencontre hebdomadaire du groupe des Alcooliques Anonymes Riviera.

La fréquentation du centre le Point a été de 13'495 (14'435) enfants sur 190 (184) jours soit une moyenne de 71 (78) enfants par jour.

Un collectif de jeunes de 15 à 25 ans loue la salle de gymnastique du Collège de Vernex le mardi et le jeudi soir afin de s'entraîner au breakdance, sous l'égide de l'animation jeunesse.

## **Centre de loisirs « La Virgule »**

Les horaires d'ouverture du centre de loisirs « La Virgule », rue du Collège 24, à Clarens, sont identiques à ceux du centre de loisirs « Le Point ».

Diverses activités socioculturelles y ont lieu. Certaines d'entre elles sont organisées en dehors des heures d'ouverture (sorties, cours de langue, repas, participation à la vie culturelle et associative montreuusienne). Elles sont annoncées sur le site internet et le réseau social le plus utilisé par les jeunes.

En 2014, le centre de loisirs « la Virgule » a également assuré des accueils durant les vacances scolaires d'automne.

La fréquentation du centre « La Virgule » a été de 9'981 (14'435) enfants sur 192 (184) jours, soit une moyenne de 52 (78) enfants par jour.

La section des aînés du groupe « Habitants », issus du projet urbain « CLARENSEmble » a utilisé les locaux de « la Virgule » quinze fois en 2014 pour ses séances bimensuelles. Elle a aussi organisé le « Noël des Aînés », le samedi 6 décembre 2014. Environ 70 personnes ont participé à cet événement.

## **Commission consultative pour la cohésion sociale et l'intégration (CoCoSI)**

La CoCoSI (Commission consultative pour la cohésion sociale et l'intégration) s'est réunie à cinq reprises. Elle a apporté son soutien à divers projets visant à améliorer l'intégration des migrants, notamment par la mise à disposition de salles de classe, ainsi que du centre de loisirs « La Virgule », pour des cours de langues et des activités.

De plus, la CoCoSI a activement collaboré avec le BCI (Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme) pour la reconduction du projet « Café Bienvenue ».

Cet accueil, visant à privilégier le sentiment d'appartenance des participantes migrantes et de leurs enfants, s'est réalisé à 37 (14) reprises. 72 femmes et 66 enfants ont participé à cette activité, avec, en moyenne, une quinzaine de participantes. Dans ce cadre, deux sorties ont également été organisées (journée à l'alpage et visite du Château de Chillon).

La CoCoSI a également soutenu l'association VIE (Vision Internationale d'Entraide) dans la mise en place d'ateliers visant à permettre aux migrants habitant la Commune de mieux connaître le fonctionnement administratif et institutionnel suisse.

L'association « Français en Jeu » a proposé six cours hebdomadaires de français pour allophones sur 37 semaines dans les locaux de « la Virgule », ainsi que trois cours hebdomadaires dans la salle de l'APEMS de Montreux.

Par ailleurs, « l'Association pour le français à Clarens » a utilisé à trente reprises les locaux de « la Virgule », pour y organiser des mini-conférences, des repas multiculturels, son assemblée générale, ainsi que les répétitions de danse du groupe « Ethno couleurs ».

L'association a également confectionné huit repas multiculturels dans la cuisine de l'école ménagère du collège de Vinet. Elle a aussi utilisé à trente reprises la salle E32 du collège de Clarens-Gare, ainsi que la salle 18 du collège de Vinet pour dispenser des cours de français.

De plus, le groupe « Ecrivaines en herbe » a utilisé 18 fois (le mercredi soir) les locaux de « la Virgule » pour y proposer un atelier d'écriture destiné aux personnes allophones.

### **Phase finale du projet urbain « CLARENsemble » – Dispositif de fonctionnement de la Maison de Quartier Jaman 8 – Démarche participative**

Le délégué à la jeunesse (chargé de la conduite de la suite du projet) et le répondant du projet urbain « CLARENsemble » ont mené à terme le processus participatif relatif à la conception d'un dispositif d'exploitation pour la future Maison de Quartier.

Sous l'égide de RADIX (centre national de compétences pour le développement et la mise en œuvre de mesures en santé publique), un groupe de pilotage a supervisé la démarche, à savoir la constitution de deux groupes de travail. L'objectif de ces groupes : imaginer un dispositif de fonctionnement cohérent et en adéquation avec les besoins et les attentes des habitants.

Les groupes de travail se sont réunis lors de cinq séances de travail, la dernière étant une réunion commune. Cette réflexion consultative a permis d'élaborer un concept d'exploitation servant de base pour la rédaction du rapport-préavis No 28/2014, relatif à la mise en place d'une structure d'exploitation et de fonctionnement pour la Maison de Quartier. Le concept a été présenté à la population lors d'une séance d'information.

Le répondant du projet « CLARENsemble » a en outre poursuivi son mandat, favorisant, à travers diverses activités de promotion, l'appropriation de la future Maison de Quartier par la population.

### **Encadrement et gestion des élèves de l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest avant et après les devoirs surveillés**

L'animation jeunesse a géré la prise de repas et encadré 9'446 (8'380) élèves de l'Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest, pique-niquant dans la partie, réservée à cet effet, du restaurant scolaire « Le Carambert », soit une moyenne de 65 (61) enfants sur 146 (138) jours d'accueil. Elle les accueille et les encadre depuis leur sortie des devoirs surveillés jusqu'à la reprise des cours à 13 h. 45.

### **Camps de vacances**

Les camps de vacances montreusiens (non scolaires) ont accueilli 171 (190) enfants pour 220 places, répartis sur cinq camps de vacances d'une semaine, représentant un taux d'occupation de 77 % (86 %), en baisse de 9 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse peut être imputée aux conditions météorologiques défavorables de l'été.

Par ailleurs le secrétariat des camps a fourni un soutien administratif au niveau de la gestion des inscriptions des quatre camps organisés par la Fondation Jolimont.

## **Participations ponctuelles de l'animation jeunesse à la vie associative culturelle et sportive montreusienne et collaborations fixes**

Les objectifs de participation à la vie culturelle et associative fixés en 2000, lors de la création du service animation jeunesse, ont été poursuivis en 2014. L'animation jeunesse a également participé, soit par le biais d'une présence participative et ludique, soit par le biais de mise à disposition de matériel ou de soutien financier, aux événements et manifestations suivants : la Foire de Brent, la Foire des Planches et le Marché de Noël. Elle a également participé à la Fête au village de Chernex, organisant, en collaboration avec les caveaux, un rallye destiné aux enfants.

L'animation jeunesse a aussi poursuivi et développé sa collaboration avec diverses entités regroupant les jeunes de la Commune telles que les établissements scolaires, les associations Orgiride, Chromatix, Ride for the Cause, la FSG section de Chernex, l'association Théâtre-Bricolo, ainsi que la Brigade de scouts de Saleuscex Montreux, que ce soit par le biais de soutien financier ou encore par la mise à disposition du centre de loisirs pour des séances et des réunions, mais aussi de matériel lors de manifestations.

Elle a également consolidé les synergies avec la bibliothèque Municipale de Montreux-Veytaux en organisant un rallye pour la journée des bibliothèques vaudoises, ainsi qu'un concours de dessin.

### **Dispositif de Travail social de proximité (TSP)**

Le travailleur social hors murs (TSHM) a développé le travail de terrain et de réseau auprès des jeunes. De surcroît, ce dernier a fourni une prestation de prévention dans différentes actions touchant la vie de la Commune de Montreux, notamment lors de la Foire de Brent, de la Fête au village de Chernex, du Marché de Noël et du Montreux Sundance Festival. Il a également participé à la réalisation d'actions telles que La Suisse Bouge, la fête des Voisins, ainsi qu'à des animations organisées lors de la Semaine contre le racisme (projection de film et débat).

Il y a eu onze collaborations en matière de prévention dont sept avec les écoles montreusiennes, une avec la Police cantonale et trois avec Police Riviera. Le témoignage du TSHM a été requis pour un cas pénal.

Cette année 36 dossiers individuels ont été ouverts. La personne la plus jeune à qui le TSHM a pu apporter son aide avait 7 ans, la plus âgée 58 ans.

L'activité ClarenSport, qui consiste à ouvrir la salle de gymnastique le dimanche soir, d'octobre à avril, pour permettre aux jeunes de jouer au football, a élargi ses horaires d'ouverture et accueilli des enfants plus jeunes. Ce sont deux groupes qui bénéficient de cette activité chaque dimanche, soit 21 séances distinctes, avec une fréquentation moyenne de 23 joueurs par séance.

En collaboration avec le délégué à la jeunesse, le TSHM s'est chargé de la conception et de la réalisation du dispositif PROD (proximité, réactivité, observation, dialogue) lors du Montreux Jazz Festival.

Le TSHM a également participé au Groupe interdisciplinaire de santé et au groupe d'échange « jeunesse ++ », au réseau d'acteurs en lien avec la jeunesse de la Riviera (délégués à la jeunesse, éducateurs du tribunal des mineurs, TSHM, chargé de prévention de Police Riviera), ainsi qu'au Forum Jeunesse Riviera.

## **Divers**

Le délégué à la jeunesse a représenté les animations jeunesse du District de la Riviera Pays-d'Enhaut au sein de la Commission Prévention Riviera.

L'animation jeunesse a activement collaboré à la réalisation de la cinquième « Fête des Voisins », organisée le 23 mai, sur le territoire communal. Treize fêtes ont été recensées.

L'animation jeunesse a également renforcé sa présence sur le réseau social Facebook. Cinq pages relatives à l'animation jeunesse (200 j'aime), au centre de loisirs Le Point (530 j'aime), aux camps de vacances (140 j'aime) et au travailleur social hors murs (300 amis) permettent de toucher ainsi environ 5'000 personnes.

Une application gratuite pour smartphones intitulée « Centre de loisirs Le Point » a été créée et permet aux bénéficiaires de voir l'actualité du centre de loisirs de Montreux arriver spontanément sur leur téléphone portable. Celle-ci a été téléchargée à 130 reprises.

## **Accueil de midi pour enfants en milieu scolaire (APEMS)**

Les trois structures d'accueil de midi, respectivement Chailly – La Foge, Chernex et Montreux – Etraz ont vu s'inscrire 126 (122) enfants, dont 23 (22) à Chailly, 56 (56) à Chernex et 47 (44) à Etraz.

Les enfants sont pris en charge à midi dans les différents collèges et sont accompagnés sur leur lieu d'accueil lorsqu'il y a un trajet à effectuer. Le même service leur est offert en début d'après-midi pour rejoindre les écoles.

Les repas sont labellisés « Fourchette Verte Junior », afin de répondre à des critères de nutrition stricts et sains pour la santé des enfants.

12'274 (12'186) repas ont été servis en 2014 sur 147 (138) jours d'accueil, pour une moyenne de 86 (82) repas par accueil.

Les enfants résidant aux Avants sont pris en charge le matin à la gare du village et accompagnés jusqu'au collège de Chernex. Ils bénéficient aussi de cette prestation à midi ou en fin d'après-midi pour le retour.

## Ecoles

### Le Conseil d'établissements Montreux-Veytaux (CET)

Le CET s'est réuni à trois reprises en 2014. La collaboration avec l'Association Transports et Environnement (ATE) s'est poursuivie. Cette collaboration vise la conception puis la mise en œuvre de plans de mobilité scolaire (PMS) pour les collèges de Vernex, Chernex, ainsi que des recommandations pour le collège de la rue de la Gare 33. En 2014, l'ATE a recueilli et traité les informations nécessaires auprès des enfants, enseignants et parents.

Le CET a également traité diverses problématiques en lien avec la vie scolaire locale.

### Etablissements primaires et secondaires de Montreux-Ouest et de Montreux-Est

Le fonctionnement pédagogique et organisationnel de l'école vaudoise en matière d'enseignement, de grille-horaire ou de programme scolaire est placé sous la responsabilité cantonale via le Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC). Seules les activités extra-scolaires (activités culturelles ou sportives, camps par exemple), l'encadrement en dehors des cours (devoirs surveillés, restaurant ou accueil de midi) et la logistique (gestion des bâtiments, transports des élèves) sont de compétence communale. Ce rapport ne présentera donc que les tâches relevant exclusivement de la responsabilité des Communes.

Cette rentrée scolaire marque la fin des déplacements d'élèves entre Montreux et Clarens. En effet, les élèves du secteur de Montreux, Territet, Veytaux restent sur le site de Montreux pour l'ensemble des voies et des cycles (y compris VSO et Développement) alors que les élèves de Clarens restent intégrés sur le site de Rambert (y compris les VSB). C'est donc une longue tradition qui prend fin cette année, puisque chaque élève intégré dans un établissement y restera jusqu'à la fin de son parcours scolaire.

<b>Montreux - Ouest</b>	<b>Montreux - Est</b>
<b>Direction et secrétariat</b>	
Le Directeur, les enseignants et le personnel administratif (sauf les apprentis) sont du personnel cantonal.	
1 Directeur ; 6 Doyens ; 3 employées d'administration ; 2 apprentis.	1 Directeur ; 6 Doyens ; 4 employées d'administration ; 2 apprentis ; 1 MPC.

<b>Montreux - Ouest</b>	<b>Montreux - Est</b>
<p style="text-align: center;"><b>Transports scolaires</b></p> <p>Le déplacement des élèves, de leur domicile à l'école, est assuré, pour ceux qui les utilisent, par les entreprises de transports publics et par le service communal du bus scolaire pour ceux qui habitent des lieux éloignés et mal desservis par les transports publics.</p> <p>Le bus scolaire est loué à l'entreprise Goldenpass (MOB). En revanche, le chauffeur est engagé par la Commune et les abonnements aux ayants-droits payés par elle.</p> <p>16 (16) élèves de Clarens sont conduits en bus scolaire à destination des classes d'accueil et de développement d'Etraz.</p> <p>10 (10) élèves dont le domicile est réparti sur le territoire communal fréquentent la classe OES (classe officielle de l'enseignement spécialisé). Ils sont transportés en taxis privés de leur domicile au collège de Chailly et retour. Le coût du transport est pris en charge par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et d'appui à la formation) cantonal.</p>	
<p>38 abonnements ont été délivrés :</p> <p>16 Brent – Fontanivent – Chailly ;</p> <p>01 Chamby ;</p> <p>03 Chernex ;</p> <p>01 Clarens ;</p> <p>17 Montreux – Territet – Veytaux.</p>	<p>250 abonnements ont été délivrés :</p> <p>33 Les Avants ;</p> <p>60 Caux – Glion ;</p> <p>48 Chamby – Villard ;</p> <p>46 Chernex ;</p> <p>09 Clarens ;</p> <p>09 Fontanivent ;</p> <p>10 Sonzier ;</p> <p>05 Territet ;</p> <p>30 Veytaux.</p>
<p>Le bus scolaire effectue un transport entre Clarens et Chernex (à l'usage exclusif des élèves) quatre fois par jour pour les enfants habitant les villages ou hameaux suivants : Fontanivent, Parc-Horizon, Chernex.</p>	<p>Des transports sont également organisés pour les activités sportives au stade de la Saussaz, à la piscine de la Maladaire et pour les leçons de gymnastique au Pierrier.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Restaurants scolaires et accueil de midi</b></p> <p>Deux restaurants scolaires (un dans chaque établissement) offrent, dès le secondaire, des repas chauds et équilibrés aux élèves qui n'ont pas la possibilité de rentrer à leur domicile à midi en raison de l'inadéquation des horaires des transports publics avec ceux de l'école (ils bénéficient alors d'un tarif réduit) ou de l'impossibilité des familles de les accueillir.</p> <p>Au primaire, le développement des APEMS (accueil pour écoliers en milieu scolaire) à Chernex, Chailly et Montreux-centre (Etraz) a permis de répondre aux besoins des familles dont les parents travaillent.</p>	

<b>Montreux - Ouest</b>	<b>Montreux - Est</b>
<p style="text-align: center;"><b>Devoirs surveillés</b></p> <p>A l'issue des repas (pour le secondaire) les élèves sont pris en charge par une structure de devoirs surveillés. Les écoliers ne prenant pas le repas de midi au restaurant scolaire bénéficient également de cette prestation qui est répétée en fin de journée scolaire pour ceux qui en ont besoin, particulièrement les primaires.</p>	
<p style="text-align: center;"><b>Journées de ski et camps</b></p> <p>Réservées aux classes de 7<sup>e</sup>H et 8<sup>e</sup>H, les journées de ski, organisées aux Rochers-de-Naye sur deux jours, permettent aux élèves de se préparer aux camps d'une semaine auxquels ils participeront au secondaire.</p> <p>Dix-neuf (19) classes en ont bénéficié. Les activités sportives d'un camp sont placées sous la responsabilité d'un chef sportif (maître EPH) secondé par une équipe de moniteurs engagés par la Commune.</p> <p>Le prix revient moyen par élève et par jour s'élève à Fr. 82,60 (Fr. 82,59). La participation des parents est de Fr. 40.-- pour les deux jours, le solde étant pris en charge par la Commune.</p>	
<p>8 (10) classes du primaire ont participé à un camp d'automne ou d'été à Leysin, au chalet de la Commune « Les Esserts ».</p> <p>17 (14) classes du secondaire ont participé à un camp de ski à Leysin ou Champéry (Jolimont).</p>	<p>Toutes les classes de 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> HarmoS ont participé à un camp de ski.</p> <p>Deux journées pour les 9<sup>e</sup>H ont eu lieu dans les stations des Alpes vaudoises.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Après-midis sportifs et joutes</b></p> <p>Des après-midis sportifs permettent aux élèves de pratiquer des disciplines sportives différentes, notamment la course d'orientation, l'athlétisme, le triathlon, ainsi que des sports d'équipe comme le volley, le basket, le foot en salle, etc.</p> <p>Tous les élèves de 7<sup>e</sup>H passent un test de natation, dont le résultat permet d'établir la liste des enfants astreints aux cours d'appui de natation.</p>	
<p style="text-align: center;"><b>Activités culturelles</b></p> <p>Différents spectacles et diverses activités sont proposés aux élèves, soit à l'initiative de la direction, soit à celle des enseignants. Ces activités se font en collaboration étroite avec des partenaires culturels locaux (le « Montreux Comedy Festival », par exemple) ou extérieurs.</p> <p>Les élèves visitent des expositions, assistent à des spectacles ou participent à des conférences. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive et ne donne qu'un aperçu de ce qui a été mis en place.</p>	

<b>Montreux - Ouest</b>	<b>Montreux - Est</b>
<p>Selon leur âge, les élèves reçoivent une initiation à/au :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la musique (1<sup>e</sup>H – 2<sup>e</sup>H) ;</li> <li>- la peinture (3<sup>e</sup>H) ;</li> <li>- la musique – opéra (4<sup>e</sup> H) ;</li> <li>- le théâtre (5<sup>e</sup>H) ;</li> <li>- la sculpture (6<sup>e</sup>H) ;</li> <li>- la peinture (7<sup>e</sup>H) ;</li> <li>- la musique classique (8<sup>e</sup>H) ;</li> <li>- le cinéma (9<sup>e</sup>H) ;</li> <li>- le théâtre (10<sup>e</sup>H) ;</li> <li>- la musique du monde (11<sup>e</sup>H).</li> </ul> <p>Chœur des écoles : participation à « Tous en chœur » avec Bastian Baker et à diverses manifestations et concerts durant l'année 2014.</p>	<p>Activités PAM (Prévention des Accidents par Morsures de chien) (3<sup>e</sup>H &amp; DEP).</p> <p>Théâtre « L'illusionniste » (12<sup>e</sup>H).</p> <p>Visites EMS de Montreux (1<sup>e</sup>H – 2<sup>e</sup>H).</p> <p>Cinéma : « Samba » (9<sup>e</sup>H, 10<sup>e</sup>H, 11<sup>e</sup>H et 12<sup>e</sup>H).</p> <p>Cinéma « Sur le chemin de l'école » (5<sup>e</sup>H - 6<sup>e</sup>H).</p> <p>Spectacle « Paroles d'Oiseau » (1<sup>e</sup>H - 4<sup>e</sup>).</p> <p>Montreux Art Gallery (DEP).</p> <p>SATOM (1<sup>e</sup>H - 6<sup>e</sup>H).</p> <p>Spectacle « Cyrano de Bergerac » (12<sup>e</sup>H).</p>
<p><b>Education sexuelle</b></p> <p>Des cours ont été dispensés aux élèves des classes de 3<sup>e</sup>H, à raison de deux séances. Ils ont été donnés par les animatrices du Centre médico-social Profa. Ces cours ont également concerné les élèves de 4<sup>e</sup>H, 6<sup>e</sup>H, 8<sup>e</sup>H, 10<sup>e</sup>H et 11<sup>e</sup>H.</p> <p>Des séances d'information destinées aux parents se sont déroulées en octobre et en novembre.</p>	
<p><b>Education routière</b></p> <p>Le programme de l'éducation routière a été donné à toutes les classes enfantines (deux périodes) et de 3<sup>e</sup>H et 4<sup>e</sup>H (1 période) ainsi que pour les classes de 8<sup>e</sup>H. De même, les classes secondaires, de la 9<sup>e</sup>H (une période) à la 11<sup>e</sup>H (deux périodes), en ont bénéficié.</p> <p>Pour les classes de 7<sup>e</sup>H, c'est le traditionnel « jardin de la circulation » qui a eu lieu dans les sous-sols du 2m2c.</p>	
<p><b>Prévention des délits</b></p> <p>Les spécialistes de Police-Riviera, mandatés par le Canton sont intervenus dans les classes de 8<sup>e</sup>H, à raison d'une période pour aborder la prévention des délits.</p>	

## **Conseillère Ecole-Famille**

Les problématiques soumises sont les mêmes que les années précédentes (élève en souffrance dans son milieu scolaire et familial). Ces demandes proviennent essentiellement des directions d'établissement, des enseignants, des infirmières scolaires et des Services de Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en milieu Scolaire (PPLS), mais aussi d'autres services de la région de manière de plus en plus large (SPJ, Appartenances, CSP, etc.). Le nombre de dossiers 79 (78) est quasiment similaire à l'année dernière. Soulignons encore que la conseillère école-famille a quitté son poste à la fin de l'année scolaire 2013 – 2014. Une nouvelle conseillère a repris son activité en novembre 2014.

## **Service de Santé Scolaire**

Le service de santé scolaire est assuré par deux infirmières, à temps partiel, en collaboration avec un médecin scolaire.

### **Elèves des classes enfantines 1-2<sup>e</sup> H**

Pour toutes les classes enfantines de la Commune, 189 (166) familles d'enfants, sur 285 (228) invitées, ont assisté à une entrevue individuelle avec l'infirmière.

### **Elèves primaires**

En 3<sup>e</sup>H primaire : population de 224 élèves. 99 vaccinations ont été effectuées. Plusieurs carnets de vaccinations sont à jour.

### **Elèves secondaires**

Pour les classes de 9<sup>e</sup>H : population de 249 élèves. 305 vaccinations ou rappels ont été effectués, certaines en 2 doses (Hépatite B et HPV).

### **Pour tous les élèves**

De nombreuses interventions 1'372 (991) ont eu lieu dans le cadre de problématiques individuelles (accident, maladie, accompagnement de handicaps, etc.).

38 (39) interventions ont eu lieu dans le cadre de problématiques collectives (contrôle de poux, hygiène, etc.).

### **Prévention, projets interdisciplinaires**

Que ce soit par une participation active à la journée du sida, par exemple, ou l'implication dans la médiation par les pairs, des interventions de promotion de la santé en classe, la participation aux joutes, la promotion des pommes à la récréation, les premiers secours, la collaboration avec Profa, le SPJ ou les professionnels de l'école, les activités des infirmières se développent et se diversifient continuellement.

## Service dentaire scolaire

Les visites de dépistage des caries ont été effectuées dès janvier 2014 par les huit médecins-dentistes de la place, qui ont passé une convention avec la Commune de Montreux. Deux médecins-dentistes de Villeneuve ont également signé cette convention. Ils pratiquent le tarif dentaire scolaire pour les enfants de Montreux, mais ne procèdent pas aux visites de dépistage des caries.

Tous les élèves des classes primaires et secondaires ont été contrôlés. Ils ont été convoqués à la clinique dentaire du cabinet de Rambert, à Clarens ou à celui du collège d'Etraz, à Montreux.

Selon le règlement, les traitements dentaires au bénéfice d'un subside communal doivent être effectués par un médecin-dentiste signataire de la convention avec la Commune de Montreux et les traitements orthodontiques doivent être suivis chez un spécialiste en orthodontie.

Nombre d'élèves examinés lors des visites de dépistage :

Classes secondaires	1'129	(1'158)
Classes primaires	<u>1'209</u>	( <u>1'098</u> )
Total	<u>2'338</u>	( <u>2'256</u> )

Nombre de classes visitées :

Classes secondaires	67	(62)
Classes primaires	<u>59</u>	( <u>65</u> )
Total	<u>126</u>	( <u>127</u> )

Les heures consacrées au dépistage sont comptabilisées et évaluées en points, selon les indications de la Société Suisse d'Odontostomatologie.

La valeur du point est de Fr. 3,10. Une matinée représente 368 points.

38 (36) matinées ont été consacrées au dépistage des caries. Un médecin-dentiste examine trois à quatre classes par matinée. Coût du dépistage : Fr. 43'350,40 (41'068,80).

## **Vœux et observations sur la gestion 2013 émis par la Commission de gestion du Conseil communal**

Le Conseil communal a accepté à l'unanimité dans sa séance du 18 juin 2014, les réponses municipales aux vœux émis par la Commission de gestion du Conseil communal.

### **CONCLUSIONS**

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes ;

#### **LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX**

vu le rapport No 12/2015 de la Municipalité du 13 mars 2015 sur la gestion de la Commune pour l'année 2014,  
ouï le rapport de la Commission de gestion,  
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### **DÉCIDE**

1. de prendre acte du présent rapport ;
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2014.

Ainsi adopté à Montreux, le 13 mars 2015.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ**

Le Syndic

Le Secrétaire

L. Wehrli

O. Rapin